



RAPPORT ANNUEL et COMPTES

2015

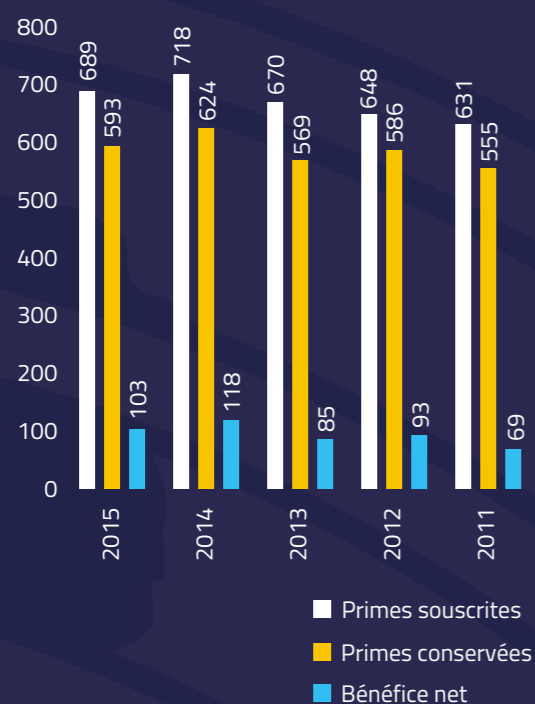


Principaux indicateurs financiers

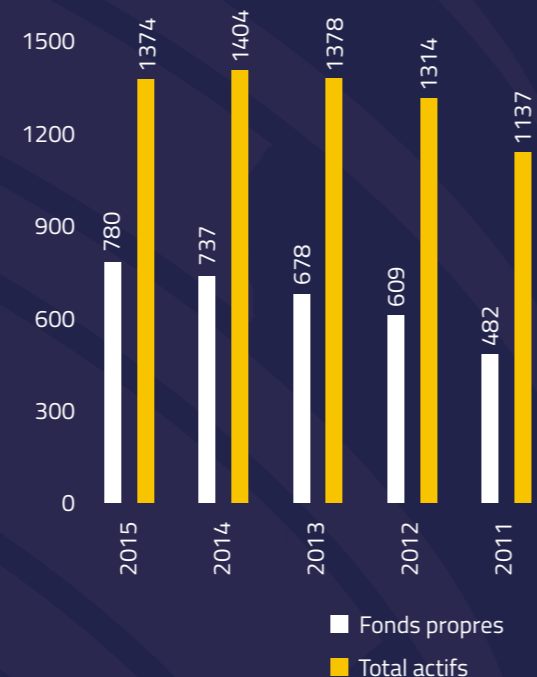
En milliers \$EU	2015	2014	2013	2012	2011
Résultats					
Primes souscrites	689 291	717 525	670 458	647 980	631 490
Primes conservées	593 473	624 387	569 140	586 443	554 746
Primes acquises (nettes)	590 820	614 445	556 062	559 582	533 580
Bénéfice net	103 656	118 504	84,801	92 646	69 199
Situation financière					
Fonds propres	780 085	736 925	677 538	608 613	482 130
Actif total	1 374 470	1 403 266	1 377 831	1 314 306	1 137 383

TABLE DES MATIERES

Résultats 2011 - 2015
(en millions \$EU)



Situation financière 2011 - 2015
(en millions \$EU)



Notations

A-

A.M.Best
(Excellent/Perspectives positives)

S&P
(Solide/Perspectives stables)

Dividende proposé par action

6\$EU

Société Africaine de Réassurance
Rapport Annuel et
Comptes au
31 DECEMBRE 2015

**SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
ASSEMBLEE GENERALE
38EME REUNION ORDINAIRE ANNUELLE
KIGALI, RWANDA, 16 JUIN 2016**

Honorables Délégués à L'Assemblée générale de la
Société africaine de réassurance
Date: 16 juin 2016

Conformément aux dispositions de l'Accord portant création de la Société africaine de réassurance, notamment en ses articles 14 et 37, et en application de l'article 8 du Règlement général de la Société, j'ai l'honneur de vous soumettre, au nom du Conseil d'administration, le Rapport annuel et les états financiers vérifiés de la Société pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2015.

Veillez agréer, Honorables Délégués, l'assurance de ma très haute considération.



HASSAN BOUBRIK

Président du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**M. Hassan BOUBRIK**
Président**Nationalité :**
Marocain**Circonscription :**
Maroc : Etat et compagnies**Le mandat en cours s'achève en :**
Juin 2017

M. Boubrik est actuellement le Président de l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS), Royaume du Maroc.

Il est titulaire de diplômes d'études supérieures dans les domaines des Finances et de l'Actuariat. Il est chargé de la supervision du secteur des assurances.

Il a été Directeur général d'un grand groupe financier au Maroc. Outre les sièges qu'il occupe dans de nombreux conseils d'administration, il est membre du Comité exécutif de l'International Association of Insurance Supervisors (IAIS).

**M. Woldemichael ZERU**

Vice-président et membre de la Commission de gestion des risques et de la gouvernance informatique

Nationalité :
Erythréen**Circonscription :**
Afrique de l'Est, Afrique australe et Soudan**Le mandat en cours s'achève en :**
Juin 2017

M. Zeru est actuellement directeur général de la National Insurance Corporation of Erytrea d'Erythrée et directeur général de la New Sudan Insurance Company du Soudan du Sud. Il a 42 ans d'expérience dans le secteur des assurances.

M. Zeru est titulaire d'un Bachelor Degree in Business Administration and Finance et est expert en assurances (ACII, Londres).

Il a été vice-président du Conseil d'administration d'Africa Re pendant 4 ans (2001-2005) et siège actuellement au Conseil d'administration de Zep Re.

**Dr. Mohamed Ahmed MAAIT**

Administrateur et Président de la Commission d'audit et des finances

Nationalité :
Egyptien**Circonscription :**
Egypte : Etat et compagnies**Le mandat en cours s'achève en :**
Juin 2018

Il est titulaire d'une licence en assurance et en mathématiques, d'un M.Phil en assurance, et d'un Masters et d'un PhD en actuariat. M. Mohamed Ahmed MAAIT est professeur invité dans plusieurs universités en Egypte. Il est également Président du GAD (Egypte), membre de plusieurs commissions gouvernementales, et membre des conseils d'administration de nombreuses sociétés en Egypte.

**M. Frédéric FLEJOU**

Administrateur et membre de la Commission d'audit et de finances

Nationalité :
Français**Circonscription :**
AXA**Le mandat en cours s'achève en :**
Juin 2018

Il est actuellement directeur à AXA, chargé du développement de nouveaux marchés, Région de la Méditerranée et de l'Amérique latine.

Il a étudié à l'École centrale de Paris, à l'Institut des actuaires français et au DESCF ; il est titulaire de diplômes d'ingénieur, d'actuaire et de comptable

**M. Béné Boèvi LAWSON**

Administrateur et membre de la Commission de ressources humaines et de rémunération

Nationalité :
Togolais**Circonscription :**
Etats et compagnies de l'Afrique occidentale et centrale francophone**Le mandat en cours s'achève en :**
Juin 2018

Il est titulaire d'un diplôme post-universitaire en assurances délivré par l'Institut national des assurances de Paris et d'une maîtrise en droit délivrée par l'Université de Rouen (France).

Il a été directeur du bureau régional d'Africa Re à Abidjan et membre du Comité exécutif de la Fédération des compagnies de droit national africaines (FANAF).

**M. Kamel MARAMI**

Administrateur

Nationalité :
Algérien**Circonscription :**
Algérie (Etat et 4 compagnies)**Le mandat en cours s'achève en :**
Juin 2018

M. Marami est actuellement Directeur des assurances au Ministère des Finances de l'Algérie.

Il est un assureur agréé et est titulaire de diplômes dans les domaines de l'économie et des finances.



M. Karanja KABAGE

Administrateur et Président de la Commission des ressources humaines et de la rémunération

Nationalité :
Kenyan

Circonscription :
Afrique de l'Ouest anglophone
(Compagnies et 4 Etats) et Afrique de
l'Est et australe (compagnies)

Le mandat en cours s'achève en :
Juin 2017

M. Kabage est actuellement Président du Groupe Pacific Insurance Brokers (EA) Ltd and First Reinsurance Brokers Ltd.

Il est titulaire d'une licence et d'un Masters en gestion des entreprises et en droit ; il est actuellement doctorant en droit.

M. Kabage a été Président de la Federation of Kenya Employers (le patronat kenyan), de Kenya Business Council et de Kenya Private Sector Alliance.



M. Jean CLOUTIER

Administrateur et Président de la Commission de gestion du risque et de gouvernance informatique

Nationalité :
Canadien

Circonscription :
FAIRFAX

Le mandat en cours s'achève en :
Juin 2018

Il est actuellement président de Fairfax International, membre du Comité exécutif de Fairfax Financial Holdings Limited et vice-président des Opérations internationales.

Il est titulaire d'une licence en sciences actuarielles délivrée par le Laval University de Quebec City.

Il est membre du Canadian Institute of Actuaries (FCIA), du Casualty Actuarial Society (FCAS), du Singapore Actuarial Society et du Society of Actuaries of Thailand.



M. Samuel MIVEDOR

Administrateur et membre de la Commission d'audit et de finances

Nationalité :
Togolais

Circonscription :
Banque africaine de développement
(BAD)

Le mandat en cours s'achève en :
Juin 2018

Il est chef de la Division à la BAD chargé de la Tunisie et de la Côte-d'Ivoire.

Il a étudié à l'Institut national de génie civil de Lyon (France) d'où il est sorti nanti d'un diplôme d'ingénieur en génie mécanique et est titulaire d'un MBA délivré par le University of New York à Buffalo, Buffalo NY.

Il a siégé au conseil d'administration de plusieurs institutions telles que PTA Bank, Shelter Afrique, Pan-African Infrastructure Development Fund, etc



M. Almehti Altahir AGNAIA

Administrateur et membre de la Commission de ressources humaines et de rémunération

Nationalité :
Libyen

Circonscription :
Libye, Mauritanie et Tunisie:
Etats et compagnies

Le mandat en cours s'achève en :
Juin 2018

Il est actuellement professeur à la faculté des sciences économique de l'Université de Tripoli et président du conseil d'administration de Libya Insurance Company.

Il est titulaire d'une licence, d'une maîtrise et d'un doctorat en gestion. Il a été ministre de la Planification et président de plusieurs conseils d'administration.

Administrateurs Suppléants

Mme Hayat MOUSSAFIR

M. Aguinaldo JAIME

M. Mohamed OULD NATY

M. Jérôme DROECH

M. Ashraf BADR

M. Sahnoune SOFIANE

M. Eteffa YEWONDWONSSSEN

M. Kennedy ODONDI

M. Mamadou SY

DIRECTION GENERALE

**M. Corneille KAREKEZI**

Directeur général du Groupe

M. Corneille KAREKEZI a été nommé Directeur général d'Africa Re le 1er juillet 2011 après une période de transition de deux (02) ans au cours de laquelle il occupait le poste de Directeur général adjoint. Après avoir siégé au Conseil d'administration d'Africa Re de 2003 à 2005, il est devenu Directeur général adjoint de cette même institution en juillet 2009, puis Directeur général adjoint/Chef des opérations en 2010.

M. KAREKEZI a commencé sa carrière à la SOCABU, principale compagnie d'assurances du Burundi, où il a gravi les échelons jusqu'au poste de Chef du département des finances. En 1995, il est recruté par la SONARWA, principale compagnie d'assurance du Rwanda, comme chef adjoint du Département commercial et technique. Il devient Directeur général adjoint de la compagnie en début 2001. En février 2008, M. KAREKEZI est désigné Directeur général de la SONARWA.

M. KAREKEZI est titulaire d'une Licence en économie (Burundi), d'un Master's Degree en gestion (Burundi) et d'un Master's in Business Administration (Royaume-Uni) ; il parle couramment l'anglais, le français et le swahili. Il a fortement contribué au développement de l'industrie des assurances en Afrique.

Il siège actuellement dans plusieurs conseils d'administration de sociétés et institutions du continent africain. Il est Vice-président du Conseil d'administration d'Africa Re South Africa Ltd. (SA) ; il occupe le même poste dans le Conseil d'administration d'Africa Retakaful Corporation (Egypte) ; Il est également membre du conseil de Shelter Afrique, la première institution panafricaine de financement de l'habitat ; il est membre du Comité exécutif de l'Organisation des assurances africaines (OAA).

**M. Ken AGHOGHOVIA**

Directeur général adjoint/Chef des opérations

M. Ken AGHOGHOVIA a été recruté à Africa Re en 1985. Depuis, il a occupé différentes fonctions avant d'être nommé tout premier Directeur du Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest anglophone en 2009 ; il a fortement contribué au redressement de ce centre de production et des pools Pétrolier & Energie et Aviation africains.

M. AGHOGHOVIA est titulaire du Bachelor's of Science in Insurance (Nigeria) et d'un Master's Degree in Business Administration (Nigeria). Il est membre associé de l'ACII et membre (FCII) du Chartered Insurance Institute (Royaume-Uni).

Il a été membre de diverses commissions professionnelles régionales.

M. AGHOGHOVIA est devenu Directeur général adjoint/Chef des opérations d'Africa Re le 1er juillet 2011.

DIRECTEURS CENTRAUX

**M. Séré Mady KABA**

Secrétaire de société/Directeur de la gestion du risque et de la conformité

Avant d'être recruté à Africa Re en 2003, M. Séré Mady Kaba a travaillé pendant 22 ans à la Banque centrale de Guinée où il a occupé diverses fonctions dont celles de directeur de l'Audit interne et directeur des Assurances.

M. Kaba est inspecteur des services financiers, auditeur interne certifié et membre de l'Institut des auditeurs internes (IIA en anglais). Il est titulaire d'un D.E.S. en comptabilité et gestion financière (mention honorable) délivré par l'Université de Conakry.

M. Kaba a siégé au Conseil d'administration d'Africa Re entre 1995 et 1998 en sa qualité de directeur des assurances à la Banque centrale de

Guinée ; il a également été administrateur suppléant de la Société entre 2000 et 2003 et membre de la Commission des normes comptables de l'IAIS du Conseil d'administration.

Avant d'être promu à son poste actuel, M. Kaba a occupé les fonctions de directeur adjoint de l'Audit interne chargé des bureaux régionaux de Nairobi et de Maurice ainsi que d'ARCISA (2003-2010), puis de directeur de l'Inspection technique et de la Gestion intégrée du risque/Responsable principal du risque (2010-2014).

M. Kaba a rédigé plusieurs articles sur l'audit interne, la gouvernance d'entreprise et la gestion du risque.

**M. Seydou KONE**

Directeur des Finances et de la Comptabilité

M. Seydou Kone a été recruté en 2010 en tant que directeur des Finances et de la Comptabilité ; il totalisait alors 15 ans d'expérience pertinente dans le secteur des assurances. M. Kone a commencé sa carrière à Deloitte comme auditeur de compagnies d'assurances et de réassurance. Il a par la suite travaillé à NSIA où il a occupé diverses fonctions dont celles de directeur de l'Audit interne. En tant que directeur de l'Audit interne de ce groupe, M. Kone était en charge de la consolidation des comptes de son employeur.

Dans ses fonctions actuelles, M. Kone est chargé de l'application des décisions de la Société relatives aux finances, à l'investissement et aux dividendes ; il doit également veiller à ce que les comptes du Groupe soient consolidés dans le respect des normes IFRS.

M. KONE est titulaire d'une licence en gestion et d'une maîtrise en finance et comptabilité délivrés par l'Université de Côte-d'Ivoire.

**M. Léonidas BARAGUNZWA**

Directeur des Opérations centrales et des Risques spéciaux

Depuis qu'il est entré dans le secteur des assurances en 1987, M. Léonidas Baragunzwa a travaillé en diverses capacités dans diverses compagnies. Il a été souscripteur, quantificateur et responsable à la Société d'assurances du Burundi, actuaire stagiaire au département Vie et Pension à Aon Belgique, actuaire à AG Insurance (Belgique), chef actuaire et sous-directeur de la Souscription et des Risques spéciaux avant d'être promu au poste de directeur des Opérations centrales et des Risques spéciaux à Africa Re en janvier 2014.

M. Baragunzwa est titulaire d'une maîtrise en génie civil et d'une maîtrise en sciences actuarielles obtenues en Belgique. Il est membre de l'Institut des actuaires de Belgique.

DIRECTEURS REGIONAUX
ET REPRESENTANT LOCAL**M. Raphael Uhunoma OBASOGIE**

Directeur de l'Administration et des Ressources humaines

M. Raphael Obasogie a commencé sa carrière professionnelle en 1985 à la raffinerie de Port Harcourt où il a été recruté pour un contrat à court terme après y avoir effectué son service national obligatoire.

M. OBASOGIE a été chef de département des ressources humaines dans plusieurs entreprises, administrateur désigné à Elder Dempster Nigeria, chef du département des ressources humaines par intérim à Nestlé Nigeria, chargé des relations professionnelles et de la communication avec le personnel à Shell Petroleum Nigeria et

responsable des Ressources humaines à Addax Petroleum Nigeria.

M. Obasogie est titulaire d'une licence en psychologie du travail et d'un MBA. Il est membre du *Chartered Institute of Personnel Management* du Nigeria, membre associé du *Chartered Institute of Personnel Development* (Royaume-Uni) et membre du *National Labour Advisory Council* du Nigeria.

M. OBASOGIE a pris le service à Africa Re en tant que directeur de l'Administration et des Ressources humaines en novembre 2013.

**M. Aly Dia SEYDI**

Directeur des Technologies de l'information et de la communication

Depuis qu'il a été recruté en mars 2014, M. Aly D. Seydi participe à la réalisation de divers projets novateurs définis dans le plan stratégique de la Société pour la période 2014-2018.

Avant d'être recruté à Arica Re, M. SEYDI a travaillé aux Etats-Unis comme informaticien dans les services bancaires et financiers à UBS et Merrill Lynch et dans le secteur des télécommunications à (AT&T).

M. Seydi est titulaire d'un Master of Science Engineering in Computer Science obtenu aux Etats-Unis d'Amérique. Il est informaticien certifié Lean & Six Sigma (Etats-Unis d'Amérique) et membre du Project Management Institute de New Jersey (Etats-Unis d'Amérique).

**M. Ousmane SARR**

Directeur adjoint de l'Audit interne

M. Ousmane Sarr a été recruté en 1999. Il a sous-directeur financier et comptable au Bureau régional de Casablanca de 1999 à 2012 avant d'être promu au poste de directeur adjoint de l'Audit interne le 1er septembre 2010 dans le même bureau régional. Il a été affecté au Siège à Lagos en 2013. M. Sarr est titulaire d'un MBA délivré par l'ISCAE de Casablanca (Maroc). Il est membre de l'Institut des auditeurs internes du Kenya.

**Mme Eunice Wairimu MBOGO**

Directrice régionale, Nairobi

Mme Eunice Mbogo a été recrutée à Africa Re en 2010 en tant que directrice du bureau régional de Nairobi. Elle a commencé sa carrière en 1989 en tant qu'assistante de marketing et comptable à ALICO Kenya Limited (aujourd'hui AIG Kenya) où elle a été promue au poste de responsable adjointe du marketing et de la formation en 1993. En 1998, Mme Mbogo a été recrutée à *British American Insurance Company Limited* (aujourd'hui BRITAM) en qualité de responsable du marketing. Elle a été promue au poste de directrice adjointe en 2000 et à celui de directeur en 2007, année au cours de laquelle elle a été recrutée comme

directrice générale de Kenya Re, poste qu'elle a occupé jusqu'en 2010. Mme Mbogo a conduit avec succès le processus de privatisation de cette compagnie publique. Sous la conduite de Mme Mbogo, la compagnie put atteindre ses objectifs tels que définis dans le contrat de performance en 2008 et 2009, années au cours desquelles la compagnie fut classée parmi les 10 entreprises les plus performantes du Kenya.

Mme Mbogo est titulaire d'une licence en commerce délivrée par l'Université de Nairobi en 1998 et d'un MBA délivré par l'ESAMI en 2005. Elle est membre de l'ACII et du *Chartered Insurance Institute* de Londres et justifie d'une expérience professionnelle de plus de 26 ans.

**M. Mohamed BELAZIZ**

Directeur régional, Casablanca

Après 19 années d'expérience au cours desquelles il a été chef de bureau de la réassurance, chargé de mission et directeur central successivement, M. Mohamed Belaziz a été recruté à Africa Re en 1995 après en avoir été membre du Conseil d'administration. Depuis, il a assumé les fonctions de directeur régional adjoint chargé de la souscription et du marketing avant d'être promu au poste de directeur du bureau régional de Casablanca le 1er janvier 2014.

**Mme Marie-Agnes SANON**

Directrice régionale, Maurice

Après avoir obtenu sa maîtrise en économie en 1983, Mme Sanon a travaillé à l'organisme de réglementation des assurances du Burkina Faso de 1983 à 1988. Pendant cette période, elle obtint un diplôme post-universitaire en assurances délivré par l'*Institut international des assurances* (IAA) de Yaoundé (Cameroun). En 1986, elle était chargée de la collecte de données et de la formation au Centre national de promotion des assurances qui copilotait ce projet avec l'IAA et la Conférence inter-africaine des marchés d'assurances (CIMA).

En juin 1988, Mme Sanon est recrutée à Foncias (filiale d'Allianz au Burkina Faso) en qualité de chef du département de la réassurance et des affaires maritimes. En janvier 2001, elle est recrutée à CICA-RE en tant que souscriptrice de traités pour l'Afrique de l'Ouest francophone.

Mme Sanon a été recrutée à Africa Re Nairobi en février 2007 comme souscriptrice de traités et facultatives pour les pays francophones de l'Afrique de l'Est et certaines compagnies kenyanes. Elle a été nommée directrice du bureau régional de Maurice en juillet 2010.



M. Omar GOUDA

Directeur du Bureau régional du Caire et Directeur général délégué d'Africa Retakaful

Après avoir achevé ses études dans l'une des universités les plus prestigieuses de la région en 1982, M. Omar Gouda a commencé sa carrière professionnelle à l'autorité égyptienne de contrôle des assurances. Il a occupé des postes techniques dans diverses compagnies d'assurances en Egypte et ailleurs et a été membre de nombreux comités et commissions techniques de compagnie et d'autres institutions. La carrière de M. Gouda prit une tournure décisive lorsqu'il fut nommé responsable des affaires techniques de la plus vieille compagnie d'assurances de la région, à savoir la *National Insurance Company (NIC)*

d'Egypte. M. Gouda a également été directeur général d'*AlAhlia Insurance Company* en Arabie saoudite jusqu'en 2003, date à laquelle il a été recruté à *ESIH*, compagnie égyptienne, toujours en tant que directeur général.

En octobre 2003, M. Gouda a été recruté à Africa Re en qualité de représentant local au Bureau du Caire dont il est devenu le premier directeur régional en mai 2005, fonctions qu'il cumulera avec celles de directeur d'*Africa Retakaful Company* à la création de cette filiale d'Africa Re en 2010.



M. Olivier N'GUESSAN-AMON

Directeur régional, Abidjan

Après 7 ans à la tête de la section de production Vie et Non-Vie de compagnies d'assurances en Côte-d'Ivoire, M. Olivier Nguessan a dirigé le bureau de SCOR pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre francophone. Il a également été directeur général de la Compagnie générale d'assurances pendant 3 ans avant d'être recruté à Africa Re en 2005 en tant que souscripteur principal. Il a été directeur adjoint du Bureau régional d'Abidjan de janvier 2008 à mars 2011, date à laquelle il a été promu au poste de directeur de ce bureau régional.

M. N'GUESSAN est titulaire d'une Maîtrise d'Economie d'Entreprise (Université Nationale Côte d'Ivoire-Abidjan Cocody) et d'un Diplôme d'Etudes Supérieures d'Assurance de l'Institut International d'Assurance (IIA) Yaoundé – Cameroun)



M. Daryl De VOS

Directeur général délégué, Africa Re SA Limited (ARCSA)

Après près de 2 décennies de carrière au cours desquelles il s'est imposé comme un acteur essentiel du secteur des assurances en Afrique du Sud, Daryl fut recruté à l'issue d'une procédure de recherche de têtes en 2003 pour faire partie de l'équipe de direction pionnière qui a transformé le bureau de représentation de la Société en Afrique du Sud en une filiale à 100%. Son recrutement s'est avéré payant dans la mesure où il a contribué de manière décisive à la rapide croissance de la Société sur le marché hautement concurrentiel de l'Afrique du Sud. Daryl a commencé sa carrière à Africa Re en tant que responsable de la souscription et du marketing avant d'être promu directeur général délégué adjoint

en 2007 et directeur général délégué en 2011. Non seulement Daryl a-t-il dirigé avec efficacité la fonction souscription et marketing, mais aussi il a régulièrement participé et contribué à l'évaluation de la Société par les agences de notation et à l'élaboration de ses programmes de rétrocession.

Daryl a assumé et continue d'assumer des responsabilités dans diverses associations professionnelles telles que le *South African Insurance Association* (Association des assureurs d'Afrique du sud) dont il est membre du Conseil d'administration depuis 2013 et l'*Insurance Institute of the Cape of Good Hope* (Institut des assurances du cap de Bonne espérance) dont il a été le président en 2003. Il a suivi plusieurs programmes de formation professionnelle dont le programme international de formation de cadres de l'Ecole de commerce de Wits.



M. Sory DIOMANDE

Directeur régional, Afrique de l'Ouest anglophone

M. Sory Diomande a été nommé directeur du Bureau régional d'Africa Re pour l'Afrique de l'Ouest anglophone le 1er juin 2012. Il a commencé sa carrière à Allianz Côte-d'Ivoire en tant qu'actuaire Vie avant d'être recruté par Swiss Re en 2002 en qualité de souscripteur traités et facultatives Non-Vie à Johannesburg, à Paris et à Singapour. M. Diomande a occupé ensuite le poste de Senior Manager chargé du Japon, de l'Indonésie, de la Thaïlande, du Vietnam et du Laos à Allianz Re Asie et Pacifique avant de rejoindre Willis Re Singapour et Londres en tant qu'analyste financier. Avant

d'être recruté à Africa Re, M. Diomande était directeur général d'une captive en réassurance à Casablanca.

M. Diomande est titulaire d'un diplôme d'actuariat (Bac+5) obtenu à l'INP-HB/HEA en Côte-d'Ivoire et d'un MBA délivré par l'Instituto de Empresa (IE Business School) Madrid, Espagne. Il représente Africa Re dans diverses commissions exécutives professionnelles régionales.



M. Shimelis BELAY

Représentant local | Consultant
Bureau de contact d'Addis-Abeba

M. Shimelis Belay a fait ses premiers pas dans le secteur des assurances en 1977 et a occupé diverses fonctions avant d'être promu au poste de chef du Département de la gestion du risque de la Compagnie éthiopienne des assurances (EIC). En 1994, il s'établit au Kenya où il travaille comme directeur général dans diverses compagnies de gestion du risque et d'expertise-sinistre. En 2004, il est recruté comme souscripteur principal à Africa Re où il est promu sous-directeur des opérations au Kenya avant d'être affecté en

Ethiopie en 2011 comme premier représentant local au Bureau local d'Addis-Abeba.

M. Shimelis Belay est titulaire d'une licence en génie mécanique. Il est membre de l'ACII et du Chartered Insurance Institute de Londres. Il est également membre du Chartered Institute of Arbitrators du Royaume-Uni et membre associé de l'Institut des experts-sinistres d'Afrique du Sud.

M. Shimelis est représentant local et consultant d'Africa Re au bureau local d'Addis-Abeba depuis 2013.



M H BOUBRIK
Président

Déclaration du Président

J'ai le plaisir de présenter le 38^{ème} Rapport annuel du Conseil d'administration de la Société africaine de réassurance. Le Rapport annuel présente les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice 2015, l'état de la situation financière au 31 décembre 2015 et l'état de résultat consolidé de l'exercice. Le document présente également l'environnement commercial de la Société, le Rapport du Commissaire aux comptes, ainsi que les rapports sur la gestion du capital, la gouvernance d'entreprise, la gestion intégrée des risques, et les ressources humaines et la rémunération.

L'encaissement de primes brutes de la Société a enregistré une baisse de 3,9%, passant de 717,52 millions \$EU en 2014 à 689,29 millions \$EU en 2015, à cause d'une dépréciation à double chiffre de la quasi-totalité des monnaies africaines dans lesquelles la Société souscrit la majorité des affaires. Cette performance qui se situe nettement en deçà des prévisions et de la croissance de 7,02% réalisée en 2014, a été négativement affectée par la conversion des primes souscrites en la monnaie de présentation des comptes, à savoir le dollar américain qui s'est fortement apprécié par rapport à nos monnaies de transaction. Toutefois, la moyenne pondérée du taux de croissance de la prime, la croissance réelle dans les monnaies originelles, a été de 9,35% en 2015, en se basant sur les taux de change par rapport au dollar américain en 2014, ce qui se traduit par une perte de conversion d'environ 95,58 millions \$EU.

Le rand sud-africain, monnaie dans laquelle environ un quart des primes de la Société sont souscrites, s'est déprécié de 34,49% en 2015, tandis que le naira nigérian et le shilling kenyan perdaient en moyenne 8,85% et 13,09%

respectivement de leur valeur par rapport au dollar américain. Cette tendance est similaire pour de nombreuses autres monnaies africaines. D'autres circonstances défavorables ont continué à freiner la croissance de la prime, principalement la baisse des tarifs due à une capacité excédentaire, un afflux surabondant de capital provenant de l'extérieur du continent, et une concurrence féroce dans de nombreux marchés. En outre, en raison de la persistance du cycle baissier, la Société a pris des mesures importantes pour éviter d'avoir un portefeuille fortement déficitaire et garantir ainsi un résultat net satisfaisant. Enfin, les changements dans l'achat de la réassurance et les rétentions plus élevées des assureurs ont également contribué à la baisse de la croissance de la prime de réassurance.

La prime brute acquise, après ajustement pour variation de la provision pour primes non acquises, s'est établie à 692,18 millions \$EU (2014: 708,58 millions \$EU), soit une baisse de 2,31% par rapport à l'exercice précédent.

Un montant total de 101,35 millions \$EU a été cédé aux rétrocessionnaires au cours de l'exercice, contre 94,14 millions \$EU en 2014. La politique de rétrocession de la Société est restée inchangée au cours de l'exercice. Africa Re a continué de recourir principalement à un programme en excédent de sinistres pour les risques conventionnels et à des couvertures spéciales pour les risques pétroliers et pétrochimiques majeurs. Le coût total de la rétrocession a légèrement chuté en raison du cycle baissier du marché international.

Les sinistres bruts payés au cours de l'exercice se sont élevés à 346,18 millions \$EU, chiffre quasi-identique à celui de 2014 (344,56 millions \$EU). La sinistralité a été clémente en 2015, année qui n'a enregistré aucun sinistre catastrophique ou sinistre important. En conséquence, le ratio de sinistres bruts s'est amélioré, se situant à 48,93%, contre 49,46% l'exercice précédent. Si l'on tient compte de la variation de la provision pour comptes à recevoir, y compris l'IBNR, le ratio de sinistres net s'est amélioré de manière significative, passant ainsi de 55,69% en 2014 à 52,67% à la clôture de l'exercice considéré, ce qui confirme la tendance positive de la discipline en matière de souscription.

Au cours de l'exercice, les dépenses d'investissement ont été maintenues dans les limites des prévisions et sont restées conformes, dans la mesure du possible, au volume d'affaires de la Société, aux conditions économiques et commerciales, à la stratégie et aux perspectives commerciales de la Société. Les charges administratives se sont accrues de 6,06%, pour s'établir à 40,07 millions \$EU. Cet accroissement

est imputable à l'inflation, au besoin d'assurer la compétitivité des salaires et avantages du personnel et aux investissements destinés à améliorer la plate-forme informatique de la Société. Le ratio de frais de gestion, y compris la provision pour créances douteuses, a enregistré une hausse, se situant à 6,78% (2014: 6,15%; 2013: 6,14%), en raison de la baisse des primes nettes acquises en 2015.

La Société a maintenu sa discipline en matière de souscription qui, ajoutée à une sinistralité clémente, a abouti à un bénéfice technique net (après frais de gestion) sans précédent de 77,64 millions \$EU en 2015, contre 68,65 millions \$EU en 2014, soit une hausse de 13,09%. Cette tendance positive est le résultat d'une stratégie délibérée consistant à privilégier une souscription rentable, et non la croissance du chiffre d'affaires.

La Société a enregistré la pire performance de son histoire en matière de placements. Les produits de placements et revenus d'autres sources, y compris les intérêts sur les dépôts de réassurance et les gains / pertes de conversion réalisés, ont baissé de 47,13%, se situant à 26,75 millions \$EU, contre 50,50 millions \$EU en 2014. Cette mauvaise performance s'explique par les mauvais résultats affichés par les marchés internationaux et africains et les faibles intérêts générés en 2015. La plupart des marchés des actions et des obligations ont réalisé des performances décevantes, tandis que les taux d'intérêt sur les dépôts à terme sont restés extrêmement bas. Les produits de placements en monnaies locales se sont également ressentis des effets défavorables de la dépréciation des monnaies. Le rendement de l'investissement a été de 2,52%, contre 4,78% en 2014. L'actif financier de la Société s'est contracté légèrement de 3,03%, passant de 1,265 milliard \$EU en 2014 à 1,226 milliard \$EU en 2015, chiffre qui tient compte de l'incidence de la dépréciation de 34,49% du rand sud-africain, monnaie dans laquelle est détenu 13,02% de l'actif financier de la Société.

Les fonds propres s'élevaient à 780,07 millions \$EU, contre 736,92 millions \$EU en 2014, soit une progression de 5,86%. Pour une large part, cette progression est à rapporter au volume significatif du bénéfice non redistribué en 2014.

L'économie mondiale a crû de 3,1% en 2015, chiffre inférieur aux 3,4% de l'exercice précédent, dans un contexte de baisse de la demande mondiale et de perspectives moins prometteuses. La reprise des économies développées a été faible et inégale. L'économie américaine a enregistré une croissance louable de 2,5%, ce qui a entraîné une légère révision à la hausse des taux d'intérêt par la Réserve fédérale, avec pour conséquence une nette appréciation du dollar par rapport à

toutes les autres monnaies. Le ralentissement de l'économie chinoise et la baisse des prix des matières premières ont été des signes de la faible activité de l'économie mondiale et des conséquences du rééquilibrage et de l'ajustement économique. La plupart des économies des pays émergents se sont ressenties du durcissement de la situation financière extérieure et des difficultés économiques dues aux facteurs géopolitiques. Confrontés à des troubles politiques, certaines de ces économies, telles que celle du Brésil, ont enregistré une croissance plus faible que prévu.

La croissance de l'économie africaine a été de près de 3,75% en 2015, performance inférieure aux 5% de 2014, à cause de nombreuses difficultés, à savoir la baisse des prix des matières premières, le ralentissement de l'économie de la Chine -principal partenaire commercial et investisseur étranger en Afrique-, et la forte dépréciation de la quasi-totalité des monnaies. Toutefois, la plupart des économies africaines ont enregistré une croissance du PIB supérieure à celle des pays des autres continents. La Côte d'Ivoire, l'Ethiopie, le Mozambique, la Tanzanie, le Rwanda et le Kenya ont affiché des taux de croissance économique supérieurs à 6%, tandis que nombre d'autres pays tels que le Maroc, l'Egypte et le Nigeria ont eu une croissance supérieure à 3%, ce qui confirme l'espoir de la résilience d'une économie africaine confrontée à des vents extérieurs défavorables, notamment la pénurie de devises étrangères et la baisse des investissements étrangers directs.

L'Afrique du Sud, 2^{ème} économie du continent où la Société tire près du quart de ses revenus, a de nouveau réalisé une performance décevante, avec un taux de croissance du PIB de 1,3% seulement. Ce mauvais résultat s'explique par les difficultés budgétaires actuelles, la baisse de la consommation, la réduction des exportations et l'augmentation des importations. Les tensions sociales, économiques et politiques ont aggravé la situation et causé une forte dépréciation du rand vers la fin de l'exercice. De nombreux analystes estiment que les problèmes rencontrés par la Barclays Bank (Royaume-Uni) et l'assureur suisse Zurich, qui ont récemment annoncé leur sortie du marché africain pour le premier et du marché d'Afrique du Sud pour le second, ont certainement été aggravés par la volatilité du rand, signe de la faible confiance des investisseurs dans l'avenir proche de l'économie de ce pays caractérisée par la dépréciation de la monnaie et le ralentissement économique qui laisse entrevoir une stagnation.

La dépréciation de la monnaie sud-africaine reste une source de préoccupation pour la Société, d'autant plus qu'en 2015, elle a fait perdre à la Société 30 millions \$EU d'encaissement de primes et 1,1 million \$EU au niveau des produits de placements.

Face à la forte dépréciation des monnaies africaines au cours des dernières années, et notamment vers la fin de l'exercice 2015, le Conseil a examiné les stratégies destinées à atténuer l'impact des fluctuations des taux de change sur l'actif et la performance de la Société. Aussi a-t-il pris en 2015 la décision de convertir en titres en dollars américains, lorsque cela est possible, les fonds excédentaires en monnaies locales. Toutefois, cela n'est possible que dans les pays où il y a suffisamment de liquidités en devises étrangères. En attendant qu'une solution soit trouvée, l'alignement naturel du passif et de l'actif techniques, tous deux libellés en monnaies locales, a permis d'atténuer l'impact négatif. S'agissant de la baisse du chiffre d'affaires et de l'augmentation de la réserve de conversion due à la dépréciation des monnaies, le Conseil continuera d'examiner les produits de couverture pour protéger la Société contre ce risque. Il convient toutefois de souligner que les monnaies africaines ne bénéficient pas toutes d'une couverture commerciale et publique contre les risques de change, et que les produits de couverture sont rares, coûteux et très spéculatifs.

L'année 2015 a été difficile pour l'industrie mondiale de la réassurance, avec des perspectives négatives émises par toutes les agences de notation. Bien que les réassureurs internationaux et africains aient enregistré des résultats positifs en 2015 –quoique légèrement en deçà de l'excellente performance de 2014–, grâce à l'absence de sinistres catastrophiques et à la libération moins élevée des provisions, les analystes ont identifié des signes croissants selon lesquels la situation défavorable actuelle sur le marché traditionnel de la réassurance va au-delà d'un cycle normal et pourrait être structurelle. Les circonstances défavorables souvent citées sont la surcapitalisation, la croissance du capital alternatif qui est considéré comme négatif pour les réassureurs traditionnels, la baisse des tarifs, notamment dans la branche Dommages aux biens, et la persistance du faible rendement de placements, ce qui aggrave le risque, car les réassureurs souhaitent des rendements plus importants pour réduire la pression sur les bénéficiaires.

La Société a réalisé un excellent bénéfice technique (après frais de gestion), soit 13,14%, chiffre supérieur à celui de l'exercice précédent et aux 11,17% et 7,42% de 2014 et 2013 respectivement. Le bénéfice technique (après frais de gestion et avant les produits de placements) a connu une progression de 13,09%, se hissant ainsi à 77,64 millions \$EU; ce chiffre ajouté au modeste montant des produits de placements, soit 26,75 millions \$EU, résultat le plus faible depuis 2009, a produit un bénéfice net global légèrement

supérieur au seuil psychologique de 100 millions \$EU franchi pour la première fois par la Société à la fin de 2014. L'exercice s'est ainsi clôturé avec un bénéfice net global de 103,65 millions \$EU.

La volatilité des marchés financiers et la possibilité d'une forte chute des produits de placements en une seule année, comme l'illustre la baisse de 47,02% subie par la Société en 2015, nous rappellent fortement la nécessité d'accorder la priorité à une souscription prudente. En effet, grâce à un excellent bénéfice technique, la Société a pu afficher un rendement moyen sur capitaux propres de 13,67%, chiffre inférieur aux 16,51% de 2014, mais se situant dans la tranche supérieure de la performance de l'industrie mondiale de la réassurance, estimée à 11% pour 2015.

Au cours de la période considérée, la Société est restée à la pointe du développement, de la transformation et du renforcement du secteur des assurances et de la réassurance en Afrique. Africa Re a impulsé la création de pools d'assurance supplémentaires sur le continent et a activement participé à la sensibilisation sur le rôle des assurances, ainsi qu'au renforcement des capacités des acteurs de l'assurance en Afrique par le biais de ses initiatives propres ou en collaboration avec différents organismes régionaux et continentaux. Conformément à sa mission de promotion du développement des marchés africains des assurances et de développement économique de l'Afrique, la Société a pu, grâce à ses compétences avérées en matière de renforcement des capacités, contribuer à l'amélioration des connaissances techniques en assurance par le biais de formations, séminaires et conférences en interne, nationaux et régionaux, organisés pour les marchés d'assurance locaux. En outre, Africa Re a assuré la formation de nombreux professionnels et compagnies en gestion des risques par le biais de programmes adaptés aux besoins et de détachements en interne.

La Société a organisé et financé le premier ouvrage sur la législation et la réglementation de l'assurance en Afrique, publié en mai 2015, et qui a reçu un écho très favorable de la part des professionnels et investisseurs dans les assurances.

Le Fonds spécial pour les activités de responsabilité sociale d'entreprise (RSE), financé par la Société à hauteur d'un maximum de 2% de son bénéfice net annuel, a continué à promouvoir des initiatives en consultation avec les partenaires de la Société, à savoir les cédantes, les marchés d'assurance, les associations nationales d'assureurs, les instituts régionaux des assurances et les autorités de contrôle. En 2015, le Fonds spécial RSE a soutenu financièrement les

communautés affectées par l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, la campagne de prévention du cancer du sein au Soudan, et des enfants orphelins en Afrique du Sud. Les efforts destinés à la création d'une plate-forme en ligne pour la formation de jeunes professionnels africains des assurances ont été poursuivis. Un partenariat a été établi avec le Programme Impact Insurance de l'OIT pour financer des initiatives visant à augmenter la capacité en micro-assurance en Afrique.

En juin 2015, au cours de la toute première cérémonie de remise des Prix dans les Assurances en Afrique organisée à Tunis, des distinctions ont été remises pour le Directeur général de compagnie d'assurance de l'année, la meilleure innovation de l'année de l'année et à la Compagnie d'assurance de l'année. Ces prix permettront de célébrer le professionnalisme, l'excellence et l'innovation chez les acteurs des assurances en Afrique, au moment où ils déploient des efforts pour renforcer le rôle de l'industrie de l'assurance dans leurs économies.

Pour améliorer sa visibilité et son image, la Société a présenté son nouveau logo au cours de plusieurs cérémonies festives organisées en 2015. Le nouveau logo de trois couleurs, bleu, or et blanc, comporte une icône présentant le continent africain à l'intérieur d'un globe; le logotype consiste en les mots 'Africa Re' qui sont déjà connus par la majorité de nos clients et partenaires. Ce nouveau logo présente Africa Re comme un leader de l'industrie africaine de la réassurance, fier d'être né en Afrique, de servir l'Afrique, mais avec une présence dans le monde entier et un service conforme aux normes internationales.

Africa Re a continué à recevoir des distinctions décernées par les acteurs de l'industrie. Pour la cinquième année consécutive, la Société a été lauréate du "Best Regional Takaful Company" (meilleure compagnie Takaful régionale), décerné lors de l'International Takaful Summit à Londres. Elle s'est également vu attribuer récemment le prix du "Best African Takaful Company of the Decade" (meilleure compagnie Takaful de la décennie en Afrique), également lors de l'International Takaful Summit à Londres.

En interne, un accent particulier a été mis sur le renforcement de la capacité technique en gestion intégrée des risques (GIR) pour améliorer les services et la sécurité de la Société, et faire ainsi passer son évaluation de la gestion intégrée des risques par les agences de notation de « Bonne » à « Bonne avec de fortes améliorations ». Africa Re a continué d'améliorer ses outils de tarification et de modélisation. La filiale de la Société en Afrique du Sud a poursuivi avec succès la mise

en œuvre du nouveau Solvency Assessment and Management –évaluation et gestion de la solvabilité- (SAM), équivalent du Solvency II –Solvabilité II- européen; le SAM devrait entrer en vigueur en 2016 en Afrique du Sud.

Les compétences et aptitudes du personnel dans le domaine des risques spéciaux tels que les risques agricoles ou les risques Pétrole & Energie ont été renforcées par le biais de détachements hors du continent dans les services de nos partenaires.

La Société a accéléré la mise en œuvre des autres initiatives stratégiques en 2015, parmi lesquelles la mise en place d'une plate-forme informatique de très haut niveau et l'amélioration de l'expertise dans les risques spéciaux. Un nouveau système de planification des ressources en entreprise (ERP) a été installé pour rendre plus efficaces les fonctions d'appui et de contrôle non essentielles. La centralisation des infrastructures a été réalisée avec deux centres de récupération des données en cas de catastrophe (un centre principal et un centre secondaire) installés dans deux grandes villes africaines.

Le Conseil d'administration a tenu ses quatre réunions ordinaires en 2015. Il a ainsi pu prendre des décisions importantes et donner des orientations à la Direction. En plus de son rôle traditionnel de supervision de la mise en œuvre de la stratégie et d'orientation par rapport à des questions opérationnelles vitales, le Conseil a adopté le programme de rétrocession et approuvé des projets d'investissement relatifs aux bureaux administratifs et aux prises de participation. Le Cadre GIR a été révisé et d'autres politiques ont été adoptées, dont la politique de succession du personnel et les politiques de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Le Conseil d'administration a engagé une révision exhaustive de la gouvernance d'entreprise en mettant les documents statutaires et la Charte du Conseil en conformité avec les réalités actuelles et les meilleures pratiques dans l'industrie.

Au cours de l'exercice, le Conseil et la Direction ont géré avec succès la sortie du capital de la Société de deux institutions de financement du développement, en l'occurrence la SFI et DEG, et accueilli deux nouveaux partenaires stratégiques issus de l'industrie mondiale de l'assurance et de la réassurance, à savoir AXA et FAIRFAX. La gestion de ce processus a été accueillie favorablement par nos clients, les institutions sœurs et les agences de notation, car elle pourrait contribuer à renforcer notre visibilité, améliorer notre flexibilité financière, mieux servir nos clients et accomplir plus rapidement notre mission.

A.M. Best a reconduit la note «A-» de la Société avec, pour la deuxième année consécutive, des perspectives positives. Standard & Poor's a aussi réaffirmé la note « A- » d'Africa Re, avec des perspectives stables. La Société a ainsi pu maintenir une position concurrentielle unique sur le continent. Nous avons pleinement conscience de l'importance de ces performances renouvelées dans un environnement volatile et en mutation rapide. Nous nous engageons à maintenir et améliorer la sécurité financière que nous offrons à nos clients.

Bien que l'exercice 2015 ait été difficile, la Société a pu afficher un excellent bénéfice, ce qui va certainement renforcer son capital grâce aux bénéfices non distribués, après la distribution de dividendes substantiels aux actionnaires. Le Conseil d'administration et la Direction ne ménageront aucun effort pour assurer la protection et la croissance du portefeuille des affaires de la Société grâce à des services de qualité aux cédantes et à des partenariats. En dépit des difficultés auxquelles sont confrontées les économies africaines depuis le début de 2016, des indicateurs d'un ralentissement de la croissance économique mondiale, et des perspectives négatives pour le secteur de la

réassurance, nous gardons espoir que l'exercice en cours sera légèrement meilleur que le précédent pour la Société en termes de croissance et de bénéfice, à moins que se produise une forte dépréciation des principales monnaies africaines. Notre optimisme se justifie par la stabilité de notre portefeuille dans nos principaux marchés, notre relative forte diversification géographique, ainsi que nos forces internes et compétences distinctives avérées depuis des années.

Au nom du Conseil d'administration, je tiens à remercier tout le personnel en poste dans les 8 centres de production de la Société, ainsi que l'équipe de direction conduite par M. Corneille KAREKEZI, pour leur dévouement et leur ardeur au travail qui ont contribué aux très bons résultats enregistrés en 2015.

Je remercie également nos cédantes, nos courtiers et nos partenaires d'affaires pour leur soutien et leur confiance réaffirmés.

Bonne lecture

Hassan BOUBRIK

Président du Conseil d'administration
et de l'Assemblée générale



M. Corneille KAREKEZI
Directeur général du Groupe

RAPPORT DE LA DIRECTION

I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET COMMERCIAL EN 2015

Economie mondiale: une demande atone et des perspectives en demi-teinte

L'activité économique mondiale est restée timide en 2015, avec une croissance de 3,1% contre 3,4% en 2014. Le ralentissement et le rééquilibrage de l'économie chinoise, la baisse du cours des matières premières et les tensions dans la quasi-totalité des pays émergents ont porté préjudice à un redressement économique modéré et inégal dans les pays développés. L'économie politique a été à la une, notamment avec les négociations sur la Grèce dont l'échec a conduit le monde plus que jamais au bord de la crise. D'autres événements politiques et sociaux tels que la guerre en Syrie et la crise des migrants en Europe ont pesé sur les perspectives de croissance en 2015.

L'économie américaine a crû de 2,5% contre 2,4% en 2014, assez pour convaincre la Réserve fédérale qu'elle était enfin apte à mener une politique de hausse de taux d'intérêt. Le chômage est tombé de 5,6% à 5% ; le salaire moyen par heure dans le secteur a augmenté de 2,3% et la main-d'œuvre s'est enrichie de 2,6 millions de personnes. Toutefois, ces évolutions n'ont pas suffi à absorber les quelque 15 millions de chômeurs recensés dans le monde en 2010. A plus d'un égard, l'environnement économique

mondial en 2015 n'a guère été différent de ce qu'on a vu depuis la fin officielle de la récession en 2009.

La reprise dans l'Union européenne s'est poursuivie en 2015 encore qu'à un rythme plus lent que prévu. La croissance est repartie au cours de l'année avec un chiffre de 1,5% contre 0,9% en 2014. Cette performance est la meilleure depuis le début du redressement en septembre 2013. Toutefois, le rythme du redressement dans l'Union européenne a été d'autant plus décevant que la zone euro a bénéficié d'une double impulsion, à savoir la chute des prix de l'énergie et la politique d'assouplissement quantitatif adoptée par la Banque centrale européenne. Les dépenses de consommation n'ont pas connu d'accélération malgré un euro faible favorable aux importateurs et qui a contribué à un important excédent du compte courant de 3,7% du PIB en 2015.

Au Japon, bien que la dynamique du marché de l'emploi soit restée forte, quelques vents contraires sont venus assombrir les perspectives pour la 3ème économie mondiale. En effet, un yen plus fort et une demande extérieure molle ont pesé sur l'économie japonaise qui n'a crû que de 0,6% contre une croissance nulle en 2014. Sur le plan intérieur, la perspective d'une déflation a failli ralentir la consommation.

Pourtant, c'est la Chine qui a mieux illustré le ralentissement persistant de la croissance mondiale, avec le déclin de l'investissement et d'autres facteurs clés qui ont fait craindre un ralentissement encore plus important de l'activité économique. Le PIB réel de la Chine a déceléré à 6,9% en 2015, pire performance du pays en 25 ans.

Dans les pays émergents, plusieurs facteurs ont contribué au ralentissement de la croissance. Ces facteurs ont pour nom la baisse des cours des matières premières et le durcissement des conditions financières extérieures, les difficultés structurelles, le rééquilibrage en Chine et un contexte économique morose lié à des facteurs géopolitiques. Le ralentissement en Chine n'a pas été sans conséquences pour plusieurs pays émergents.

Le Brésil a dû faire face à des troubles politiques et à un repli de l'activité économique plus important que prévu. En conséquence, l'économie du pays a affiché une croissance de -3,8% contre 0,1% en 2014. La Russie a connu la récession, avec un chiffre de -3,7% en 2015 contre 5% en 2014. Tout aux antipodes du Brésil et de la Russie, l'Afrique subsaharienne a enregistré une croissance plus ou moins lente (3,5% contre 5% en 2014). A l'origine de cette performance, le ralentissement de la consommation intérieure et la contraction des dépenses d'investissement, la baisse des cours des matières premières, le fléchissement de la demande mondiale de produits d'exportation, les contraintes budgétaires

et le déclin de l'investissement direct étranger qui ont entravé la croissance.

L'économie africaine: croissance modérée dans un contexte de détérioration des conditions économiques

L'année 2015 a été difficile pour nombre d'économies africaines pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le cours d'une bonne partie des principales matières premières a chuté de plus de 50% (60% pour le minerai de fer, 55% pour le pétrole brut par exemple). Cette évolution a grevé les budgets des Etats dont plusieurs tirent plus de 80% de leurs réserves en devises et de leurs recettes publiques de la vente de matière premières. La baisse des cours des matières premières a eu des conséquences néfastes sur l'économie de pays tels que le Nigeria, l'Angola, l'Algérie ou la Guinée équatoriale qui exportent du pétrole, la Zambie et la République démocratique du Congo qui produisent du cuivre et le Ghana, l'Afrique du Sud, le Mali et le Burkina Faso qui produisent de l'or. Ensuite, les économies africaines se sont ressenties du ralentissement de la croissance en Chine, premier partenaire commercial de l'Afrique et principal partenaire financier du continent. Enfin, la conjugaison des facteurs susévoqués a eu pour conséquence la dépréciation des monnaies africaines par rapport au dollar des Etats-Unis, monnaies dont certaines, comme le rand sud-africain, ont perdu pas moins de 30% de leur valeur, tandis que beaucoup d'autres ont subi une dépréciation à 2 chiffres.

En conséquence, l'économie africaine n'a progressé que de 3,75% en 2015, soit moins que la moyenne des 10 dernières années (5%). Il faut dire que les événements mentionnés plus haut ont eu des conséquences très variées sur les économies africaines ; d'où des taux de croissance du PIB différents d'un pays à l'autre. En effet, certains pays ont vu leur PIB croître de plus de 6% tandis que ce chiffre a à peine excédé 3,5% dans d'autres cas. La Côte-d'Ivoire, l'Ethiopie, le Mozambique, la Tanzanie, le Rwanda et le Kenya font partie du 1er groupe de pays tandis que l'Angola, Nigeria, le Ghana, le Botswana, l'Afrique du Sud, le Congo et la Guinée équatoriale rentrent dans la 2nde catégorie.

L'économie sud-africaine n'a crû que de 1,3% en 2015 à cause de graves problèmes de consommation, de difficultés budgétaires persistantes, de la contraction des dépenses d'investissement en capital tant publiques que privées ainsi que de la mauvaise tenue des exportations et de l'augmentation des importations. Le rand s'est fortement déprécié à cause de l'importance des fuites de capitaux et des déséquilibres commerciaux ainsi que du renforcement du dollar. A 25% (contre 11% en moyenne pour les pays à revenu intermédiaire de

la tranche supérieure selon la Banque mondiale), le chômage reste le principal problème du pays et la grande priorité des pouvoirs publics.

Marchés financiers: un rendement faible dans un environnement marqué par une performance contrastée et un dollar plus fort

L'année 2015 a été marquée par des événements majeurs: le lancement du programme d'assouplissement quantitatif européen en janvier, la faillite de la Grèce en juillet, la dévaluation de la monnaie chinoise en août, l'augmentation des taux d'intérêt par la Réserve fédérale aux Etats-Unis en décembre, etc. De plus, les cours du pétrole brut ont atteint leur niveau le plus bas depuis 12 ans à cause d'une offre excédentaire, évolution dont l'une des conséquences a été la dépréciation des monnaies africaines.

D'une manière générale, la performance des places financières a été négative au cours de l'année (-11% pour le TOPIX, -4,4% pour le DJ Euro Stoxx, -14,6% pour le MSCI EM, -0,4% pour le MSCE EAFE). Seul le S&P 500 s'est mieux comporté avec une performance de 1,4%. S'agissant des instruments à taux fixe, le meilleur rendement a été celui des titres préférés (8,5%). Les titres du Trésor de 10 et 30 ans ont clôturé l'année avec un rendement de 0,9% et -3,2% respectivement.

Les rendements ont été contrastés sur les places financières. Le Nigeria et le Kenya ont enregistré des performances négatives (-17,4% pour le Nigeria ASI et -21% pour le Nairobi NSE 20). L'Afrique du Sud a enregistré une meilleure performance avec +7,5% pour le South Africa Top 40.

Les marchés obligataires n'ont pas été plus performants. En effet, la Réserve fédérale a relevé les taux d'intérêt au 4ème trimestre 2015 pour la 1ère fois depuis juin 2006. La plupart des indices de référence des valeurs à taux fixe de qualité ont enregistré des pertes marginales, tandis que les difficultés ont persisté pour les valeurs à rendement élevé. Les titres de société de qualité supérieure et les valeurs sécurisées qui représentent 26,9% et 23,5% du US Aggregate Index, ont permis à celui-ci d'afficher un rendement meilleur que celui de titres du Trésor à échéance comparable.

Au cours de l'année, l'euro et la livre britannique se sont affaiblis de 10,88% et 5,12% respectivement contre le dollar des Etats-Unis. Le rand sud-africain, le naira, le shilling kenyan et la livre égyptienne se sont dépréciés de 34,49%, 8,85%, 13,09% et 9,51% respectivement contre le dollar des Etats-Unis. D'autres monnaies de transaction telles que le franc CFA, le dirham marocain, la roupie mauricienne et le birr éthiopien se sont dépréciés de 10,88%, 9,12%, 12,91% et 4,40% respectivement.

La valeur des placements de la Société a connu

une baisse marginale, passant de 1,072 milliard \$EU en 2014 à 1,048 milliard \$EU en 2015, principalement du fait de la dépréciation des principales monnaies de transaction contre la devise américaine, en particulier le rand sud-africain et le shilling kenyan.

En conséquence, les produits de placements et revenus d'autres sources se sont élevés à 26,75 millions \$EU en 2015, soit un rendement sur investissement de 2,52%. Ce résultat, la Société le doit en grande partie aux marchés des actions et des obligations moins l'impact de la détérioration des taux de change.

Réassurance mondiale: Une autre année clémente du point de vue de la sinistralité dans un contexte de détérioration des ratios et d'excédent de capacité

2015 a été une autre année clémente pour les réassureurs internationaux. En effet, les pertes assurées se sont contractées, passant de 35 milliards \$EU en 2014 à 32 milliards \$EU à la clôture de l'exercice. Le montant des sinistres d'origine humaine a été de 9 milliards \$EU contre 7 milliards en 2014 tandis que les catastrophes naturelles se sont élevées à 23 milliards \$EU contre 28 milliards en 2014. Bien que l'année ait été marquée par de nombreux événements catastrophiques et 26 000 fatalités contre 12 700 en 2014, le montant des pertes causées par les catastrophes naturelles en 2015 a été inférieur à la moyenne des 10 dernières années, soit 55 milliards \$EU.

La demande mondiale de produits d'assurance Non-Vie primaires a augmenté de 5,6% en 2015. Dans les 2 années à venir, cette demande sera principalement tirée par les pays émergents, eux dont la prime devrait augmenter de 7,9% et 8,7% respectivement à la 1ère et à la 2nde année.

Le résultat technique en Non-Vie devrait rester solide pour la 4ème année consécutive grâce à une bonne sinistralité en catastrophes naturelles et à la libération des réserves, ce qui devrait aboutir à un ratio combiné de quelque 90%. Toutefois, les marges de bénéfice se sont érodées ces 2 dernières années à cause de la baisse des taux. Les taux de réassurance pour les sinistres catastrophiques dans la branche Dommages sont presque à leur niveau le plus bas, et la baisse des taux dans la plupart des branches devrait être modérée au mieux. Dans les branches Dommages corporels et spécialisées, on peut s'attendre à des évolutions diverses significatives en matière de tarification selon le marché et la branche considérés.

Les perspectives sont sombres pour les produits de placements dans la mesure où le marché des obligations à rendement élevé pourrait rentrer dans la zone de turbulences. La grande inquiétude, c'est les réassureurs qui s'exposent au marché

des obligations à fort rendement en pleine hausse des taux d'intérêt. A la clôture du 1er semestre, le rendement des placements restait faible à 2,3%.

En conséquence, le rendement des capitaux moyens, qui se situait à 10,4% à la clôture du 1er semestre (2014 : 13,7%), devrait s'établir à quelque 11% à la clôture de l'exercice.

Les fusions et acquisitions dans le secteur des assurances et de la réassurance se sont poursuivies en 2015. Les transactions se succèdent d'autant plus que les acquéreurs cherchent à gagner en taille et en visibilité pour faire croître leurs affaires et mieux déployer leur capital en augmentation. De même, les fusions et acquisitions transfrontalières entre compagnies africaines ont augmenté ces 5 dernières années. Un nombre sans précédent de transactions ont été réalisées en 2015, principalement par des assureurs européens et sud-africains.

En Afrique, bien que les taux de prime baissent à cause de capitaux excédentaires et d'une âpre concurrence, les réassureurs continuent de faire des bénéfices même si les marges se rétrécissent chaque année. Toutefois, l'intérêt des acteurs internationaux pour le continent ne fléchit pas.

Solvabilité II entrera en vigueur en Europe à partir du 1er janvier 2016. Ce nouveau code réglementaire vise à assurer le même niveau de protection aux détenteurs de police dans l'Union européenne, quel que soit le pays où ils achètent leur couverture. Le Code SAM (acronyme anglais qui veut dire Evaluation et gestion de la solvabilité) quant à lui, entrera en vigueur en Afrique du Sud à la même période et sera adaptée aux réalités sud-africaines le cas échéant. Dans le reste du continent, on se prépare également à la gestion du capital basée sur le risque en adoptant les réglementaires nécessaires pour cette transition.

Négatives depuis janvier 2014, les perspectives du secteur de la réassurance ne s'améliorent pas en ce sens que les taux de prime devraient continuer de baisser et que le rendement de l'investissement devrait rester faible. Bien qu'elle puisse réduire le nombre d'acteurs sur le marché, on ne s'attend pas à ce que la multiplication des fusions et acquisitions résolve le problème de l'excédent de capital déversé sur le marché ces dernières années par les réassureurs traditionnels et non traditionnels.

Toutefois, la notation des réassureurs devrait rester bonne pour l'heure, et ce aussi longtemps que leur capitalisation restera bonne et les niveaux de bénéfice satisfaisants. Préoccupées par une érosion potentielle des provisions pour sinistres antérieurement constituées, les agences de notation veillent au grain et pourraient sévir si la rentabilité du secteur venait à se détériorer (quand bien même le niveau de capitalisation resterait

bon), si le rendement des capitaux propres tombait en-deçà de 10% ou si le montant des sinistres catastrophiques excédait 70 milliards \$EU dans un contexte de hausse soudaine de taux d'intérêt.

Africa Re en 2015: un excellent résultat technique dans un contexte d'âpre concurrence

Pour la 1^{ère} fois, l'encaissement de primes de la Société (689,29 millions \$EU) a été inférieur à son niveau de l'exercice précédent (717,52 millions \$EU) de 3,9% à cause du renforcement significatif et régulier du dollar des Etats-Unis par rapport aux monnaies africaines dans lesquelles la Société souscrit la plupart de ses affaires. En effet, si l'on utilise les taux de change de 2014, la production de la Société excède et les prévisions et le chiffre de l'exercice précédent de 1,5% et 9,35% respectivement. A 9,35%, le taux de croissance sous-jacente moyen pondéré en monnaies de transaction correspond à des pertes de change de 95,58 millions \$EU.

Les sinistres mineurs, importants et catastrophiques n'ont pas été très importants, ce qui a donné lieu à un excellent ratio de sinistres de 52,67% contre 55,69% en 2014, à une marge technique également excellente de 13,14% contre 11,17% en 2014 et 7,42% en 2013, à un ratio combiné tout aussi excellent de 86,86% contre 88,83% en 2014 et 92,58% en 2013 - soit un des meilleurs depuis des années - et à un solide résultat technique de 77,64 millions \$EU contre 68,65 millions \$EU en 2014 et 41,26 millions \$EU en 2013.

Si le bénéfice technique a été excellent, les produits de placements ont chuté, passant de 50,50 millions \$EU en 2014 à 26,75 millions \$EU à la clôture de l'exercice. Ce résultat est imputable à la performance généralement mauvaise des places financières mondiales et africaines et à des taux d'intérêt chroniquement bas.

En conséquence, le bénéfice net total de la Société a décliné, passant de 118,50 millions \$EU en 2014 à 103,65 millions \$EU en 2015.

Au nombre des facteurs majeurs qui ont contribué à cette évolution, on peut citer la forte dépréciation des principales monnaies de transaction de la Société ainsi que de plusieurs autres monnaies africaines, la baisse des taux sur un nombre de nos marchés ainsi que la restructuration des programmes de réassurance par certains acheteurs de couverture à l'effet de réduire les coûts. S'agissant du bénéfice net total, la contraction de 12,53% enregistrée en 2015

est une conséquence des difficultés des places financières mondiales dont le résultat a été une des pires performances de tous les temps en matière de produits de placements.

Le rendement des capitaux moyens en 2015 (13,67% contre 16,76% en 2014 et 13,19% en 2013) est resté bon et supérieur à la moyenne mondiale de 11%.

Le niveau de capitalisation, qui n'a cessé de progresser en 2015 grâce à un volume significatif du bénéfice non distribué, a clôturé l'année à 780 millions \$EU, soit une hausse de 5,86% par rapport aux 737 millions \$EU à la fin de 2014.

PERSPECTIVES POUR 2016

Des difficultés en matière de croissance de la prime et rentabilité stable pour la Société

La croissance mondiale devrait s'accroître légèrement à 3,4% en 2016 contre un chiffre prévisionnel de 3,1% en 2015 avec des disparités entre les principaux pays et les principales régions. En comparaison de 2015, les perspectives sont encourageantes pour les pays développés. En revanche, la croissance devrait être plus lente dans les pays émergents et en développement, principalement du fait des conditions économiques escomptées dans certains grands pays émergents et dans les pays producteurs de pétrole.

Les analystes financiers pensent d'une manière générale que les banques centrales devront faire face à la pression des marchés tandis que les actions devraient continuer d'être surévaluées et que les marchés de devises connaîtront une abondante activité en 2016. Les investisseurs resteront accrochés à l'hypothèse d'une 1^{ère} augmentation des coûts d'emprunt par la Réserve fédérale américaine depuis près d'une décennie. Ils devront en même temps s'intéresser à la croissance chinoise en ralentissement et suivre de près la portée des mesures d'allègement que prendraient d'autres banques centrales. L'évolution de la situation dans ces différentes parties du monde sera un facteur déterminant de l'attitude des investisseurs en 2016.

Le secteur de la réassurance dans le monde a enregistré des résultats financiers solides mais en déclin en 2015. Les réassureurs devraient continuer de faire face à une forte pression du marché, et les perspectives devraient rester sombres pour le secteur. Le problème de l'excédent de capacité créé par les apports de capitaux de réassureurs traditionnels et d'autres sources de financement ne trouvera pas une solution en 2016. Par ailleurs, les assureurs devraient accroître leur rétention et adopter de nouvelles stratégies d'achat de couvertures, source potentielle de difficultés structurelles pour

les réassureurs. Dans un tel contexte, la qualité de la tarification prendra un coup, et les réassureurs, en quête de rendement, pourraient prendre davantage de risques. Toutefois, compte tenu des rendements très bas enregistrés en 2015 et par crainte d'une éventuelle catastrophe, nous pensons que la raison l'emportera et que le déclin des taux de prime sera marginal.

Les difficultés du secteur de la réassurance dans le monde devraient se ressentir modérément sur le marché africain. En effet, si le secteur de la réassurance en Afrique est plus ou moins à l'abri des pressions internationales, du moins pour le moment, c'est grâce au peu de complexité des produits de réassurance sur le continent, à la prééminence de traités simples et stables par rapport aux facultatives, à la faiblesse de la demande de couvertures en risques catastrophiques, à la forte croissance du chiffre d'affaires et à la faible capitalisation relative de nombre d'assureurs.

Toutefois, la Société devra continuer de faire face à des difficultés d'un autre genre dans son environnement africain, notamment à la lente croissance des économies du continent et à la dépréciation des monnaies locales dans lesquelles est libellée la quasi-totalité de ses revenus.

L'expérience amère de 2015, année marquée par la dégringolade des cours du pétrole, une forte dépréciation des monnaies africaines (avec en tête de liste le rand sud-africain) et les menaces sur la croissance des économies africaines, porte à croire que ce n'est pas sans peine que la Société réalisera ses objectifs de croissance définis son 5^{ème} Plan stratégique qui couvre la période 2014-2018.

Si le taux de croissance sous-jacente de la prime devrait dépasser l'objectif de 7,5% pour s'établir à 10% en 2016, cet objectif pourrait ne pas être atteint si l'environnement économique et monétaire reste le même qu'en 2015.

En effet, la croissance devrait être de l'ordre de 4% en Afrique eu égard à la faible progression du PIB prévue pour les deux principales économies du continent que sont le Nigeria (2,4% contre 3% en 2014) et l'Afrique du Sud (1,7% contre 1,3% en 2014). La croissance pourrait d'ailleurs être plus faible sur le continent en raison notamment de la faiblesse de la demande de matières premières et des cours du pétrole, des tensions économiques et politiques en Afrique du Sud, du ralentissement des flux d'investissement direct étranger et d'aide publique au développement et de la pénurie de devises dans les pays producteurs de pétrole.

Sur les principaux marchés de la Société, la concurrence devrait rester forte, voire s'intensifier dans certains cas à cause d'une plus forte capitalisation des assureurs et réassureurs africains, de la création de nouvelles compagnies de réassurance nationales dans certains pays et

des ambitions de croissance et de diversification des acteurs sud-africains et européens. La concurrence et des taux de prime bas devraient rester de mise sur des marchés tels que l'Afrique du Sud, Maurice et l'Egypte. On s'attend cependant à ce que les taux de réassurance et les termes et conditions restent généralement bons, comme on l'a vu à l'occasion des renouvellements de décembre 2015/janvier 2016, en particulier dans un contexte de faiblesse du rendement de l'investissement. Enfin, rien ne porte à penser que la sinistralité se détériorera de manière significative dans la mesure où une bonne partie de l'Afrique n'est pas exposée à des catastrophes naturelles d'envergure.

S'il devait persister, l'affaiblissement des monnaies africaines par rapport à la monnaie de compte de la Société aurait des conséquences et sur le chiffre d'affaires et sur le bénéfice net de la Société, comme il en a été en 2015. Aussi le Conseil d'administration a-t-il décidé de renforcer la stratégie d'atténuation du risque de conversion de la Société en faisant appel à des mécanismes de couverture naturels, en convertissant en dollar des Etats-Unis les excédents de fonds en monnaies originales lorsque cela est possible et en investissant dans des instruments de couverture en dollar. Le Conseil d'administration envisage également d'acheter des produits de couverture du risque de change, encore que cette décision soit difficile si le prix de ces produits est élevé ou si leur portée, leur variété et leur disponibilité sont limitées ou encore si leur nature est spéculative, comme le portent à croire les difficultés que connaissent certaines institutions financières internationales dont les investissements sont libellés en rand sud-africain par exemple.

Malgré les difficultés actuelles en matière de croissance du chiffre d'affaires, le Conseil a bon espoir que les objectifs de ratio combiné (89% - 95%) et de rendement des capitaux moyens (11% - 16%) seront largement atteints en 2016 comme par le passé.

Fort de son bon niveau de capitalisation, la Société poursuivra ses efforts d'expansion en se déployant sur des marchés nouveaux et en proposant des produits novateurs à ses clients, mais aussi en tâchant de se distinguer sur les marchés existants. Elle s'emploiera, plus que par le passé, à développer les compétences internes et à renforcer ses traits distinctifs sur ses principaux marchés. Enfin, la discipline en matière de souscription qui a permis d'abaisser le ratio combiné de manière exceptionnelle ces derniers temps sera maintenue.

En conséquence, la Société s'attend à une faible croissance de l'encaissement de primes et à un bénéfice décent en 2016.

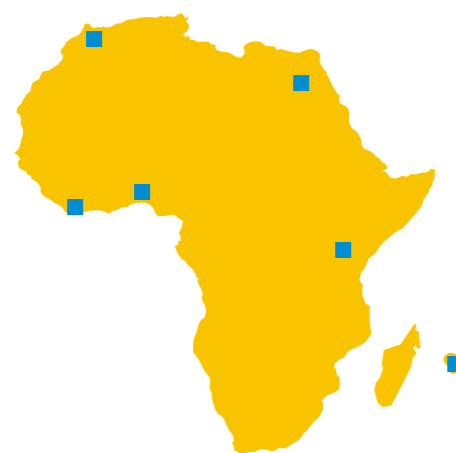
II. OPERATIONS

Cette section présente les résultats de l'exercice 2015 et les compare à ceux de l'exercice 2014.

Africa Re a un réseau de bureaux implantés dans 8 régions stratégiques du continent. Chaque bureau couvre des marchés spécifiques dans une région, ce qui assure la présence de la Société tous les marchés africains des assurances.

Ses relations de proximité avec ses clients et son attachement aux meilleures pratiques lui donnent un accès privilégié à des affaires diversifiées en Afrique et dans une moindre mesure en Asie et au Moyen-Orient.

La Société mène ses opérations à partir des centres de production suivants :



Six bureaux régionaux:

- Lagos, Nigeria: Afrique de l'Ouest anglophone et Pools;
- Abidjan, Côte d'Ivoire: Afrique francophone (Ouest et Centre);
- Casablanca, Maroc: Maghreb;
- Le Caire, Egypte: Afrique du Nord-Est et Moyen-Orient;
- Nairobi, Kenya: Afrique de l'Est et une partie de l'Afrique australe;
- Ebène, Maurice: Iles africaines de l'océan Indien, Asie et Brésil.

Deux filiales à 100%:

- Johannesburg, Afrique du Sud: African Reinsurance Corporation South Africa Limited – ARCSA-, qui couvre l'Afrique du Sud et les marchés environnants;
- Le Caire, Egypte : Africa Takaful Reinsurance Company Limited, qui couvre les marchés Retakaful d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient.

Un bureau local:

- Addis-Abeba, Ethiopie.

Le portefeuille de risques acceptés par la Société se répartit globalement comme suit:

- Incendie & Ingénierie
- Accident & Automobile
- Pétrole & Energie
- Affaires Maritimes & Aviation
- Vie

Le tableau ci-dessous présente un résumé de la performance de la Société:

Description (en milliers \$EU)	2015			2014		
	Brut	Rétro	Net	Brut	Rétro	Net
Production						
Primes (nettes d'annulations)	689 291	-95 818	593 473	717 525	-93 138	624 387
Variation de la provision pour primes non acquises	2 888	-5 540	-2 653	-8 944	-998	-9 942
Primes acquises	692 179	-101 359	590 820	708 582	-94 137	614 445
Debours						
Sinistres payés	346 177	-31 434	314 743	344 560	-15 326	329 234
Variation de la provision pour sinistres en suspens (y compris les IBNR)	-7 474	3 941	-3 533	5 929	6 996	12 925
Charge de sinistres	338 703	-27 493	311 210	350 490	-8 331	342 159

Production

En 2015, la prime brute souscrite de la Société s'est établie à 689,29 millions \$EU, soit une baisse de 4% par rapport à 2014 (717,53 millions \$EU).

L'impact négatif de la fluctuation des taux de change sur la production s'est traduit par une perte de 95,21 millions \$EU ; cette perte est en grande partie due à la dépréciation de la quasi-totalité des monnaies africaines.

Selon les estimations préliminaires, la croissance économique de l'Afrique subsaharienne, en proie à des difficultés économiques aux causes externes et internes, se situe à environ 3,6%, chiffre le plus faible enregistré au cours des 6 dernières années. La baisse des prix des matières premières, conjuguée à la faible croissance des principaux partenaires commerciaux du continent (en grande partie due au ralentissement économique de la Chine), a eu pour conséquence une croissance inférieure aux prévisions de l'exercice précédent. En interne, l'instabilité politique, les conditions climatiques défavorables et les pénuries d'eau et d'électricité ont été des obstacles à la croissance.

Etant donné que les principales menaces pour la croissance subsistent, les analystes prédisent une croissance modeste de 3,8% de l'économie de l'Afrique subsaharienne en 2016.

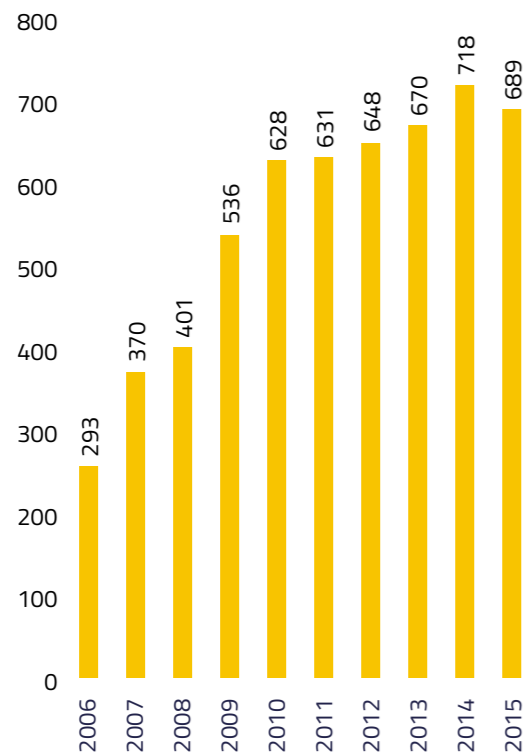
Le PIB de l'Egypte a enregistré une croissance de 4,2% en 2015 (2014: 2,1%), chiffre le plus élevé des 5 dernières années. Selon les prévisions, le PIB de l'Egypte connaîtra une hausse de 3,5% et 4,2% en 2016 et 2017 respectivement. Les perspectives économiques de l'Algérie continuent de s'assombrir à cause de la chute des cours du pétrole. Toutefois, selon les analystes, le PIB de

ce pays devrait enregistrer une légère hausse en 2016 et 2017, soit 1,6% et 2,1% respectivement. L'économie marocaine devrait connaître un ralentissement à cause des résultats en dessous de la moyenne enregistrés en début 2016. Selon les analystes, le Maroc devrait afficher une croissance de 3,1% en 2016 et 4,3% en 2017. En Tunisie, bien que l'activité économique semble avoir stagné lors du 4ème trimestre de 2015, les analystes affirment que si des réformes orientées vers la croissance sont effectuées, l'économie enregistrera une croissance de 2,4% et 3,1% en 2016 et en 2017 respectivement.

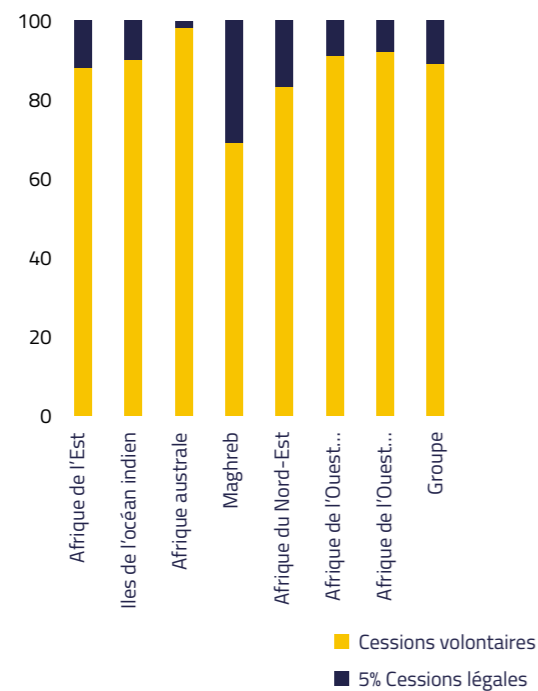
L'industrie des assurances qui est complètement dérégulée et libéralisée dans la plupart des marchés reste globalement rentable et devrait continuer de contribuer fortement à la croissance des économies africaines.

Africa Re, qui est le réassureur de choix sur le continent et qui continue de fournir la capacité nécessaire grâce à sa notation A- attribuée par A.M. Best et Standard & Poor's, devrait encore afficher des résultats techniques positifs dans les années à venir.

Evolution de la prime brute (en millions \$EU)



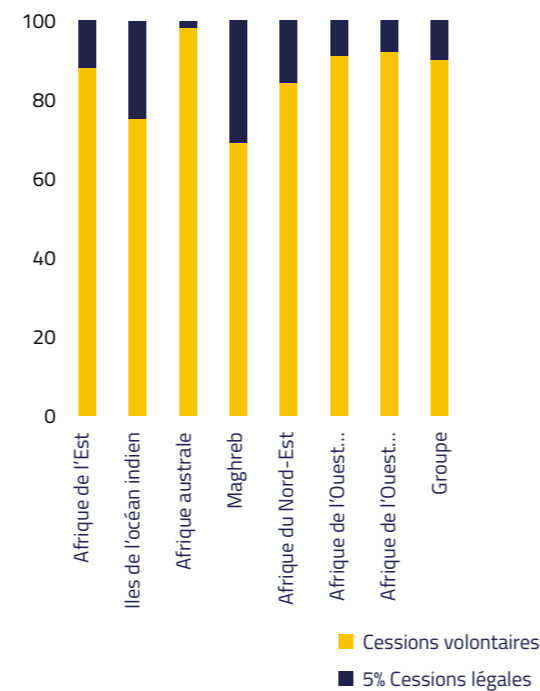
Exercice 2015



Cessions légales

Les cessions légales remontent à la création d'Africa Re en 1976 par 36 Etats, décision prise pour endiguer l'exode des primes hors de l'Afrique facilité par des réassureurs étrangers établis depuis longtemps sur le continent. Pour permettre à Africa Re de survivre au cours des premières années où elle n'était encore qu'un réassureur inconnu, il avait été décidé que 5% de chaque traité de réassurance conclu dans l'un des Etats membres devaient lui être attribués. Cette mesure a permis à Africa Re de retenir une petite partie des primes de réassurance africaines engrangées par les réassureurs étrangers mieux implantés sur le continent. Aujourd'hui, les cessions légales ne représentent plus que 10% du chiffre d'affaires de la Société.

Exercice 2014



Répartition de la production par région

La Société, qui accepte des affaires de partout en Afrique, de quelques pays d'Asie et du Moyen-Orient, ainsi que du Brésil en Amérique latine, opère par le biais de son réseau de six bureaux régionaux, deux filiales et un bureau local.

Afrique australe

African Reinsurance Corporation South Africa Ltd (ARCSA), dont le siège est à Johannesburg, opère en Angola, au Mozambique, au Botswana et dans la zone rand. C'est le centre de production qui contribue le plus à l'encaissement de primes de la Société. En 2015, les primes brutes souscrites par ARCSA se sont élevées à 170,75 millions \$EU, soit une baisse de 36,14 millions \$EU par rapport aux 206,89 millions \$EU enregistrés en 2014. Cette évolution s'explique en grande partie par la dépréciation du rand qui a engendré des pertes de 36,57 millions \$EU et par l'annulation de certains comptes déficitaires qui s'est traduite par des pertes de primes d'un montant de 19,79 millions \$EU. La part de la filiale dans le chiffre d'affaires du Groupe en 2015 s'est établie à 24,77%.

Afrique de l'Est

Le montant des primes souscrites dans cette région s'est légèrement contracté de 0,14% en 2015 pour s'établir à 159,82 millions \$EU (2014:160,04 millions \$EU). Ce chiffre représente 23,19% du chiffre d'affaires total du Groupe. Bien que la performance de la région ait été bonne en monnaies locales, la dépréciation de la quasi-totalité de celles-ci a engendré des pertes de primes de l'ordre de 17,89 millions \$EU.

Afrique de l'Ouest anglophone

La production de cette région a été de 98,43 millions \$EU (2014: 106,59 millions \$EU), soit 14,28% du chiffre d'affaires de la Société. Pour une large part, cette baisse de 7,7% par rapport à 2014 a été causée par la dépréciation du naira ainsi que par la mise en veille de grands projets au Nigeria où la nouvelle administration affine encore sa politique économique. La dépréciation des monnaies de transaction, en tête desquelles se trouve le naira, a entraîné des pertes d'un montant de 12,84 millions \$EU.

Maghreb

Le montant des primes souscrites au Maghreb a légèrement augmenté en 2015 (+0,75%) pour s'établir à 64,75 millions \$EU, ce malgré la dépréciation des monnaies de la région, dépréciation qui a entraîné des pertes de primes d'un montant de 11,43 millions \$EU. Les primes souscrites au Maghreb constituent 9,39% de la production du Groupe.

Afrique du Nord-est

Les primes générées par les affaires souscrites en Egypte se sont élevées à 41,81 millions \$EU en 2015 (2014: 40,36 millions \$EU). Les primes souscrites en Afrique du Nord-est représentent 6,07% du chiffre d'affaires du Groupe.

Afrique occidentale et centrale francophone

Le Bureau d'Abidjan couvre cette région majoritairement francophone qui comprend également la Guinée Bissau et le Cap-Vert, pays lusophones, ainsi que la Guinée Equatoriale, hispanophone. Le chiffre d'affaires du Bureau régional s'est tassé de 6,78% en 2015, s'établissant ainsi à 61,30 millions \$EU contre 65,76 millions \$EU en 2014. Cette évolution est imputable à la baisse du volume de primes générées par les affaires pétrolières (-8 millions \$EU) ainsi qu'à la dépréciation du franc CFA qui a causé des pertes de primes d'un montant de 5,48 millions \$EU.

Iles africaines de l'océan Indien

Les primes souscrites dans les Iles africaines de l'océan Indien ont considérablement augmenté, passant de 13,67 millions \$EU en 2014 à 23,76 millions \$EU en 2015. Cette augmentation est attribuable à l'accroissement de la participation du Bureau régional dans les affaires mauriciennes. Les primes souscrites dans cette région représentent 3,45% du chiffre d'affaires du Groupe.

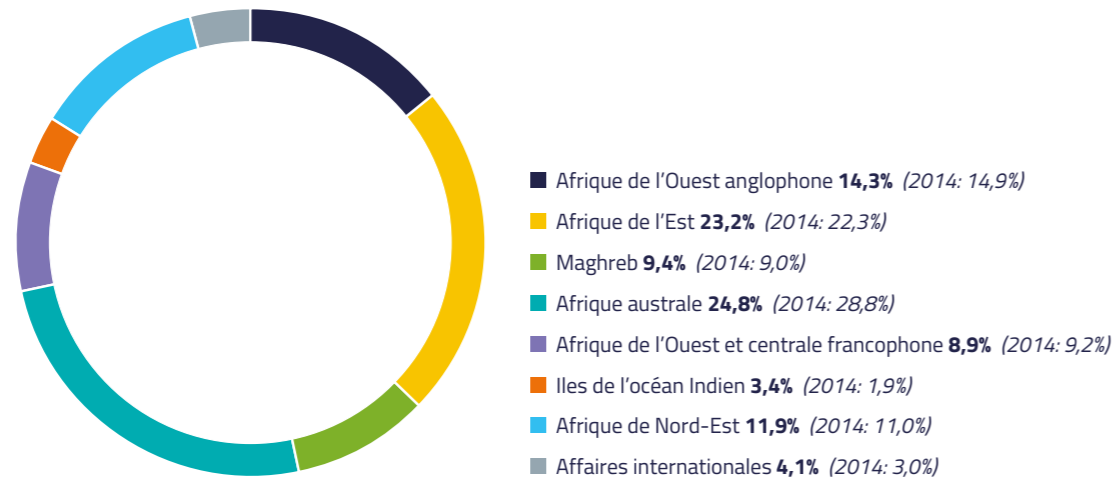
Africa Retakaful

Le chiffre d'affaires d'Africa Retakaful a progressé, passant de 38,73 millions \$EU en 2014 à 40,43 millions \$EU en 2015.

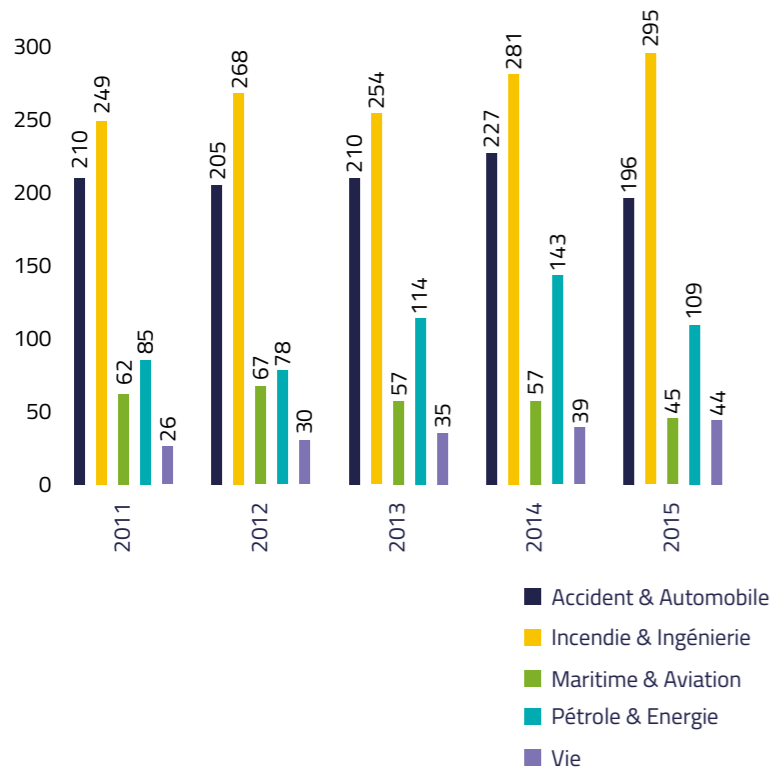
Affaires internationales et Pools africains

Les primes générées par les affaires internationales ont augmenté, passant de 21,29 millions \$EU en 2014 à 28,23 millions \$EU en 2015. La part du Moyen-Orient dans ce chiffre a été de 15,44 millions \$EU contre 10,99 millions \$EU en 2014. Les primes souscrites en Asie se sont accrues légèrement, passant de 8,34 millions \$EU en 2014 à 8,54 millions \$EU en 2015. Les affaires souscrites au Brésil ont généré des primes d'un montant de 3,51 millions \$EU, en hausse par rapport au chiffre de 1,27 millions \$EU enregistré en 2014, 1ère année d'opérations de la Société dans ce pays.

Répartition de La prime brute par région



Production par branche (en millions \$EU)



Répartition de la production par branche

Au cours de l'exercice considéré, les branches Incendie et Ingénierie ont continué de dominer la production totale de la Société à laquelle elles ont contribué à hauteur de 295,15 millions \$EU, soit 42,82%, contre 281,82 millions \$EU (39,22%) en 2014. Elles sont suivies par les branches Accident et Automobile qui ont produit 196,30 millions \$EU, soit 28,48% de la prime totale d'Africa Re (2014: 226,68 millions \$EU, soit 31,59%).

Les branches Pétrole & Energie viennent en 3ème position avec une production de 108,67 millions \$EU, soit 15,77% du chiffre d'affaires d'Africa Re (2014: 113,39 millions \$EU, soit 15,80%).

Les branches Maritime et Aviation occupent le 4ème rang, avec 45,36 millions \$EU, soit 6,58% (2014: 56,71 millions \$EU, soit 7,90%). Vient enfin la branche Vie avec 43,81 millions \$EU, soit 6,36% du total de la Société (2014: 39,32 millions \$EU, soit 5,48%).

La production des Pools Pétrole & Energie et Aviation africains gérés par la Société a augmenté, passant de 694,022 \$EU en 2014 à 738,771 \$EU en 2015.

Charges techniques

Sinistres

Le montant total des sinistres payés a légèrement augmenté, passant de 344,56 millions \$EU en 2014 à 346,18 millions \$EU en 2015. Le ratio des sinistres payés a également augmenté, passant de 48,02% en 2014 à 50,22% en 2015. La charge de sinistres, qui comprend les provisions pour variation des sinistres en suspens (-7,47 millions

\$EU, contre 5,93 million \$EU en 2014), s'est chiffrée à 338,70 millions \$EU en 2015 (350,49 millions \$EU en 2014).

Le tableau ci-dessous fournit des informations plus détaillées sur les indicateurs mentionnés ci-dessus.

Branche	Affaires Locales			Affaires Internationales			Total Société		
	Charge de sinistres	Primes acquises	Ratio de sinistres %	Charge de sinistres	Primes acquises	Ratio de sinistres %	Charge de sinistres	Primes acquises	Ratio de sinistres %
Incendie/ Ingénierie	150 22	276 74	54,28%	12 96	10 31	125,68%	163 19	287 05	56,85%
Accident/ Automobile	118 00	191 33	61,67%	3 21	5 82	55,09%	121 21	197 15	61,48%
Energie	21 91	110 78	19,78%	0 01	4 62	0,23%	21 92	115 40	18,99%
Maritime & Aviation	15 47	46 23	33,47%	1 65	2 33	70,83%	17 12	48 56	35,26%
Vie	15 13	43 92	34,45%	0 13	0 09	149,14%	15 26	44 01	34,68%
Total	320 74	669 00	47,94%	17 96	23 18	77,51%	338 70	692 18	48,93%

Sinistralité par centre de production

Bien qu'il soit resté élevé, le ratio de sinistres brut d'ARCSA a baissé, passant de 75,22% en 2014 à 71,72% en 2015. Le ratio de sinistres net a également baissé, passant de 79,96% à 73,52% pendant la même période.

Le ratio de sinistres du Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest anglophone a augmenté, passant de 30,55% en 2014 à 43,02% en 2015 à cause d'un sinistre important déclaré par Total E&P dans la branche Energie. Le ratio de sinistres net a néanmoins baissé, passant de 42,96% en 2014 à 36,30% en 2015.

Les ratios de sinistres brut et net de l'Afrique de l'Est ont augmenté, passant de 46,04% et 47,17% respectivement en 2014 à 48,41% et 50,22% en 2015. L'augmentation des ratios de sinistres est attribuable à quelques sinistres importants déclarés au cours de l'exercice, notamment le sinistres qui ont frappé Vitafoam et Eskom et le tremblement de terre au Népal.

Le ratio de sinistres brut du Maghreb a progressé, passant de 39,46% en 2014 à 44,80% en 2015, tandis que le ratio de sinistres net a légèrement diminué, passant de 44,45% à 43,47% pendant la même période.

Les ratios de sinistres de l'Afrique du Nord-est ont baissé, passant de 54,03 (net: 66,90%) en 2014 à 24,05% (net: 39,01%) en 2015. Cette évolution s'observe au moment où la région se relève progressivement des sinistres importants intervenus dans les branches Incendie et Energie en 2014.

Les ratios de sinistres brut et net de l'Afrique occidentale et centrale francophone ont légèrement baissé, passant de 19,65% (net: 31,48%) en 2014 à 15,68% (net: 25,09%) en 2015.

Le ratio de sinistres brut des Iles africaines de l'océan Indien a augmenté, passant de 37,04% en 2014 à 49,05% en 2015 (net : 48,94). Le ratio de sinistres a également augmenté du fait aux importants paiements effectués dans le cadre du traité Incendie de Jubilee au titre des exercices 2013 à 2015, paiements qui représentent près de 50% des décaissements techniques effectués par le Bureau régional de Maurice

Les ratios de sinistres brut et net d'Africa Retakaful ont augmenté, passant de 44,72% et 46,40% respectivement en 2014 à 55,32% et 55,45% en 2015.

Les ratios de sinistres des affaires internationales sont restés élevés à 77,97% et 87,64% respectivement (2014: 82,40% et 76,91%).

Commissions et charges

Au cours de la période considérée, les commissions et charges brutes, y compris la provision pour variation des coûts d'acquisition différés, se sont élevées à 179,22 millions \$EU (2014: 180,91 millions \$EU), tandis que les commissions de rétrocession se sont chiffrés à 17,32 millions \$EU (2014: 15,05 millions \$EU). En conséquence, les commissions et charges nettes ont baissé, passant de 165,86 millions \$EU en 2014 à 161,90 millions \$EU en 2015.

III. PRODUITS DE PLACEMENTS

Performance du portefeuille

L'année 2015 rentrera dans l'histoire comme une année tumultueuse pour la finance internationale. En effet, elle s'est ouverte sur une chute des cours du pétrole qui a contraint l'économie mondiale à des ajustements, lesquels ajustements se sont avérés plus favorables aux pays non producteurs de pétrole qu'aux pays producteurs de pétrole. L'année a été difficile pour les places financières mondiales, et les banques centrales ont dû réagir à la chute des cours du pétrole. Vingt-une (21) banques centrales ont ainsi dû réduire les taux d'intérêt à la clôture du 1er trimestre. L'Union européenne a élaboré à son tour un programme d'assouplissement quantitatif, mesure qui est arrivée trop tard cependant pour prévenir une déflation en Europe, les banques et les ménages hésitant à s'endetter davantage. Dans le même temps, on a craint que la Chine ne doive recapitaliser son système bancaire comme l'avaient fait plus tôt les Etats-Unis et le Royaume-Uni.

Pourtant, on a cru à un possible redressement des places financières au début du 2ème trimestre lorsque les risques politiques se sont atténués à la faveur du cessez-le-feu entre la Russie et l'Ukraine et du début des négociations entre la Grèce et l'Europe. L'espoir s'avéra éphémère cependant. Des incertitudes apparurent en juin sur la capacité de la Grèce d'honorer ses engagements, et l'éventualité d'un plan de sauvetage ou d'une sortie de la Grèce de l'Union européenne devint d'actualité.

L'année fut également marquée une importante et soudaine dépréciation des monnaies des pays émergents.

Les politiques adoptées par les banques centrales furent très contrastées, ce qui n'arrangea rien. En effet, tandis que la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque du Japon cherchaient à relâcher leur politique monétaire pour doper l'emprunt, la Banque d'Angleterre resserra plutôt la sienne. Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale releva les taux d'intérêt de 25 points de base en décembre pour la 1ère fois en une décennie.

L'attente croissante d'un relèvement des taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine permit au dollar de s'apprécier par rapport aux devises des principaux partenaires commerciaux du pays, mais elle entrave la croissance des places financières. Des monnaies de transaction de la Société telles que le shilling kenyan, le rand sud-africain, la roupie mauricienne ou le franc CFA subirent une dépréciation à 2 chiffres par rapport à la devise américaine.

Les économies de l'Afrique sub-saharienne ont connu une nouvelle année de croissance notable, même si cette croissance n'a pas été aussi importante qu'elle l'a été ces dernières années à cause notamment du sévère impact du déclin des cours du pétrole. Dans un contexte de durcissement des conditions financières dans le monde, les déficits budgétaires et courants importants dans certains pays les ont rendu vulnérables à une réduction potentielle des financements extérieurs.

L'actif financier de la Société, y compris les dépôts auprès des cédantes et immeubles de placement, s'est contracté de 2,19%, passant ainsi de 1072,33 millions \$EU en décembre 2014 à 1048,60 millions \$EU en 2015, du fait principalement de l'impact négatif de la dépréciation des principales monnaies de transaction par rapport au dollar des Etats-Unis. Au cours de l'exercice, les fonds confiés à Meryl Lynch, à UBS US et à UBS UK ont augmenté. La Direction continue de gérer l'actif de la Société avec prudence, conformément aux Directives relatives aux placements.

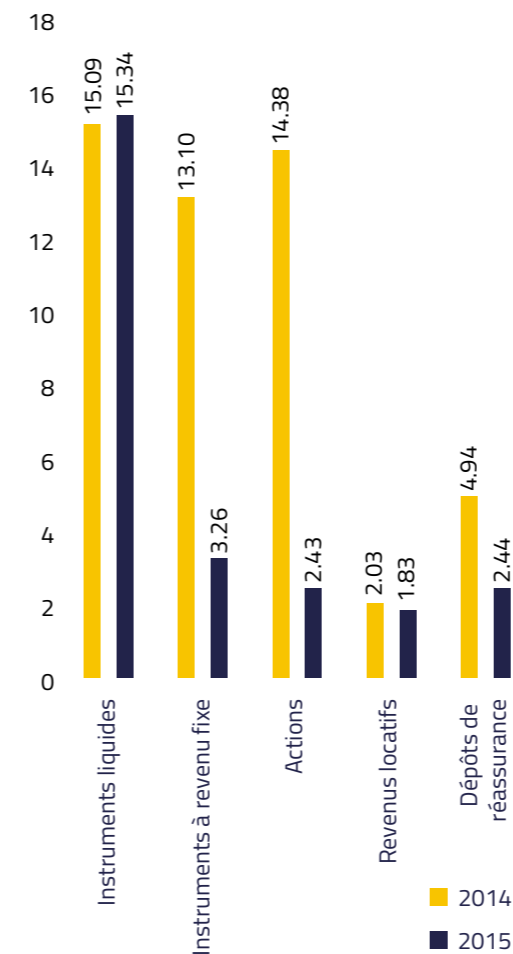
La Société a enregistré des produits de placements et revenus d'autres sources décents de 26,75 millions \$EU contre 50,50 millions \$EU en 2014. Les investissements dans les instruments liquides et quasi-liquides ont rapporté 15,34 millions \$EU contre 15,09 millions \$EU en 2014.

Au cours de l'exercice, la Société s'est efforcée de convertir en dollar des Etats-Unis une partie de son actif en monnaies de transaction pour réduire au minimum les pertes de conversion. Des efforts se sont également poursuivis pour convertir des instruments à long terme en instruments à court terme dans le but de minimiser l'impact de la variation des taux d'intérêt sur le portefeuille d'instruments à taux fixe de la Société, en particulier sur les investissements en dollar des Etats-Unis.

Les intérêts sur les dépôts de réassurance se sont élevés à 2,44 millions \$EU, soit 50,61% du chiffre de l'exercice précédent (4,94 millions \$EU). Il convient de préciser que le chiffre de l'exercice précédent comprend une extourne d'un montant de 2,80 millions \$EU sur les comptes de rétrocession.

Quant aux revenus locatifs, ils se sont établis à 1,83 million \$EU, montant légèrement inférieur au chiffre de 2014 (2,03 millions \$EU).

Produits de placements par type d'actif en millions \$EU

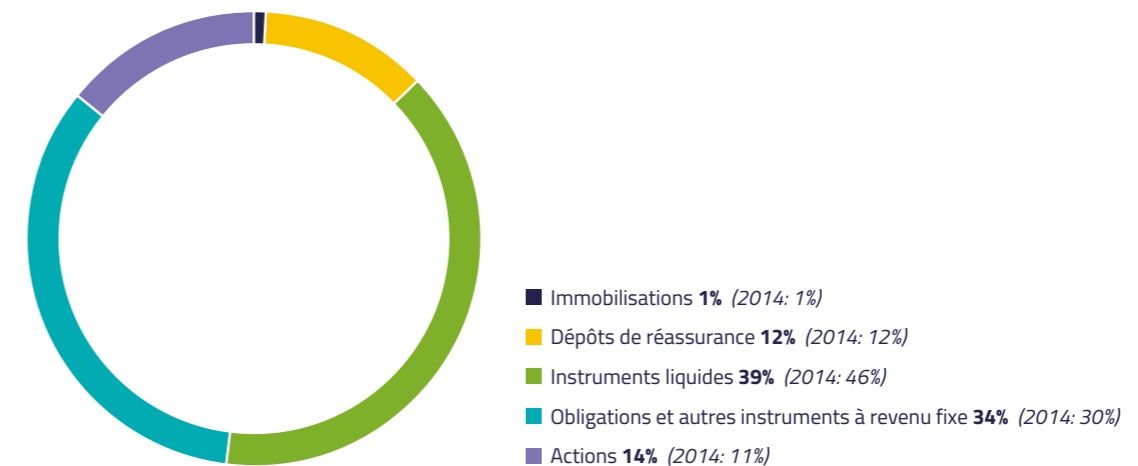


Répartition de l'actif

A la clôture de l'exercice, la valeur totale du portefeuille de placements de la Société était de 1 048,60 millions \$EU (y compris les immobilisations), contre 1072,33 millions \$EU au 31 décembre 2014, soit une contraction de 2,19%. Pour une large part, cette évolution est à rapporter à des différences de change négatives de 45,03 millions \$EU au cours de l'année, différences de change qui ont été compensées par un résultat technique positif et des produits de placements décents. Les pertes de conversion s'expliquent essentiellement par le fait que le rand sud-africain, le shilling kenyan et l'euro se sont dépréciés de 34%, 13,09% et 10,88% respectivement par rapport au dollar des Etats-Unis en 2015.

Dans l'ensemble, la répartition de l'actif de la Société demeure conforme à la politique de la Société en matière de placements qui vise à diversifier et à minimiser le risque tout en favorisant la liquidité nécessaire et le rendement ajusté par le risque.

Les instruments liquides dominent toujours le portefeuille de la Société, avec une part de 39%, soit 600 points de base en moins par rapport au chiffre de 2014 (46%). Pour une large part, les instruments en question sont des titres du Trésor et d'autres titres du marché monétaire aux émetteurs très bien notés. Viennent ensuite les obligations et d'autres instruments à revenu fixe, avec une proportion de 34%, en hausse par rapport aux 30% de 2014. Arrivent enfin les actions dont la part est montée à 14% à la clôture de l'exercice, soit un gain de 300 points de base.



Placements à long terme

La Société continue de soutenir le développement socio-économique du continent en destinant ses placements à long terme, entre autres, à des organismes africains ou à d'autres qui contribuent directement ou indirectement à la croissance économique de l'Afrique. Au cours de l'exercice, la Société a accru sa participation à PTA Bank de 2 millions \$EU; elle s'est également engagée à investir dans le fonds Capital Alliance Private Equity (CAPE) IV. PTA Bank est une institution financière régionale qui opère dans la Zone COMESA en Afrique du Sud-est tandis que le CAPE est un fonds de capital-investissement qui opère essentiellement en Afrique de l'Ouest.

Au 31 décembre 2015, le montant total du capital-investissement s'élevait à 33,18 millions \$EU (3,16% du portefeuille d'investissement total). Quinze (15) entreprises sont ainsi concernées, à savoir:

- 3 institutions de financement du développement, en l'occurrence Shelter Afrique, PTA Bank et Afreximbank ;
- 2 compagnies d'assurances: AGF Assurance Vie / Allianz Vie (Cameroun) et ATI Agency (Kenya) ;
- 1 société de gestion de fonds de pension au Nigeria (ARM PFA) ;
- 8 fonds capital-investissement (CAPE II, CAPE III, ACRF, ECP Africa Fund III, Adlevo Capital, PAHF, Carlyle Africa fundet AAF SME Fund).

Les revenus locatifs générés par les trois immeubles de la Société à Lagos, à Nairobi et à Casablanca se sont élevés à 1,83 millions \$EU, contre 2,03 millions \$EU en 2014, soit une baisse de 9,85%, en raison de la résiliation de certains contrats de bail.

Actions

Les places financières ont connu des fortunes diverses en 2015. Les performances des principaux indices boursiers ont été les suivantes : TOPIX: -11%, DJ Euro Stoxx 50: -4,4%, S&P 500: 1,4%, MSCI EM: -14,6%, MSCI EAFE: -0,4%. Pour ce qui concerne les instruments à revenu fixe, les titres préférés ont affiché la meilleure performance, avec un rendement de 8,5%. Les titres du trésor de 10 ans et de 30 ans ont clôturé l'année à 0,9% et 3,2% respectivement. D'une manière générale, les rendements ont été meilleurs dans les pays développés que dans les pays émergents dont la performance s'est ressentie des craintes relatives à la croissance de l'économie chinoise.

Les grandes places africaines ont suivi la tendance mondiale. En effet, les rendements étaient les suivants au Nigeria, au Kenya et en Afrique du Sud à la clôture de l'exercice: le Nigeria All Shares Index (ASI): -17,4%, le Nairobi NSE 20: -21% et le South Africa Top40: +7,5%.

Cette performance en demi-teinte des places financières, le portefeuille d'actions de la Société confié à des fonds de gestion a enregistré une baisse, soit un rendement de 1,19 million \$EU, contre 14,38 millions \$EU en 2014. Les dividendes perçus par la Société se sont élevés à 4,42 millions \$EU (2014: 6,26 millions \$EU). Le portefeuille a généré des pertes latentes 4,78 millions \$EU contre des gains de 3,04 millions \$EU en 2014.



Répartition du portefeuille d'actions par monnaie

- Dollar EU **58%** (2014: 55%)
- Euro **13%** (2014: 4%)
- Rand sud-africain **24%** (2014: 37%)
- Naira **3%** (2014: 3%)
- Shilling kenyan **2%** (2014: 1%)

Obligations et autres instruments à revenu fixe

Pour la première fois depuis juin 2006, la Réserve fédérale des Etats-Unis d'Amérique a augmenté son taux en décembre 2015. Suite à cette légère hausse (20 points de base), la plupart des obligations américaines de qualité à revenu fixe ont enregistré de légères pertes, tandis que les obligations à rendement élevé ont été confrontées à des difficultés supplémentaires. Les obligations de première qualité des entreprises, ainsi que les actifs titrisés, qui représentent 26,9% et 23,5% respectivement de l'indice US Aggregate, l'ont aidé à réaliser un rendement supérieur à celui des obligations d'état de même durée. De même, l'indice US Government/Credit, qui comprend 35,2% des obligations de première qualité d'entreprises, a obtenu un rendement supérieur à celui des bons du trésor américains.

La part des obligations et autres instruments à revenu fixe dans le portefeuille de placements de la Société s'est accrue de 400 points de base, se situant ainsi à 34%, soit une valeur de 359,12 millions \$EU (2014: 311,20 millions \$EU). Cette augmentation s'inscrit dans le cadre des efforts de restructuration du portefeuille de placements. Le portefeuille nord-américain en dollars EU – géré en externe – a affiché un rendement de 0,1%, contre 0,6% pour l'indice de référence, tandis que le rendement du portefeuille en rand sud-africain a été inférieur à l'indice de référence de 500 points de base, se situant ainsi à 0,2%.

Compte tenu de la volatilité actuelle du marché financier mondial, la Société continue d'accorder la priorité à la qualité des instruments et aux liquidités. Le portefeuille total de la Société est resté très diversifié, aussi bien du point de vue des secteurs d'activité que de celui des gestionnaires, en passant par les types d'actif, les échéances ou les marchés. L'échéance moyenne des titres est restée inchangée à moins de 5 ans, tandis que la notation moyenne pondérée demeure A+.



La Société continue de classer les titres du Trésor américain dans la catégorie des instruments notés AA suite à la dégradation desdits titres par Standard & Poor's en 2011.

En conséquence, le portefeuille d'obligations était composé ainsi qu'il suit à la clôture de l'exercice: AAA (8%), AA (17%) et A (24%). Ces proportions étaient de 7%, 17% et 27% respectivement à la fin de 2014. Les titres autres que les obligations de qualité sont des émissions d'Etat et de société africaines que la Société détient conformément à sa mission de promotion du développement du continent. La Direction ne cessera de s'employer à maximiser le rendement du portefeuille tout en mettant l'accent sur la qualité des instruments.

Espèces et instruments liquides

La part des instruments liquides dans les produits de placements de la Société est la plus importante. Cela est d'autant moins surprenant que cette classe d'actif est dominante dans la répartition du portefeuille d'investissement. Le rendement des instruments liquides est supérieur à celui des autres classes d'actif. Si la Société investit autant dans les instruments liquides, c'est qu'elle entend honorer ses engagements au fur et à mesure que ceux-ci arrivent à échéance. Les instruments liquides ont rapporté 15,34 millions \$EU, chiffre légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent (15,09 millions \$EU).

Autres revenus d'exploitation

La part des instruments liquides dans les produits de placements de la Société est la plus importante. Cela est d'autant moins surprenant que cette classe d'actif est dominante dans la répartition du portefeuille d'investissement. Le rendement des instruments liquides est supérieur à celui des autres classes d'actif. Si la Société investit autant dans les instruments liquides, c'est qu'elle entend honorer ses engagements au fur et à mesure que ceux-ci arrivent à échéance. Les instruments liquides ont rapporté 15,34 millions \$EU, chiffre légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent (15,09 millions \$EU).

Répartition du portefeuille d'obligations par notation

- AAA **8%** (2014: 7%)
- AA **17%** (2014: 17%)
- A **24%** (2014: 27%)
- BBB **26%** (2014: 22%)
- BB **3%** (2014: 13%)
- B **19%** (2014: 14%)
- C ou D **3%** (2014: 0%)
- Non notée **0%** (2014: 0%)

IV. RESULTAT DE L'EXERCICE 2015

Les primes brutes souscrites au cours de l'exercice ont connu une baisse de 3,93%, passant de 717,53 millions \$EU en 2014 à 689,29 millions \$EU à la suite de la dépréciation de la plupart des devises Africaines dans lesquelles la Société souscrit ses produits.

La politique de rétrocession de la Société a continué à s'appuyer sur des programmes XL pour protéger ses acceptations traditionnelles, tout en optant pour des couvertures supplémentaires pour les risques pétroliers et pétrochimiques majeurs, ainsi que d'autres risques spéciaux. Ainsi, les primes nettes rétrocédées pour les affaires proportionnelles et non proportionnelles ont augmenté de 7,67%, passant de 94,14 millions \$EU l'exercice précédent à 101,36 millions \$EU, soit un taux de rétention nette de 85,35% (2014: 86,71%). Cette hausse est conforme à la hausse du volume des affaires proportionnelles.

La variation des provisions pour primes non acquises, déduction faite de la part des rétrocessionnaires, a produit une prime nette acquise de 590,82 millions \$EU (2014: 614,45 millions \$EU).

Le montant des sinistres bruts payés en 2015 a été de 346,18 millions \$EU, contre 344,56 millions \$EU en 2014, soit une hausse de 0,47%. Sur le total des sinistres payés, 31,43 millions \$EU (2014: 15,33 millions \$EU) ont été recouverts auprès des rétrocessionnaires, ce qui donne un montant de sinistres nets payés de 314,74 millions \$EU, contre 329,23 millions \$EU en 2014. Si l'on tient compte de la variation des provisions pour sinistres en suspens (y compris l'IBNR), la charge de sinistres nette s'établit à 311,21 millions \$EU, contre 342,16 millions \$EU en 2014, soit un ratio de sinistres de 52,67% (2014: 55,69%).

Les frais de gestion se sont élevés à 40,07 millions \$EU en 2015, soit une hausse de 6,06% par rapport aux 37,78 millions \$EU de 2014. Cette hausse s'explique par le souci d'assurer la compétitivité de la rémunération du personnel, les investissements nécessaires pour moderniser notre plate-forme informatique, ainsi que la revue en cours de soldes en suspens auprès des cédantes. Aussi, le ratio des frais de gestion a-t-il augmenté, se situant à 6,78% en 2015, contre 6,15% en 2014.

Les produits de placements et revenus d'autres sources, y compris les intérêts sur les dépôts de réassurance et les commissions, ont affiché une baisse de 47,02%, s'établissant ainsi à 26,75 millions \$EU, contre 50,50 millions \$EU en 2014.

Les résultats ont été affectés par de faibles revenus enregistrés sur les marchés des actions et obligations ainsi que par des dépréciations sur actifs.

Le bénéfice après impôt s'est élevé à 103,64 millions \$EU en 2015, contre 118,50 millions \$EU en 2014, soit une baisse de 12,54%.

V. AFFECTATION DU RESULTAT

Soucieux de consolider davantage l'assise financière de la Société tout en rémunérant le capital libéré par les actionnaires, le Conseil recommande de répartir le résultat net comme suit :

- 51 822 560 \$EU à la réserve générale conformément à la résolution No 4/1992 ;
- 17 623 860 \$EU au titre de dividendes au taux de 6,0 \$EU (2014: 5,5 \$EU) par action souscrite et libérée d'une valeur de 100 \$EU ;
- 8 000 000 \$EU à la réserve pour fluctuation de sinistres ;
- 1 036 451 \$EU au Fonds de responsabilité sociale des entreprises ; et le solde, soit :
- 25 162 249 \$EU en report à nouveau.

VI. GESTION DU CAPITAL

Africa Re tient à ce que sa solvabilité et ses flux de trésorerie soient suffisants pour faire face à ses obligations existantes, soutenir sa croissance future et maximiser le bénéfice déclaré. Pour ce faire, Africa Re s'efforce de gérer son capital grâce à un modèle de capital fondé sur le risque où le capital de la Société reflète tous les risques majeurs auxquels celle-ci est exposée.

Il convient de relever que la 4^{ème} augmentation de capital bouclée en 2013 a permis d'améliorer la solvabilité de la Société. Cette amélioration s'est poursuivie en 2015, exercice au cours duquel la capitalisation de la Société est restée forte.

Les besoins en capital de la Société sont évalués à l'aide d'un modèle de capital fondé sur le risque interne et de modèles externes exclusifs. Le but de l'évaluation du capital est de s'assurer que le capital disponible de la Société est supérieur en tout temps au capital requis.

Evaluation de la solidité financière et adéquation du capital

En tant qu'institution supranationale, Africa Re n'est tenue d'obéir à aucune réglementation nationale. Toutefois, sa filiale sud-africaine, African Reinsurance Corporation South Africa Ltd (ARCSA), est contrôlée par l'autorité de contrôle de l'Afrique du Sud, en l'occurrence le Financial Services Board (FSB). ARCSA devra se conformer sous peu aux dispositions du nouveau régime en vigueur en Afrique appelé Solvency Assessment and Management (SAM), régime semblable à Solvabilité II en Europe et qui se fonde sur des principes économiques en matière d'évaluation de l'actif et du passif. SAM définit des normes dans les domaines de la gouvernance, de la gestion du risque, du contrôle, de l'information financière et de la transparence. Africa Re continue de suivre toute évolution relative à SAM pour se conformer aux nouvelles exigences en Afrique du Sud et adopter les meilleures pratiques pour les opérations du Groupe.

Standard & Poor's et A.M. Best attribuent une note de solidité financière, une note de contrepartie et une note de crédit d'émetteur à Africa Re depuis plus de 10 ans.

L'évaluation des 2 agences de notation se fonde sur une série d'éléments dont l'adéquation du capital de la Société. Standard & Poor's et A.M. Best exigent une probabilité de solvabilité annuelle de 99,6%, ce qui suppose un capital élevé qui permette à la Société de faire face à des sinistres exceptionnels une fois tous les 250 ans.

La capitalisation de la Société est forte, que l'on applique le modèle d'évaluation de l'une ou de l'autre des 2 agences de notation. La solidité financière est évaluée ainsi qu'il suit selon le modèle considéré :

A.M. Best a reconduit la note de solidité financière et de crédit d'émetteur d'Africa Re, à savoir A-/a-, avec des perspectives toujours positives pour les 2 notes. Selon A.M. Best, les notes attribuées à Africa Re reflètent son **excellente capitalisation ajustée par le risque** et ses bons résultats techniques ainsi que sa bonne position concurrentielle sur le marché de la réassurance africain.

Standard & Poor's a également reconduit la note de solidité financière et de crédit d'émetteur d'Africa Re le 11 août 2014. L'évaluation faite par l'agence de notation tient compte des points ci-dessous en rapport avec le profil de risque de la Société:

Le profil du risque opérationnel –

- Bonne implantation sur l'ensemble du continent africain, avec des parts de marché significatives dans les principaux pays ;
- Bonne diversification de la prime ;
- Bons résultats techniques.

Le profil du risque financier

- Très forte capitalisation;
- Excellente trésorerie.

Adéquation du capital interne

Le capital d'Africa Re est géré de manière à permettre à la Société de poursuivre ses activités même après un exercice caractérisé par des pertes dans son activité principale et des déboires sur les places financières. Avec le modèle interne, le capital requis est évalué grâce à une simulation stochastique de pertes extrêmes que la Société pourrait subir du fait de son exposition aux risques d'assurance et d'investissement.

Au 31 décembre 2015, les fonds propres (capital disponible) d'Africa Re s'élevaient à 780 millions \$EU tandis que le capital requis est estimé à 242 millions \$EU, soit un ratio d'adéquation du capital interne de 322%.

Evaluation de la solidité financière

Agence de notation	Evaluation de solidité financière	Evaluation de contrepartie/de crédit d'émetteur	Perspectives	Date du dernier communiqué de presse/rapport
A.M. Best	A-	a-	Positives	19 juin 2015
Standard & Poor's	A-	A-	Stables	13 août 2015

VII. GESTION INTEGREE DES RISQUES (GIR)

Africa Re a adopté une procédure de gestion intégrée du risque qui lui permet d'identifier et de gérer efficacement ses risques connus et émergents.

La fonction de gestion intégrée des risques est créatrice de valeur en ce sens qu'elle permet à la Direction de faire face efficacement à des événements potentiels porteurs d'incertitudes et d'atténuer les conséquences néfastes de ces événements tout en maximisant les effets bénéfiques. Elle permet à la Société de disposer d'une approche intégrée en matière de gestion des risques actuels et futurs. Grâce à la gestion intégrée des risques, Africa Re dispose d'un mécanisme qui doit se montrer plus anticipatif et plus efficace en matière d'évaluation et de gestion des incertitudes à mesure que la Société s'efforce de créer de la valeur pour ses actionnaires.

Gouvernance des risques

Consciente de l'impérieuse nécessité de doter officiellement la Société d'une fonction de gestion intégrée des risques, la Direction a créé un département de la Gestion intégrée des risques et de la Conformité dirigé par un directeur central qui est aussi le responsable principal des risques. Le responsable principal des risques œuvre pour une acceptation de risques gérables et définit la vision et l'orientation de la fonction de gestion des risques à l'échelle de la Société.

Un comité de gestion des risques a également été institué. Il est dirigé par le Directeur général adjoint/Chef des Opérations et regroupe tous les directeurs centraux. Il se réunit une fois par trimestre.

Avec la structure actuelle de la gouvernance des risques, la Société reconnaît l'importance d'une approche intégrée en confiant la responsabilité de la gestion des risques de l'ensemble du Groupe aux **cadres supérieurs** qui rendent compte de leurs activités à la Commission d'audit et des risques du Conseil.

Principaux organes et fonctions de gestion des risques

Conseil d'administration			
Commission de Gestion des risques et de Gouvernance informatique du Conseil d'administration			
Direction exécutive			
Comité de gestion des risques	Comité d'investissement	Comité de pilotage informatique	Comité de risques spéciaux
Responsable principal des risques			
Fonction de gestion des risques			

Africa Re a également adopté un « **cadre de gouvernance à trois lignes de défense** » qui fonctionne ainsi qu'il suit :

- La gestion quotidienne et le contrôle de gestion où la Direction et le personnel sont directement en charge de la gestion et du contrôle des risques ;
- La supervision, les politiques et stratégies où le personnel concerné coordonne, facilite et supervise les activités de gestion des risques pour en assurer l'efficacité et l'intégrité ; et
- Le contrôle où les départements de contrôle (Audit interne et Inspection technique) et le commissaire aux comptes donnent des assurances indépendantes quant à l'intégrité et à l'efficacité du cadre de gestion des risques pour toutes les fonctions au sein de la Société.

Les rôles et responsabilités de chacune des fonctions et parties associées à la gestion des risques sont décrits dans le détail dans le Document de politique de gestion des risques du Groupe.

Profil des risques

Le profil de risques d'Africa Re comprend les risques liés aux activités principales de la Société et d'autres risques regroupés et définis ainsi qu'il suit :

Groupe 1 - Risque d'assurance : Risque de perte lié à des incertitudes inhérentes au montant et à l'échéance des engagements d'assurance ;

Groupe 2 - Risque de crédit : Risque de perte lié à l'incapacité d'une contrepartie d'honorer ses engagements ou de le faire en temps voulu ;

Groupe 3 - Risque de marché : Risque lié à la fluctuation de la valeur ou du rendement des éléments d'actif ou à la variation des taux d'intérêt ou de change.

Groupe 4 - Risque de taux de change : Risque de pertes qui pourraient découler de la fluctuation des taux de change des monnaies de transaction de la Société.

Groupe 5 - Risque de liquidité : Risque de ne pas disposer de liquidités suffisantes pour faire face à ses obligations échues ;

Groupe 6 - Risque de stratégie : risque lié à un échec ou d'inefficacité de la stratégie adoptée par la Société ;

Groupe 7 - Risque de réputation : risque de pertes pouvant découler d'une dégradation de la réputation de la Société et qui pourrait engendrer des pertes commerciales ou d'avantage concurrentiel ;

Groupe 8 - Risque réglementaire ou de conformité : Risque lié au non-respect de la réglementation, des dispositions de l'accord entre actionnaires ou des normes ou politiques internationales pouvant donner lieu à des amendes, à des sanctions ou à des interventions et, à terme, au retrait de l'agrément.

Groupe 9 - Risque opérationnel : Risque de perte lié aux insuffisances des procédures, des hommes, des systèmes et à des événements externes.

Pour chacun de ces groupes, la Société définit et évalue les menaces et les opportunités grâce à une approche systématique qui comprend l'identification et l'évaluation des risques ayant une incidence directe sur la réalisation de ses objectifs stratégiques et commerciaux.

Procédures de gestion des risques

La gestion des risques au niveau opérationnel comprend diverses étapes telles que l'identification, la mesure, l'analyse, l'évaluation, le reporting, l'atténuation et le suivi des risques qui permettent à la Société de suivre de près les risques majeurs dans chaque groupe.

Risque financier

Les risques d'assurance, de crédit, de liquidité et de marché ont été considérés comme des risques financiers. Ces risques sont abordés sous le titre « Gestion des risques d'assurance et financiers ».

Risque opérationnel

Ainsi qu'il a été mentionné plus haut, le risque opérationnel renvoie à des pertes ou à une détérioration de réputation potentielles liées aux insuffisances des procédures internes, des hommes, des systèmes ou à des événements externes.

Les risques opérationnels auxquels Africa Re doit faire face peuvent être rangés en six (06) sous-catégories selon qu'ils sont liés aux hommes, aux procédures, aux systèmes, à des événements externes ou à l'adéquation du capital. D'autres risques tels que le risque de réputation, le risque de stratégie ou le risque réglementaire ou de conformité ont été identifiés. La classification des risques est présentée dans le détail dans le Document de politique de gestion des risques et dans le Registre des risques de la Société.

Africa Re entend résolument atténuer et gérer efficacement ses risques opérationnels et non financiers. Le modèle de gestion du risque opérationnel comprend les volets suivants : identification, évaluation, réponse et contrôles, reporting et suivi. Dans les centres de production, des employés (champions des Risques) sont chargés de superviser la gestion des risques opérationnels qui se posent dans leurs structures respectives. La Société a adopté une approche coordonnée pour identifier et évaluer les risques à l'aide d'un logiciel de gestion des risques opérationnels efficace appelé ARC Logics (Sword).

Le logiciel de gestion des risques opérationnels facilite l'utilisation des outils et techniques énoncés dans le Document de politique de gestion des risques opérationnels de la Société, à savoir le logiciel d'auto-évaluation des risques et des contrôles, le logiciel de saisie de données relatives aux sinistres, les principaux indicateurs de risque, les tests de stress et de scénario, etc. Le logiciel de gestion des risques opérationnels est utilisé au Siège et dans les centres de production. Les modules installés comprennent la plate-forme, l'évaluation des risques et des contrôles, la saisie des données relatives aux sinistres et aux incidents, l'assurance de contrôle et le reporting d'entreprise.

Des contrôles et plans d'urgence tels que le plan de continuité et le plan de reprise après sinistre sont donc en place pour atténuer considérablement les risques opérationnels de la Société.

Les risques émergents

Les risques émergents sont des risques naissants ou connus mais qui demeurent incertains et ambigus et partant, sont difficiles à quantifier à l'aide de techniques d'évaluation de risques classiques.

Un risque émergent peut être soit un avatar d'un risque existant et connu, soit un nouveau type de risque. Les risques émergents se caractérisent couramment par un niveau d'incertitude élevé.

Des stratégies efficaces sont mises en place pour définir rapidement les risques émergents car ils ont un impact direct sur la définition de la stratégie et la stabilité de la Société et présentent également des opportunités.

Africa Re scrute l'horizon, procède à des analyses de scénarios plausibles et extrêmes et recourt à des indicateurs et paramètres de stress pour identifier les risques émergents. L'approche de la Société en matière de gestion de risques émergents se fonde sur les structures et outils de gestion de ses risques connus ou classiques. La Société veille à ce que son cadre de gestion des risques soit solide pour prendre en charge les risques connus et émergents changeants auxquels elle est exposée.

Modélisation du risque

Modélisation financière

Les assureurs du monde entier ont élaboré des modèles d'analyse financière dynamique pour répondre aux exigences des régulateurs et des agences de notation. Africa Re a été l'un des premiers réassureurs africains à utiliser des modèles internes à des fins d'évaluation du capital et de gestion des risques.

La Société a acquis une licence d'utilisation de ReMetrica, logiciel de modélisation financière mis au point par Aon Benfield pour les compagnies d'assurances et de réassurance. Le logiciel est utilisé pour la modélisation des risques de souscription, de provisionnement, d'investissement et de crédit.

Africa Re utilise ReMetrica à différentes fins, notamment pour évaluer ses besoins en capital, optimiser le programme de rétrocession et prendre des décisions stratégiques.

Le logiciel a été acquis principalement pour évaluer le niveau des fonds propres en

comparaison des risques, conformément aux exigences du Financial Services Board (FSB) en Afrique du Sud et des agences de notation (A.M. Best et Standard & Poor's).

ReMetrica permet à Africa Re de choisir une structure optimale de son programme de rétrocession en tenant compte de son incidence financière. Le logiciel permet en outre à la Société de construire différents modèles pour chaque stratégie commerciale. En comparant le résultat de différentes stratégies commerciales, on peut arriver à améliorer le portefeuille d'affaires. A ce sujet, ReMetrica a aidé Africa Re à développer un portefeuille d'affaires bien équilibré.

Modélisation des risques catastrophiques

La modélisation des risques catastrophiques permet d'obtenir des estimations de limites annuelles des sinistres causés par des événements catastrophiques. Les estimations peuvent être utiles pour l'élaboration de stratégies dans les domaines suivants :

- Le suivi des accumulations et la tarification du risque originel ;
- L'achat de couvertures de rétrocession, notamment la définition de limites et de rétentions, en fonction de l'appétit du risque ; et
- Le respect des exigences du FSB et des agences de notation.

Africa Re évalue chaque année son exposition dans les pays africains sujets aux événements naturels tels que l'Afrique du Sud, Maurice et le Kenya. Généralement, Willis et Aon Benfield offrent une assistance à la Société en matière de modélisation des risques catastrophiques par le biais de licences d'utilisation ou de modèles propres.

Evaluation de la gestion intégrée des risques par les agences de notation

En 2015, deux agences de notation internationales de renom, en l'occurrence A.M. Best et Standard & Poor's, ont évalué la gestion intégrée des risques d'Africa Re. Deux extraits de ces évaluations sont présentés ci-dessous :

A.M. Best: Appropriée

« *Le cadre de gestion intégrée du risque (GIR) d'Africa Re reste approprié et ne cesse d'évoluer ; il demeure conforme au profil de risque de la Société. Celle-ci élabore des procédures internes en matière de gestion du risque depuis quelques années et s'est dotée d'une structure de gestion intégrée du risque dirigée par un responsable principal du risque qui supervise la fonction GIR à l'échelle du Groupe. A.M. Best pense que l'amélioration du cadre de GIR d'Africa Re devrait contribuer à relever la performance de la Société dans les années à venir.*

Le système de gestion du risque d'Africa Re intègre les 3 lignes de défense, à savoir la gestion quotidienne du risque, le contrôle de l'efficacité des politiques en place et les contrôles indépendants. Les responsabilités sont clairement définies pour chacune de ces fonctions. La culture du risque ne cesse de se renforcer à l'échelle du Groupe, notamment avec des inspections techniques annuelles obligatoires dans les différents centres de production, des comités de direction qui se penchent régulièrement sur les risques identifiés et la mise à jour trimestrielle des registres du risque dans les centres de production et à l'échelle du Groupe. La Société s'efforce actuellement de mettre en place une fonction GIR à ARCISA, ce qui viendrait consolider la culture du risque à l'échelle du Groupe. Africa Re s'est également doté d'un logiciel de gestion du risque opérationnel. Il s'agit d'une plateforme centralisée qui identifie et évalue le risque opérationnel à l'échelle de la Société et des centres de production ».

Standard & Poor's: Appropriée

« *A notre avis, la gestion intégrée du risque d'Africa Re est appropriée et en amélioration.*

Nous pensons que le cadre de gestion du risque et les contrôles d'Africa Re se sont améliorés ces dernières années, pour tenir compte notamment des évolutions réglementaires en Afrique du Sud. La culture du risque de la Société s'est renforcée, avec ses retombées positives sur les contrôles, en même temps que son appétit du risque est devenu plus granulaire. A notre avis, Africa Re est en mesure d'identifier et de gérer ses risques et sinistres majeurs. »

VIII. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Informations générales

L'organisation et le fonctionnement d'Africa Re sont régis par l'Accord portant création de la Société et d'autres documents statutaires énumérés plus bas.

Divers textes sont en vigueur dans la Société en matière de gouvernance d'entreprise ; ils s'inspirent tous des meilleures pratiques internationales. La filiale sud-africaine est une entité de droit local qui se conforme aux codes de gouvernance en vigueur dans le pays, à l'exemple du Rapport King III.

Le Conseil d'administration et la Direction sont chargés de veiller au respect des meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise.

Cadre de gouvernance d'entreprise

Les principes et procédures d'Africa Re sont définis dans une série de documents statutaires. Il s'agit notamment de :

- L'Accord portant création de la Société africaine de réassurance ;
- La procédure relative à la proposition et à l'adoption d'amendements à l'Accord ;
- Le Règlement de la Société qui définit les règles de procédure de l'Assemblée générale ;
- Le Règlement du Conseil d'administration ;
- Le Règlement régissant l'élection d'administrateurs ;
- La Charte du Conseil d'administration et de ses commissions qui définit les devoirs et responsabilités de ces organes ;
- Le Code de déontologie qui énonce les comportements et les attitudes que doivent adopter les employés et les membres élus de la Direction dans l'accomplissement de leurs missions ou lorsqu'ils agissent au nom de la Société.

Le cadre de gouvernance de la Société est révisé de temps en temps pour tenir compte de l'évolution des opérations de la Société, des meilleures pratiques dans les domaines pertinents ainsi que de la stratégie et de l'appétit du risque de la Société, entre autres choses.

La dernière révision du cadre de gouvernance de la Société intervenue en 2013 a abouti aux décisions ci-après :

- L'adoption d'une nouvelle charte du Conseil d'administration qui tient compte des évolutions les plus récentes des meilleures pratiques relatives au fonctionnement des conseils d'administration ;
- La création de commissions distinctes au Conseil d'administration pour les fonctions de supervision suivantes :
 - Audit et finances; et
 - Gestion des risques et gouvernance informatique
- L'élargissement du champ de compétence de la Commission de rémunération à toutes les questions liées à la gestion des ressources humaines. D'où la nouvelle appellation de Commission de rémunération et de ressources humaines.
- L'instauration d'un système d'évaluation régulière et formelle du Conseil ;
- La réaffirmation de la politique de déclaration de conflit d'intérêts pour les administrateurs ;
- La nomination d'un secrétaire de société.

Par ailleurs, les mesures nécessaires ont été prises pour que la filiale sud-africaine se conforme aux nouvelles normes locales en matière de gouvernance d'entreprise, notamment le nouveau code SAM et la nouvelle Loi sur les entreprises.

Actionnariat et Conseil d'administration

Structure de l'actionnariat au 31 décembre 2014

Actionnaire	Nombre d'actions	Pourcentage
41 États membres	986 627	33,59
La Banque africaine de développement (BAD)	240 000	8,17
111 compagnies d'assurances et de réassurance africaines	964 778	32,85
4 investisseurs non africains (FAIRFAX, AXA, PROPARCO) et IRB-BRASIL Re	745 905	25,39
Nombre total d'actions	2 936 310	100

Capital social autorisé / libéré et évolutions récentes de l'actionnariat

Le capital autorisé de la Société est de 500 millions \$EU au 31 décembre 2015, pour un capital entièrement libéré de 293 731 000 \$EU. Le capital est divisé en 2 937 310 actions d'une valeur nominale de 100 \$EU chacune.

L'Assemblée générale des actionnaires et le Conseil d'administration ont approuvé la 4ème augmentation de capital pour permettre à la Société de saisir les possibilités d'affaires qui ne manqueront pas de naître des facteurs ci-après :

- La croissance rapide de ses principaux marchés;
- Le retour tant attendu du cycle haussier sur le marché de la réassurance après le long cycle baissier actuel ; et
- La note financière régulièrement bonne de la Société, note du reste unique sur le marché africain.

La Société entend faire croître régulièrement son capital grâce au bénéfice non distribué et à l'augmentation des parts des actionnaires et de quelques investisseurs potentiels. Ainsi, alors que son capital-actions autorisé était de 100 millions \$EU en 2010, la Société a appelé la 1ère tranche du capital additionnel approuvé dans le cadre de la 4ème augmentation de capital en émettant 1 million d'actions nouvelles et en distribuant 1 million d'actions gratuites aux actionnaires d'alors. Le capital autorisé de la Société s'établit donc actuellement à 300 millions \$EU.

Conseil d'administration – Composition

Le Conseil d'administration de la Société est présidé actuellement par M. Hassan BOUBRIK; il est composé de 12 membres titulaires. Les membres du Conseil d'administration sont élus pour un mandat de 3 ans ; ils peuvent être réélus et restent en fonction jusqu'à l'élection de leurs successeurs respectifs.

Le tableau ci-après présente les membres actuels du Conseil d'administration :

Nom & nationalité	Circonscription	Date d'expiration du mandat
M. Hassan BOUBRIK Marocain	Maroc: Etat et compagnies	Juin 2017
M. Woldemichael ZERU Erythréen	Etats de l'Afrique de l'Afrique orientale et australe et du Soudan (12 Etats)	Juin 2017
Dr Mohamed Ahmed MAAIT Egyptien	Egypte: Etat et compagnies	Juin 2018
M. Béné B. LAWSON Togolais	Afrique occidentale et centrale francophone (Etats et compagnies)	Juin 2018
M. Kamel MARAMI Algérien	Algérie: Etat et 4 compagnies	Juin 2018
M. Karanja KABAGE Kenyan	Afrique occidentale anglophone (4 Etats et compagnies) et Afrique orientale et australe (compagnies)	Juin 2017
Dr Almehti A. AGNAIA Libyen	Libye, Mauritanie et Tunisie (Etats et compagnies)	Juin 2018
M. Samuel EKUE MIVEDOR Togolais	Banque africaine de développement (BAD)	Juin 2018
M. Frédéric FLEJOU Français	AXA	Juin 2018
M. Jean CLOUTIER Canadien	FAIRFAX	Juin 2018

Les sièges au Conseil d'administration sont répartis entre actionnaires ou groupes d'actionnaires en fonction de leur pouvoir de vote. Le Conseil d'administration est composé actuellement comme suit :

- Neuf (09) sièges pour les actionnaires de la catégorie A qui comprend 41 Etats africains membres, la BAD et 111 compagnies d'assurances et de réassurance africaines, la BAD disposant d'un (01) siège permanent ; et
- Trois (03) sièges pour les actionnaires de la catégorie B (04 investisseurs non africains).

Le Conseil d'administration compte actuellement trois (03) commissions permanentes, à savoir la Commission d'audit et de finances, la Commission de rémunération et de ressources humaines et la Commission de gestion du risque et de gouvernance informatique.

Conseil d'administration – Commissions

La Commission d'audit et de finances assiste le Conseil d'administration dans l'accomplissement de ses missions de supervision en tant que celles-ci ont trait à l'intégrité des états financiers de la Société. La Commission veille aussi à la qualité de l'information financière et à l'efficacité des contrôles internes. En outre, elle évalue le commissaire aux comptes, approuve les plans d'audit interne ainsi que les conclusions de l'inspection technique et du commissaire aux comptes. La Commission se réunit au moins deux (02) fois par an.

Ses membres actuels sont:

- Dr Mohamed Ahmed MAAIT (président)
- M. Frédéric FLEJOU (membre)
- M. Samuel Ekue MIVEDOR (membre)

La Commission des ressources humaines et de la rémunération propose au Conseil les principes qui guident la rémunération des membres élus de la direction ainsi que les critères d'évaluation de leur performance. Elle examine également chaque année les conditions de service des membres élus de la direction. Pour ce faire, elle se fonde principalement sur les politiques des meilleurs employeurs en tenant compte des pratiques des compagnies de rang et de standing comparables aussi bien que des moyens financiers de la Société. La Commission se réunit au moins deux (02) fois par an.

Ses membres actuels sont :

- M. Karanja KABAGE (président)
- M. Béné B. LAWSON (membre)
- Dr Almehti A. AGNAIA (membre)

La Commission de gestion du risque et de gouvernance informatique aide le Conseil d'administration à enraciner la gestion du risque dans la Société et passe en revue l'adéquation, l'efficacité et l'efficience des systèmes informatiques en place. Elle veille en outre à ce que la Société adopte une solide culture de respect des normes et de ses engagements.

La Commission se réunit au moins deux (02) fois par an.

Ses membres actuels sont:

- M. Jean CLOUTIER (président)
- M. Woldemichael ZERU (membre)

Evaluation et formation du Conseil

Une des recommandations du consultant recruté pour procéder à la dernière évaluation du cadre de gouvernance de la Société était que la performance du Conseil soit évaluée. Aussi le Conseil a-t-il décidé de s'auto-évaluer désormais. C'est ainsi que des critères de performance ont été définis et des formulaires d'auto-évaluation élaborés.

S'agissant de la formation, les nouveaux administrateurs reçoivent une abondante documentation destinée à les aider à s'imprégner du fonctionnement et des missions du Conseil et de ses commissions.

Conseil d'administration – Activités en 2015

Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois en 2015. La 1^{ère} réunion s'est tenue en avril à Port-Louis (Maurice), les 2^{ème} et 3^{ème} en juin à Accra (Ghana) et la 4^{ème} en novembre à Lagos (Nigeria). Le taux de participation moyen des administrateurs était de 100%.

Direction exécutive

La Direction exécutive de la Société était composée ainsi qu'il suit au 31/12/2015:

Nom	Nationalité	Fonctions
M. Corneille KAREKEZI	Rwandais	Directeur général du Groupe
M. Ken AGHOHOVIA	Nigérian	Directeur général adjoint du Groupe / Chef des Opérations

Assemblée générale**Réunions de l'Assemblée générale**

L'Assemblée générale se réunit au moins 01 fois par an dans un pays membre, d'ordinaire en juin.

Droit de vote et représentation

Aux termes de l'Accord portant création de la Société africaine de réassurance, chaque actionnaire dispose d'une voix par action qu'il possède et dont tout montant appelé a été acquitté. Chaque représentant dispose du nombre de voix de l'actionnaire ou des actionnaires qu'il représente. Toutes les questions dont l'Assemblée générale est appelée à connaître sont tranchées à la majorité des voix des actionnaires représentés à la réunion.

Quorums statutaires

Le quorum à toute réunion de l'Assemblée générale est constitué par soixante pour cent (60%) du total des voix des actionnaires. Lorsque le quorum n'est pas atteint, une seconde réunion a lieu vingt-un (21) jours après la première pour les assemblées ordinaires et sept (07) jours pour les assemblées extraordinaires. Dans le second cas, la notification est faite dans les sept (07) jours qui suivent la première réunion. Les actionnaires présents à cette réunion peuvent valablement passer des résolutions, quel que soit le nombre d'actions qu'ils représentent.

Convocation et ordre du jour des réunions de l'Assemblée générale

Les notifications de convocation de réunion ordinaire de l'Assemblée générale sont adressées sous pli fermé recommandé « par avion » à tous les actionnaires six (06) semaines au plus tard avant la date fixée. Les notifications contiennent l'ordre du jour de la réunion convoquée.

Dans le cas des réunions extraordinaires, la notification se fait par cablogramme ou par tout autre moyen de communication écrite approprié sept (07) jours avant la date fixée.

IX. CONFORMITE

Les fonctions de contrôle ont été instituées à Africa Re pour assurer l'efficacité de la gestion du risque des contrôles internes. Elles comprennent la gestion du risque, les services actuariels, l'audit interne et la conformité. La fonction de conformité a été mise en place récemment. Africa Re dispose donc désormais des 4 piliers essentiels de la gestion intégrée du risque.

La fonction de conformité renforce la gouvernance, améliore le système de poids et contre-poids et appuie le conseil d'administration dans ses fonctions de supervision.

Bien que la société mère ne doive obéir à aucune réglementation, sa filiale sud-africaine, African Reinsurance Corporation South Africa (ARCSA), doit se conformer à toutes les normes réglementaires en vigueur en Afrique du Sud. La fonction de conformité du Groupe passe en revue toutes les normes réglementaires applicables dans le but d'évaluer les problèmes de conformité, déceler les éventuels problèmes et rendre compte à la Direction et au Conseil.

Elle est donc l'outil par lequel la Société évalue et assure la conformité pour toutes les questions pour lesquelles Africa Re a contracté des obligations.

La fonction de conformité est indépendante de

l'audit interne. Aucun effort n'est ménagé pour éviter tout conflit avec d'autres fonctions de contrôle. Africa Re se conforme donc aux règles minimales de bonne gouvernance et aux bonnes pratiques en matière de contrôle.

Nous présentons ci-après les faits et activités marquants de la fonction de conformité en 2015:

- Le champ de la fonction conformité a été étendu au « Foreign Accounts Tax Compliance Act » (FATCA), loi de l'Internal Revenue Service (IRS) des Etats-Unis d'Amérique. Un rapport sur le degré de conformité avec les exigences de la FATCA a été examiné et mis en œuvre.
- Un document sur les Directives en matière de Lutte contre le Blanchiment d'Argent/Lutte contre le Financement du Terrorisme a été préparé et approuvé par le Conseil.

Les efforts déployés par la Société pour lutter contre le blanchiment d'argent (AML) et le financement du terrorisme (CTF) sont une contribution très importante à la réalisation de l'objectif d'une société stable et sans corruption, d'où l'adoption des recommandations de la Financial Actions Task Force (FATF) et du document d'orientation de l'Association Internationale des Superviseurs d'Assurance (IAIS) sur le sujet.

L'AML/CTF fait partie du Programme de Gestion des Risques de la Société Africaine de Réassurance et donne corps à l'approche adoptée pour lutter contre le blanchiment d'argent et le terrorisme.

Bien que la Société ne soit soumise à aucune réglementation sur l'AML/CTF, elle a adopté les recommandations de la FATF comme meilleures pratiques dans la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent.

Ces directives peuvent être utilisées pour :

- définir et communiquer les principes et exigences minimales d'une évaluation du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme ;
- procéder à des contrôles supplémentaires des risques opérationnels, juridiques et de réputation de la Société ;
- veiller à la conformité aux meilleures pratiques internationales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le terrorisme ;
- fournir des orientations et éliminer le risque que la Société participe à des activités de blanchiment d'argent et de terrorisme ;
- formaliser les procédures du Know Your Customer (KYC) – connaître son client- et du Customer Due Diligence (CDD) – vigilance à l'égard du client – au sein de la Société.

X. RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE (RSE)

Africa Re se veut une entreprise d'excellence qui remplit promptement ses obligations vis-à-vis de ses partenaires.

En conséquence, pour s'acquitter de sa responsabilité sociale des entreprises sur les marchés où elle opère, Africa Re a formulé des stratégies qui visent à satisfaire toutes les attentes de ses partenaires, y compris les Etats membres.

Ainsi, en plus des nombreuses activités sociales et de développement menées jusqu'ici, le Conseil d'administration a décidé, en novembre 2013, d'affecter désormais 2% du bénéfice après impôt d'Africa Re à un fonds spécial mis en place pour financer les activités de RSE.

Pour mettre en œuvre cette résolution, le Conseil d'administration a approuvé 2 projets dans le cadre du 5^{ème} Plan stratégique de la Société 2014-2018, à savoir la création du Prix africain des assurances et la formation de jeunes professionnels des assurances.

Ces projets ont été retenus pour remplir l'une des missions d'Africa Re, à savoir promouvoir le développement des activités nationales d'assurance et de réassurance dans les pays africains en tenant particulièrement à ce que les actions de la Société aient des effets immédiats sur le secteur en Afrique.

Activités menées en 2015**Appui aux communautés par le biais du Réseau d'Africa Re**

Par le biais de ses Bureaux régionaux et filiales, Africa Re a apporté son soutien aux communautés dans les domaines suivants : prévention des maladies (épidémie de la fièvre Ebola dans des pays d'Afrique de l'Ouest), campagne de sensibilisation sur le cancer du sein (Soudan), et soutien à l'éducation par des dons et le financement des études des enfants orphelins (Afrique du Sud).

Programme de formation pour de jeunes cadres des assurances

Le programme consiste en une formation en ligne qui cible de nombreux jeunes cadres à leurs premières années d'expérience dans le secteur des assurances. Un certain nombre de cours seront dispensés en ligne sur une plate-forme développée en collaboration avec des consultants en matière de formation à développer.

Prix africains dans le secteur des assurances

Les Prix africains dans le secteur des assurances priment le produit le plus innovant et le plus durable dans l'industrie africaine des assurances, ainsi que la meilleure gestion d'entreprise, le meilleur leadership et la meilleure gouvernance dans les marchés des assurances africains.

Les trois catégories de prix sont les suivantes :

- Le Prix de la compagnie d'assurance de l'année: ce prix est ouvert à toutes les compagnies d'assurance africaines agréées et sera focalisée sur la performance affichée au cours des deux derniers exercices;
- Le Prix du directeur général de l'année: ce prix spécial sera remis au Directeur général d'une compagnie d'assurance dont la performance aura été excellente au cours des 12 derniers mois ou avant, soit par le développement de sa compagnie ou parla promotion de l'industrie des assurances ;
- Le Prix de l'innovation de l'année: ce prix sera remis à une compagnie d'assurance pour récompenser la meilleure utilisation de la technologie, le lancement d'un produit/service révolutionnaire ou d'un canal ou méthode de distribution nouveau et innovant.

Des prix en argent, des plaques et des attestations seront remis aux gagnants dans chacune de ces trois catégories.

Le 2015 African Insurance Awards (édition 2015 de remise des Prix africains dans le secteur des assurances) s'est tenu le 25 mai 2015 à Tunis, Tunisie, au cours de la conférence de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA).

Partenariat entre Africa Re et le Programme Impact Insurance de l'OIT

Les familles à faible revenu, les petites entreprises, les agriculteurs, etc., peuvent désormais avoir accès à une couverture d'assurance pour les risques liés à leurs activités quotidiennes. C'est l'objectif recherché par le partenariat entre la Société Africaine de Réassurance et le Programme Impact Insurance de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), qui s'est matérialisé par un accord signé le mardi 27 octobre 2015 au Siège d'Africa Re à Lagos, Nigeria.

Dans le cadre de ce partenariat, Africa Re, par le biais de son Fonds de Responsabilité sociale d'Entreprise, fournira une assistance financière annuelle au Programme Impact Insurance de l'OIT, aux fins de soutenir le développement de la micro-assurance en Afrique.

Des activités mutuellement sélectionnées par le Programme Insurance de l'OIT et Africa Re, et destinées au renforcement des capacités des assureurs sur le marché africain, bénéficieront de l'appui financier du Fonds de Responsabilité sociale d'Entreprise d'Africa Re. Le réassureur panafricain continuera de soutenir ce type d'initiative, en raison de leur capacité à améliorer les conditions de vie des populations victimes d'exclusion financière, et à développer les marchés d'assurance futurs.

En signant l'accord de partenariat, M. Corneille KAREKEZI, Directeur Général de la Société Africaine de Réassurance, a déclaré que « ce partenariat est en parfaite conformité avec la mission d'Africa Re, à savoir promouvoir le développement des activités nationales d'assurance et de réassurance dans les pays africains, favoriser la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, régionales et sous-régionales, et soutenir le développement économique de l'Afrique ».

Le Programme Impact Insurance est une initiative de l'Organisation Internationale du Travail qui permet aux industries d'assurance, aux Etats et à leurs partenaires de valoriser le potentiel de l'assurance pour promouvoir développement social et économique. Le Programme Impact Insurance a été lancé en 2008 et a ses locaux au Siège de l'OIT à Genève(Suisse).

Fonds d'urgence pour la prévention des risques et les secours en cas de catastrophe

La Société finance des programmes de sensibilisation aux risques importants, par le biais de la communication et du dialogue sur les risques pour la prévention, la préparation, l'intervention et la reprise, méthodes traditionnelles de gestion des risques. L'objectif est de réduire l'impact des risques sur les populations, les communautés et leurs biens. Ces programmes auront un impact positif sur la probabilité et la gravité des sinistres déclarés à la Société.

XI RESSOURCES HUMAINES ET REMUNERATION**Ressources humaines**

La Société africaine de réassurance est un employeur de premier ordre dans l'industrie de réassurance en Afrique en raison de ses conditions d'emploi très attrayantes. Etant donné que les ressources humaines sont le capital le

plus important de la Société, la stratégie de rémunération est régulièrement révisée pour attirer, motiver et retenir les employés hautement qualifiés, afin de réaliser les objectifs stratégiques fixés.

Catégories de personnel

Il existe six (6) catégories de personnel:

Tableau A : Catégories de personnel

Direction générale	<ul style="list-style-type: none"> Directeur général du Groupe Directeur général adjoint/ Chef des Opérations
Directeurs (ES)	<ul style="list-style-type: none"> Directeurs centraux Directeurs régionaux Directeurs généraux des filiales
Cadres supérieurs (PSS & PS4)	<ul style="list-style-type: none"> Directeurs adjoints Sous-directeurs
Cadres (PS1, PS2 & PS3)	<ul style="list-style-type: none"> Managers principaux Managers Managers adjoints
Agents de maîtrise (SS)	Assistants
Personnel d'appui(MS)	Agents

La Direction générale, les Directeurs, les Cadres supérieurs et les Cadres sont considérés comme personnel international, tandis que les Agents de maîtrise et les Agents d'exécution sont considérés comme personnel local dans les différentes localités où la Société est implantée.

Le tableau ci-dessous récapitule la répartition du personnel selon les catégories et lieux d'affectation sur le continent africain.

Tableau B: Effectif au 31 décembre 2015

Siège/ Centre de production	Direction générale	ES	PS	SS	MS	Temporaires	Total
Siège	2	5	31	28	12	7	85
Bureau régional de Lagos		1	5	10	3	2	21
Bureau régional d'Abidjan		1	6	9	2	0	18
Bureau régional de Casablanca		1	4	9	2	0	16
Bureau régional du Caire et Africa Retakaful		1	4	12	2	1	20
Bureau régional de Nairobi		1	11	17	2	1	32
Bureau régional d'Ebène (Maurice)		1	3	7	4	1	16
African Reinsurance Corporation South Africa -ARCSA(filiale)/Johannesburg		3	8	21	4	0	36
Bureau local d'Addis-Abeba		0	0	1	1	1	3
Total	2	14	72	114	32	13	247

Diversité

Africa Re encourage la diversité et l'inclusion en offrant des opportunités d'emploi à tous les citoyens de ses Etats membres à travers l'Afrique. De même, la répartition de l'effectif entre hommes et femmes illustre à suffire son option en faveur de l'égalité des chances en matière d'emploi.

Rémunération

Le principe qui sous-tend la politique de rémunération d'Africa Re consiste à payer au moins au 75ème percentile du salaire proposé par les institutions de référence (sociétés de réassurance et autres institutions financières). La rémunération globale de la Société est comparée à celle qui est globalement proposée sur le marché du travail en Afrique, afin de s'assurer que les employés sont suffisamment motivés pour produire d'excellents résultats sans prendre des risques inconsidérés.

La structure de la rémunération est le résultat d'enquêtes de salaires et de la participation à

des évaluations par les pairs; elle est complétée par des politiques de gestion de la performance individuelle et collective.

Africa Re a adopté le Tableau de bord prospectif (BSC) comme outil de gestion stratégique de la performance pour fixer des objectifs individuels et collectifs mesurables. Le BSC découle du Plan d'action stratégique de la Société. Il est un ensemble d'objectifs et d'initiatives mesurés par les **principaux indicateurs de performance (PIP)** dans certains **principaux domaines de performance (PDP)** ou perspectives. L'objectif primordial visé en 2015 consistait à renforcer le lien entre la rémunération et la performance, avec un accent plus prononcé sur la rémunération variable (prime de rendement/mesures incitatives) que sur la rémunération fixe.

Les composantes de la rémunération de la Société sont les suivantes: rémunération fixe, rémunération variable, indemnités et autres avantages (indemnité pour frais d'étude, Fonds de prévoyance, indemnité de fin de service, assurance maladie, autres couvertures d'assurance, etc.).

Tableau C: Composantes de la rémunération

Type	Composition	Bénéficiaires	Remarque
Rémunération fixe	Salaire de base	-Direction générale -Directeurs -Cadres supérieurs -Cadres -Agents de maîtrise -Agents d'exécution	Salaire de base mensuel payé en \$EU (aux membres de la Direction générale, aux Directeurs, aux Cadres supérieurs et aux Cadres) et en monnaies locales (aux Agents de maîtrise et aux Agents d'exécution)
	Différentiel de poste (DPD)	-Direction générale -Directeurs -Cadres Supérieurs -Cadres	DPD mensuel payé uniquement au personnel international
Rémunération annuelle variable	Prime de rendement individuelle	-Direction générale -Directeurs -Cadres Supérieurs -Cadres -Agents de maîtrise -Agents d'exécution	Prime payée une fois par an à toutes les catégories de personnel
	Prime de rendement spéciale pour les centres de production	-Directeurs -Cadres Supérieurs -Cadres -Agents de maîtrise -Agents d'exécution	Prime destinée à récompenser tous les employés d'un centre de production qui atteint des objectifs de performance spécifiques
Indemnités	-Logement -Transport -Personnes à charge	-Directeurs -Cadres Supérieurs -Cadres -Agents de maîtrise -Agents d'exécution	Les indemnités mensuelles sont payées en \$EU (aux Directeurs, aux Cadres supérieurs et aux Cadres) et en monnaies locales (aux Agents de maîtrise et aux Agents d'exécution)

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION GENERALE EN MATIERE DE COMMUNICATION D'INFORMATIONS FINANCIERES**Responsabilité de la Direction générale par rapport à l'efficacité du contrôle interne**

La Direction générale de la Société africaine de réassurance (Africa Re) est responsable de la préparation, de l'intégrité et de la présentation fidèle et exacte de ses états financiers, ainsi que de toute autre information contenue dans le Rapport annuel. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales en matière d'information financière et à l'Article 37 de l'Accord portant création de la Société africaine de réassurance; par conséquent, les montants y contenus ont été arrêtés sur la base de jugements éclairés et d'estimations faites par la Direction générale.

Les états financiers ont été vérifiés par une firme indépendante qui a eu libre accès à tous les dossiers financiers et informations connexes, y compris les comptes rendus analytiques des réunions du Conseil d'administration et de ses Commissions. La Direction est d'avis que tous les rapports soumis au Commissaire aux comptes indépendant durant la vérification sont valables et appropriés. Le rapport du Commissaire aux comptes indépendant accompagne les états financiers audités.

Les Administrateurs sont responsables de la préparation d'états financiers exacts conformément aux Normes internationales en matière d'information financière et aux dispositions de l'Accord portant création de la Société africaine de réassurance, ainsi que des contrôles internes nécessaires pour la préparation d'états financiers qui ne comportent aucune inexactitude substantielle due à la fraude ou à une erreur.

La Direction estime que les contrôles internes mis en œuvre pour la communication de l'information financière, qui sont passés en revue par la Direction et l'auditeur internes et révisés autant que de besoin, confirment l'intégrité et la fiabilité des états financiers.

Les principales procédures mises en place par la Direction générale, et qui visent à assurer un contrôle financier efficace au sein du Groupe, comprennent la préparation, la revue et l'approbation par le Conseil des plans financiers annuels tels que définis dans les plans stratégiques. Les résultats font l'objet d'un suivi régulier et des rapports périodiques sont préparés

tous les trimestres. Le système de contrôle interne prévoit des politiques et procédures écrites, la délégation d'autorité et l'obligation de rendre compte, en définissant les responsabilités et la séparation des tâches.

Par ailleurs, la Direction est en train de préparer un profil de gestion de risques qui permette de continuer d'assurer la coordination efficace et le suivi, au sein du Groupe, de toutes les politiques et procédures de gestion de risques approuvées par le Conseil d'administration et la Direction, telles que les politiques en matière de souscription et de constitution de réserves, les statut et règlement du personnel, les directives en matière de placement et les procédures comptable et de communication d'informations financières.

Tout système de contrôle interne comporte des limites, dont l'éventualité de l'erreur humaine et la tendance à se soustraire aux contrôles. En conséquence, même le contrôle le plus efficace ne peut donner qu'une assurance raisonnable quant à la préparation des états financiers. L'efficacité du contrôle interne peut varier avec le temps, selon les circonstances.

Le Conseil d'administration de la Société africaine de réassurance a créé une Commission Audit et Finances ainsi qu'une Commission Gestion des Risques et Gouvernance chargées de veiller sur les contrôles internes et les pratiques en matière de gestion des risques au sein du groupe. Elles sont composées d'Administrateurs non employés par la Société et tiennent périodiquement des réunions avec la Direction, le Commissaire aux comptes, les auditeurs internes, le Directeur en charge de la gestion du risque et les inspecteurs techniques afin d'examiner leurs rapports et de s'assurer qu'ils s'acquittent de leurs responsabilités. Le Commissaire aux comptes, les auditeurs internes, le Directeur en charge de la gestion du risque et les inspecteurs techniques peuvent saisir la Commission, en présence ou non de la Direction, pour discuter de l'efficacité du contrôle interne par rapport à la communication d'informations financières et de tout autre sujet qu'ils estiment devoir porter à son attention.


HASSAN BOUBRIK
Président

CORNEILLE KAREKEZI
Directeur général

Deloitte.

Deloitte Côte d'Ivoire
S.A. au capital de 37 500 000 FCFA
Compte contribuable 9104684 A RC Abidjan B 156849
Imm. Alpha 2000 – 14^e et 18^e Etage
Rue Gourgas – Plateau
01 B.P. 224 Abidjan 01 – Côte d'Ivoire
Tél.: (225) 20.250 250
Fax: (225) 20.250 260 / 20.250 270
www.deloitte.com

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

Aux actionnaires de la Société Africaine de Réassurance,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société Africaine de Réassurance et de ses filiales, comprenant l'état de situation financière consolidée au 31 décembre 2015, ainsi que l'état du résultat global consolidé, l'état des variations des capitaux propres consolidés et l'état des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction relative aux états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement de l'auditeur. En procédant à cette évaluation des risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction et la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société Africaine de Réassurance et de ses filiales au 31 décembre 2015, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière.

Abidjan, le 08 avril 2016

Deloitte Côte d'Ivoire



Marc WABI
Expert-comptable Diplômé
Associé

Commissariat aux comptes, Audit, Comptabilité, Consulting, Juridique Fiscal.

Membre de
Deloitte Touche Tohmatsu

Etat consolidé de la situation financière au 31 décembre 2015

	Notes	2015 '000 \$EU	2014 '000 \$EU
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24	151 828	184 014
Placements	4	888 525	880 663
Primes à recevoir		62 332	56 906
Frais d'acquisition différés	5	46 582	47 146
Créances nées des opérations de réassurance	6	139 755	144 276
Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques	7	46 682	56 164
Créances diverses		5 337	5 258
Impôts recouvrables	22	502	309
Immeubles de placement	8	8 249	7 655
Immobilisations corporelles	9	21 288	16 951
Immobilisations incorporelles	10	3 384	3 924
Total actif		1 374 464	1 403 266
Passif			
Dettes diverses		14 121	16 646
Dividendes à payer	23	7 116	3 694
Dettes nées des opérations de réassurance	11	24 114	36 516
Passifs d'impôts différés	12	1 359	2 920
Provisions techniques	13	547 683	606 565
Total passif		594 393	666 341
Fonds propres			
Résultats non distribués		175 657	149 293
Autres réserves	14	154 329	223 201
Prime d'émission		156 354	70 700
Capital social	15	293 731	293 731
Total des capitaux propres		780 071	736 925
Total passif et capitaux propres		1 374 464	1 403 266

Les états financiers consolidés de la page 49 à 88 ont été approuvés par le Conseil d'administration de la Société le 11 avril 2016 et signés en son nom par:



HASSAN BOUBRIK
Président



CORNEILLE KAREKEZI
Directeur général du Groupe

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

Etat consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global au 31 décembre 2015

	Notes	2015 US\$'000	2014 US\$'000
Primes brutes acquises	16	692 179	708 582
Déduire: Primes rétrocédées	16	(101 359)	(94 137)
Primes nettes acquises	16	590 820	614 445
Produits de placements	17	25 307	49 548
Commissions de rétrocession		17 316	15 052
Autres revenus d'exploitation	18	1 447	948
Total produits		634 890	679 993
Charge de sinistres nette	19	(311 210)	(342 159)
Frais d'acquisition	20	(179 216)	(180 910)
Charges administratives	21	(40 071)	(37 780)
Frais financiers – (Perte)/gain de change nets		(273)	1 280
Résultat avant impôt		104 120	120 424
Impôt sur le résultat	22	(475)	(1 920)
Résultat net de l'exercice		103 645	118 504
Autres éléments du résultat global			
Eléments ne pouvant pas être reclassés ultérieurement dans le compte de résultat net			
Ecart de change résultant de la conversion des activités à l'étranger		(45 307)	(38 060)
Ecart de réévaluation des actifs financiers disponible à la vente		(264)	91
Total autres (pertes)/revenus globaux		(45 571)	(37 969)
Total revenu global de l'exercice		58 074	80 535

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

Etat consolidé des variations des capitaux propres pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

	Report à nouveau	Réserve de change	Réserve générale	Réserve pour ajustement à la valeur de marché	Réserve pour fluctuation de taux de change	Réserve pour fluctuation de sinistralité	Total autres réserves	Prime d'émission d'actions	Capital social	Total
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Au 1er janvier 2015	149 293	(74 450)	259 993	164	6 294	31 200	223 201	70 700	293 731	736 925
Résultat global de l'exercice	103 645	(45 307)	-	(264)	-	-	(45 571)	-	-	58 074
Rachat d'actions ordinaires	-	-	(83 124)	-	-	-	(83 124)	-	42 000	(41 124)
Emission d'actions ordinaires	-	-	-	-	-	-	-	85 654	(42 000)	43 654
Dividendes déclarés en 2015	(16 155)	-	-	-	-	-	-	-	-	(16 155)
Fonds pour la responsabilité sociale d'entreprise	(1 303)	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 303)
Transfert aux réserves	(59 823)	-	51 823	-	-	8 000	59 823	-	-	-
Au 31 décembre 2015	175 657	(119 757)	228 692	(100)	6 294	39 200	154 329	156 354	293 731	780 071
Au 1er janvier 2014	112 961	(36 390)	218 498	73	6 294	23 200	211 675	58 862	294 040	677 538
Résultat global de l'exercice	118 504	(38 060)	-	91	-	-	(37 969)	-	-	80 535
Rachat d'actions ordinaires	-	-	(17 757)	-	-	-	(17 757)	-	(10 000)	(27 757)
Emission d'actions ordinaires	-	-	-	-	-	-	-	11 838	9 691	21 529
Dividendes déclarés en 2014	(13 224)	-	-	-	-	-	-	-	-	(13 224)
Fonds pour la responsabilité sociale d'entreprise	(1 696)	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 696)
Transfert aux réserves	(67 252)	-	59 252	-	-	8 000	67 252	-	-	-
Au 31 décembre 2014	149 293	(74 450)	259 993	164	6 294	31 200	223 201	70 700	293 731	736 925

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

Etat consolidé des flux de trésorerie au 31 décembre 2015

	Notes	2015 '000 \$EU	2014 '000 \$EU
Flux de trésorerie provenant des opérations			
Flux de trésorerie provenant des opérations		50 663	91 685
Impôt sur le résultat décaissé	22	(1 480)	708
Flux de trésorerie nets provenant des opérations		<u>49 183</u>	<u>92 393</u>
Flux de trésorerie provenant des investissements			
Acquisition d'immeubles de placement	8	(763)	(70)
Acquisition d'immobilisations corporelles	9	(5 074)	(3 374)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	10	(213)	(3 287)
Cession de produits d'investissement		(19 576)	1 661
Plus-value sur cession d'immobilisations corporelles		31	50
Flux de trésorerie nets (utilisés pour)/ provenant des investissements		<u>(25 595)</u>	<u>(5 020)</u>
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Emission d'actions ordinaires		85 654	21 528
Rachat d'actions ordinaires		(83 124)	(27 757)
Dividendes versés	23	(12 733)	(13 574)
Flux de trésorerie nets (utilisés pour) provenant des activités de financement		<u>(10 203)</u>	<u>(19 803)</u>
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		<u>13 385</u>	<u>67 570</u>
Mouvement de trésorerie et des équivalents de trésorerie			
A l'ouverture de l'exercice		184 014	154 413
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		13 385	67 570
(Pertes)/Gains de change nets sur actifs liquides		(45 571)	(37 969)
A la clôture de l'exercice	24(b)	<u>151 828</u>	<u>184 014</u>

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.

Notes

1. Informations générales

La Société Africaine de Réassurance a été créée en 1976 par des Etats membres de l'Union Africaine (alors dénommée Organisation de l'Unité Africaine) et la Banque africaine de développement en tant qu'institution intergouvernementale ayant pour mission de:

- mobiliser des ressources financières à partir d'opérations d'assurance et de réassurance ;
- placer les fonds ainsi mobilisés en Afrique pour aider à accélérer le développement économique du continent ; et
- promouvoir le développement de l'assurance et de la réassurance en Afrique, en favorisant la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, sous-régionales et régionales.

Le Siège de la Société est à Lagos (Nigeria) à l'adresse suivante:

Plot 1679 Karimu Kotun Street
Victoria Island
PMB 12765
Lagos (Nigeria)

Pour ses opérations de réassurance, la Société dispose d'un réseau de bureaux sis à Abidjan, Le Caire, Casablanca, Lagos, Nairobi, Port- Louis et Johannesburg par l'intermédiaire de sa filiale en Afrique du Sud, African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited, une société enregistrée en République sud-africaine et l'African Takaful Reinsurance Company en Egypte, autre filiale à 100%.

2. Principes comptables

Adoption des Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) nouvelles et révisées

i) Nouvelles normes et révisions des normes publiées entrant en vigueur au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Les normes IFRS nouvelles et révisées suivantes sont entrées en vigueur au cours de l'exercice 2015 et n'ont eu aucune incidence significative sur les états financiers.

Amendements aux IFRS 10, IFRS 12 et à l'IAS 27 (Entités d'investissement)

Les modifications de l'IFRS 10 définissent une entité d'investissement et exigent qu'une entité présentant l'information financière qui répond à la définition d'entité d'investissement s'abstienne de consolider ses filiales, et qu'elle les évalue plutôt à la juste valeur par le biais du résultat net dans ses états financiers consolidés et individuels.

Pour être admissible à titre d'«entité d'investissement », l'entité doit :

- Obtenir des fonds auprès d'un ou plusieurs investisseurs et lui (leur) fournir des services professionnels de gestion de placements.
- Déclarer à son ou ses investisseurs que son objectif commercial est d'investir dans des fonds afin de dégager des plus-values sur capital ou des revenus de placement, ou les deux.
- Evaluer la performance de la quasi-totalité de ses participations à la juste valeur.

Des modifications corrélatives de l'IFRS 12 et de l'IAS 27 ont été apportées en vue d'introduire de nouvelles obligations d'information pour les entités d'investissement.

Selon les dirigeants de la Société, les modifications apportées pour les entités d'investissement n'auront aucune incidence sur les états financiers de la Société, étant donné que la Société n'est pas une entité d'investissement.

ii) **Incidence des nouvelles normes et des normes révisées et interprétations sur les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 et les exercices ultérieurs**

Nouvelles normes ou normes révisées	Date d'entrée en vigueur
IFRS 9	1 ^{ER} janvier 2018
Révision de l'IFRS 15 produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	1 ^{ER} janvier 2018

IFRS 9, Instruments financiers

IFRS 9, publiée en novembre 2009, présente de nouvelles exigences de classification et d'évaluation des actifs financiers. IFRS 9 a été modifiée en octobre 2010 pour inclure les exigences en matière de classification et d'évaluation des passifs financiers et de décomptabilisation.

Principales exigences d'IFRS 9 :

Tous les actifs financiers comptabilisés entrant dans le champ d'application d'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation, sont ultérieurement évalués au coût amorti ou à la juste valeur. Plus précisément, les instruments d'emprunt dont la détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de percevoir les flux de trésorerie contractuels, et pour lesquels les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû, sont généralement évalués au coût amorti à la fin des périodes comptables ultérieures. Tous les autres instruments d'emprunt et instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur à la fin des périodes comptables ultérieures. En outre, selon IFRS 9, les entités peuvent faire le choix irrévocable de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations futures de la juste valeur d'un placement dans un instrument de capitaux propres (qui n'est pas détenu à des fins de transaction), auquel cas seuls les dividendes seront généralement comptabilisés en résultat net.

- En ce qui a trait à l'évaluation des passifs financiers qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, IFRS 9 exige que le montant de la variation de la juste valeur du passif financier qui est imputable aux

changements du risque de crédit de ce passif soit comptabilisé dans les autres éléments du résultat global, sauf si la comptabilisation des effets des changements du risque de crédit du passif dans les autres éléments du résultat global crée ou accroît une non-concordance comptable dans le résultat net. Les variations de la juste valeur imputables au risque de crédit d'un passif financier ne sont pas ultérieurement reclassées en résultat net. En vertu d'IAS 39, l'intégralité du montant de la variation de la juste valeur du passif financier désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est comptabilisée en résultat net. L'application de cette norme est susceptible d'avoir une incidence sur les montants présentés dans les états financiers de la société. Il est toutefois impossible de fournir une estimation raisonnable de l'incidence d'IFRS 9 tant qu'un examen détaillé n'aura pas été effectué à cet égard.

La mise en œuvre de cette norme aura un impact sur certains soldes des états financiers de la société. Toutefois il semble difficile de fournir une estimation chiffrée de l'effet de l'IFRS 9 sans une analyse totale de son impact.

Modifications portant sur la base des conclusions de l'IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirées des contrats conclus avec des clients

Cette norme remplace les normes IAS 11 Contrats de construction, IAS 18 Produits des activités ordinaires, IFRIC 13 Programmes de fidélisation de la clientèle, IFRIC 15 Contrats de construction de biens immobiliers, IFRIC 18 Transferts d'actifs provenant de clients et SIC-31 Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des activités de publicité

Cette norme contient un modèle unique qui s'applique aux contrats conclus avec les clients et deux approches de comptabilisation des produits : à un moment donné ou sur une durée. Le modèle comporte une analyse des transactions basée sur le contrat et suivant cinq étapes pour déterminer si, combien et quand des produits sont à comptabiliser.

L'application de cette norme aura probablement un impact sur les montants rapportés dans les états financiers de la Société. Cependant, il n'est pas encore possible de donner une estimation raisonnable des effets de l'IFRS 15 avant la conclusion d'une revue complète.

iii) Adoption anticipée des normes

La Société n'a pas adopté de façon anticipée de nouvelle norme ou de norme révisée en 2014.

3. Brève description des principes comptables appliqués.

Les principales normes comptables suivies dans la préparation de ces états financiers sont énoncées ci-dessous :

A. Base de préparation

Déclaration de conformité

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'Information Financière (IFRS) et suivant les normes d'interprétation élaborées à ce sujet par l'International Accounting Standards Board – IASB (Comité des normes comptables internationales).

La monnaie de présentation est le dollar des Etats Unis (US\$'000) et les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, avec les modifications nécessaires en ce qui concerne la comptabilisation de certains placements financiers à leur valeur actuelle.

Pour obéir aux normes IFRS, la préparation des états financiers nécessite le recours à certaines hypothèses et estimations de base en matière de comptabilité. En outre, elle exige de la Direction un sens du jugement dans l'application des principes comptables de la Société.

Bien que les estimations reposent sur des informations historiques, des analyses actuarielles ainsi qu'une bonne connaissance des événements d'actualité, les résultats réels ne permettent pas toujours de les corroborer. Les estimations et hypothèses de base font l'objet de révisions périodiques afin de prendre en considération toute donnée nouvelle. Ces révisions sont effectuées dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent.

B. Méthode de Consolidation

(i) Filiales

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités structurées) sur lesquelles le groupe exerce un contrôle. Le Groupe contrôle une entité lorsque le Groupe est exposé, ou a le droit, à des rendements variables, en raison de ses liens avec l'entité émettrice et a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient. La Société doit consolider la filiale à compter de la date à laquelle elle en obtient le contrôle et cesser de la consolider lorsqu'elle perd le contrôle de celle-ci.

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée à l'occasion d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur, qui est calculée comme étant la somme des justes valeurs à la date d'acquisition des actifs transférés par le Groupe, des passifs contractés par le Groupe à l'égard des détenteurs antérieurs de l'entreprise acquise et des parts de capitaux propres émises par le Groupe en échange du contrôle de l'entreprise acquise. La contrepartie transférée comprend la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à leur juste valeur. Le Groupe évalue toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise au cas par cas, soit à la juste valeur, soit à la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable comptabilisé de l'entreprise acquise.

Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, le Groupe doit réévaluer la participation qu'il détenait précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date de son acquisition et comptabiliser l'éventuel profit ou perte en résultat net.

Lorsqu'une contrepartie transférée par le Groupe dans le cadre d'un regroupement d'entreprises inclut des actifs ou des passifs résultant d'un accord de contrepartie éventuelle, la contrepartie éventuelle est évaluée à sa juste valeur à la date d'acquisition et incluse dans la contrepartie transférée en vertu du regroupement d'entreprises. Les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle classée comme un actif ou un passif est réévaluée aux dates de clôture subséquentes et comptabilisées conformément à IAS 39 soit en résultat net, soit comme variation du revenu global. La contrepartie éventuelle classée dans les capitaux propres ne doit pas être réévaluée aux dates de clôture subséquentes, et son règlement ultérieur doit être comptabilisé dans les capitaux propres.

L'excédent de la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (s'il y a lieu) sur le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs nets identifiables est comptabilisé comme un goodwill. Si la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (s'il y a lieu) est inférieur à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise

dans le cadre d'une acquisition à des conditions avantageuses, la différence est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Les transactions et soldes inter-compagnies et les profits latents sur les transactions entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées. Lorsque des montants nécessaires reportés par les filiales ont été ajustés pour se conformer aux méthodes comptables du groupe.

Les présents états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et ses filiales Société Africaine de Réassurance (Afrique du Sud) S.A, Société Africaine de Réassurance Takaful (Egypte) et Sherbone Number Ten Parktown gestionnaire d'actifs (Afrique du Sud) S.A..

(ii) Changements dans les participations dans les filiales sans changement de contrôle

Les transactions avec les intérêts minoritaires qui ne se traduisent pas par une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions en capitaux propres - c'est à dire comme des transactions avec les propriétaires en leur qualité de propriétaires. La différence entre la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue et part acquise de la valeur comptable de l'actif net de la filiale est comptabilisée dans les capitaux propres. Les gains ou pertes sur cessions d'intérêts minoritaires sont également enregistrés en capitaux propres.

(iii) Cession de filiale

Lorsque le groupe cesse d'avoir le contrôle d'une filiale, toute participation conservée dans l'entité est réévalué à sa juste valeur à la date de perte de contrôle, le changement de la valeur comptable antérieure des actifs est comptabilisé en résultat net. La juste valeur est la valeur comptable initiale aux fins de comptabilisation ultérieure de la participation conservée comme une entreprise associée, une coentreprise ou un actif financier. De plus, tous les montants antérieurement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relativement à cette filiale sont comptabilisés comme si le Groupe avait directement sorti les actifs ou les passifs connexes de la filiale. Cela peut signifier que les montants antérieurement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net.

Les participations dans les sociétés filiales inscrites dans les comptes de la Société sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition diminuée des provisions pour dépréciation.

C. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers consolidés nécessite, de la part de la Direction, le recours à des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif à la date de ces états, ainsi que celui des revenus et des dépenses enregistrés au titre de la période sous revue.

L'adéquation de la provision pour sinistres à régler et sinistres encourus mais non déclarés à la date du bilan a été déterminée sur la base du jugement. Le compte de résultat comprend également des estimations de primes, de sinistres et de charges qui n'avaient pas été reçues des cédantes à la date des états financiers.

Ces estimations sont faites sur la base d'informations historiques, d'analyses actuarielles et autres techniques analytiques. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

D. Classification des contrats d'assurance

Sont classés sous cette rubrique les contrats par lesquels le Groupe accepte de tiers (cédantes) des risques d'assurance importants, en s'engageant à les compenser ou à compenser d'autres bénéficiaires en cas de survenance d'un événement spécifique (risque assuré) qui occasionnerait un préjudice au détenteur de la police ou à tout autre bénéficiaire.

E. Comptabilisation et évaluation des contrats d'assurance

Aussi bien les contrats d'assurance à court terme que les contrats à long terme sont comptabilisés sur base annuelle.

(i) Primes d'assurance à court terme

Les primes souscrites au titre de contrats d'assurance à court terme comprennent des soldes portant sur les contrats conclus durant l'année, indépendamment du fait qu'ils se rapportent en tout ou partie à une période comptable ultérieure. Elles incluent également des ajustements aux primes souscrites pour le compte d'exercices précédents ainsi que des estimations de primes en attente de comptabilisation ou n'ayant pas encore fait l'objet d'une notification par l'assuré pour des contrats

en vigueur à la fin de la période. Lorsque des états de comptes d'assurance ne sont pas reçus à la clôture de l'exercice, il est procédé à une estimation des primes sur la base des dernières informations disponibles. Des estimations sont effectuées à la date du bilan afin de comptabiliser les ajustements rétrospectifs de primes ou commissions. Les primes se rapportant à la période d'expiration des risques sont considérées comme acquises et comptabilisées au titre des recettes pour la période ; en revanche, celles relatives aux risques en cours sont comptabilisées en tant que provision pour primes non acquises.

Les sorties de portefeuille relatives aux primes acquises sont considérées comme des éléments de dépense, suivant les services de réassurance reçus.

(ii) Provision pour primes d'assurance à court terme non acquises

La part de la prime brute souscrite sur des contrats d'assurance à court terme qui devrait être acquise l'année suivante ou plus tard est comptabilisée comme provision pour prime non acquise. Le montant est calculé séparément pour chaque contrat à la date du bilan ; pour les traités proportionnels, il correspond au huitième de la prime tandis que dans le cas des affaires facultatives et non proportionnelles, il est déterminé au prorata. Lorsque la nature des affaires et du risque ne justifie pas le recours à ces méthodes, la provision pour primes non acquises est calculée selon des bases conformes au profil de risque du contrat d'assurance.

(iii) Sinistres relatifs aux contrats d'assurance à court terme

Les sinistres encourus dans le cadre des contrats d'assurance à court terme s'entendent des sinistres payés et des frais de traitement effectués durant l'exercice financier, y compris les mouvements dans les provisions pour sinistres à payer et les sinistres encourus mais non déclarés (IBNR). Les sinistres à payer comprennent des provisions pour soldes à régler à terme au titre de sinistres survenus mais non encore payés à la date du bilan - qu'ils aient été notifiés ou non - ainsi que des frais de traitement. Ceux survenus à la date du bilan et qui ont été notifiés à la Société par les cédantes sont évalués selon les montants communiqués par ces dernières. En outre, des provisions adéquates sont constituées pour les sinistres survenus mais non déclarés à la date du bilan, ce en s'appuyant sur l'expérience de la sinistralité ainsi que sur les informations les plus fiables disponibles à ce moment. Les provisions

pour sinistres à payer sont portées au bilan en tenant compte de leur valeur comptable et ne font l'objet d'une actualisation que lorsqu'un délai particulièrement long s'est écoulé entre la date du sinistre et celle du règlement ; à cette fin, le taux utilisé est celui qui reflète le mieux les estimations les plus récentes de la valeur temporelle de l'argent et des risques y afférents. Les soldes à recouvrer au titre des sinistres sont présentés séparément en tant qu'éléments de l'actif.

(iv) Provision pour risques en cours dans le cadre des contrats d'assurance à court terme

Lorsque la valeur prévue des sinistres et frais imputables aux périodes ultérieures de contrats d'assurance en vigueur à la date du bilan dépasse la provision pour primes non acquises relative à ces contrats, après déduction d'éventuelles charges reportées, une provision est faite pour couvrir les risques en cours à concurrence du montant estimé du dépassement.

(v) Sinistres relatifs aux contrats d'assurance à long terme

Les sinistres encourus dans le cadre des contrats d'assurance à long terme sont constitués par les sinistres survenus durant l'exercice, y compris la provision pour les paiements aux détenteurs de polices. Les sinistres à payer sur des contrats d'assurance à long terme, survenus à la date du bilan et ayant été notifiés à la compagnie par les cédantes, sont enregistrés en fonction des montants indiqués par ces dernières.

Les excédents ou pertes d'exploitation découlant de contrats d'assurance sont déterminés par la méthode d'évaluation actuarielle périodique. Ces montants sont obtenus après comptabilisation du mouvement des engagements actuariels, dans le cadre des polices non échues, des provisions pour les commissions sur les bénéficiaires ainsi que des ajustements aux provisions pour imprévus et autres réserves dans le cadre des engagements envers les détenteurs de polices.

F. Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique, déduction faite du montant de l'amortissement. Les coûts historiques incluent des dépenses directement imputables à l'acquisition d'éléments d'actif. Les coûts ultérieurs sont soit inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés séparément, lorsqu'il y a lieu de s'attendre à ce que le Groupe tire un avantage économique de ce bien et que le coût de ce bien peut être évalué de manière fiable. Tous les autres frais de maintenance et réparation sont imputés au compte des résultats de l'exercice financier auquel ils se rapportent.

Les terrains en propriété perpétuelle et libre ne font pas l'objet d'un amortissement. Les amortissements sont calculés sur les autres biens et équipements sur la base linéaire afin de ramener le coût de chaque élément d'actif à sa valeur résiduelle, en fonction de l'estimation de sa durée de vie utile comme suit :

- Biens immobiliers: 2% ou amortissement sur la durée du bail si celle-ci est inférieure à 50 ans
- Mobiliers, installations et équipements: entre 6,67% et 33,33%
- Matériels de transport: 25%

La valeur résiduelle des éléments d'actif ainsi que leur durée de vie utile font l'objet d'une révision à la date d'établissement du bilan et des ajustements sont opérés si nécessaire.

Lorsque la valeur comptable d'un élément d'actif est supérieure au montant recouvrable estimé, elle est immédiatement réduite au montant recouvrable. Les gains et pertes sur la cession de biens et équipements sont déterminés en comparant les recettes à la valeur comptable des articles.

G. Actifs incorporels

(i) Logiciels

Les licences de logiciels achetées sont capitalisées sur la base des dépenses engagées pour l'achat et la mise en service du logiciel concerné. Ces coûts sont amortis sur la base d'une estimation de la durée de vie utile du logiciel (4 ans).

Les coûts externes, directement liés à la production de logiciels identifiables et contrôlés par le Groupe, et qui sont de nature à générer un avantage économique supérieur aux coûts au-delà d'une année, sont comptabilisés en tant qu'actifs incorporels. Les frais liés au développement de logiciels assimilés à des éléments d'actif, sont amortis sur la base linéaire, en fonction de leur durée de vie utile qui ne doit pas dépasser quatre ans.

(ii) Coûts d'acquisition différés

Les coûts d'acquisition comprennent les commissions d'assurance, de courtage ainsi que d'autres dépenses liées à la conclusion de contrats d'assurance. La part des frais d'acquisition correspondant aux primes non acquises donne lieu à un report et un amortissement sur une base proportionnelle, durant la période du contrat.

H. Immeuble de placement

Les propriétés non occupées par le Groupe et destinées à générer un revenu locatif à long terme, sont assimilées à des biens de placement.

Les biens de placement comprennent les terrains inaliénables et les immeubles. Ils sont comptabilisés à leur coût réel diminué du montant cumulé d'amortissement et d'éventuelles pertes de valeurs.

Les terrains inaliénables ne font pas l'objet d'un amortissement. En ce qui concerne les immeubles, le calcul de l'amortissement se fait sur la base linéaire destinée à ramener le coût de chaque élément à sa valeur résiduelle sur une période de 50 ans ou sur la période résiduelle du bail si celle-ci est inférieure à 50 ans.

I. Placements

i. Actifs financiers – Comptabilisation, classification et Evaluation

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles des instruments. Les placements sont classés dans les catégories ci-après:

Classement des actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes:

i) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après l'évaluation initiale au coût, les créances sont ensuite réévaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. Le coût amorti est calculé en prenant en compte toute décote ou prime lors de l'acquisition et des frais et des coûts qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif.

ii) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (FVTPL)

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat sont ceux qui ont été soit acquis pour générer un bénéfice sur des fluctuations à court terme des prix ou de la marge du revendeur, ou sont des instruments financiers inclus dans un portefeuille dans lequel un modèle de prise de bénéfice à court terme existe. Les placements classés à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés au coût, puis réévalués à la juste valeur sur la base de cours acheteur ou offres de prix de revendeur, sans déduction des coûts de transaction. Tous les gains et pertes réalisés ou non sont inclus dans le résultat net. Le produit d'intérêt généré sur des placements détenus à des fins de transactions est comptabilisé comme revenu de placement.

iii) Placements détenus jusqu'à échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après la comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur.

Le coût amorti est calculé en prenant en compte toute décote ou prime lors de l'acquisition et les frais qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. L'amortissement et les pertes découlant de la dépréciation de ces placements sont comptabilisés dans le résultat net.

iv) Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers destinés à être détenus pour une durée indéterminée, qui peuvent être vendus pour répondre à des besoins de liquidités, ou des changements dans les taux d'intérêt, taux de change ou des cours des actions sont classifiés comme disponibles à la vente et sont initialement comptabilisés au coût. Les actifs financiers disponibles à la vente sont ensuite réévalués à leur juste valeur, sur la base de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, déterminée au taux d'intérêt courant du marché pour un actif financier similaire. Les gains et pertes latents résultant des variations de la juste valeur des actifs financiers classifiés comme disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et cumulée dans la réserve au titre de la réévaluation des placements, à l'exception des pertes de valeur, les intérêts calculés selon la méthode de l'intérêt effectif et des gains et pertes de change sur les actifs monétaires qui sont comptabilisés en résultat net. Lorsque l'investissement est cédé ou est déterminé à être compromise, le gain ou la perte cumulé précédemment accumulé dans la réserve de juste valeur est reclassée en résultat. Lorsqu'un actif financier disponible à la vente est cédé ou considéré comme déprécié, le cumul des gains ou pertes antérieurement comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé en résultat net de la période.

Dépréciation des Actifs financiers

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les actifs financiers sont dépréciés s'il existe une indication objective de l'incidence d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale des actifs financiers sur les flux de trésorerie futurs estimés du placement.

Une indication objective d'une perte de valeur des créances survient en cas de difficultés financières importantes de la contrepartie ou de rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal. Le montant de la perte de valeur comptabilisé correspond à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier.

La valeur comptable de l'actif financier est réduite directement du montant de la perte de valeur pour tous les actifs financiers, à l'exception des créances clients dont la valeur comptable est réduite par l'utilisation d'un compte de provision. Si une créance est considérée irrécouvrable, elle est passée en perte en contrepartie du compte de provision. Tout recouvrement ultérieur des montants précédemment passés en perte est crédité au compte de résultat net de l'exercice. Les variations de la valeur comptable du compte de provisions sont comptabilisées en résultat net.

Décomptabilisation des actifs financiers

La Société décomptabilise un actif financier si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif expirent ou si elle transfère à une autre entité l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de cet actif. Si la Société ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété et qu'elle continue de contrôler l'actif cédé, elle comptabilise sa part conservée dans l'actif et un passif connexe pour les montants qu'elle est tenue de payer.

ii. Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés soit passifs financiers « à la juste valeur par le biais du résultat net » ou « autres passifs financiers ».

Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Le Groupe ne dispose pas de passifs classés dans cette catégorie

Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers qui incluent les créanciers découlant des accords de réassurance ou d'assurance directe, les prêts et autres sommes dues, sont initialement évalués à la juste valeur nette des coûts de transaction. Les autres passifs financiers sont ensuite évalués au coût amorti en utilisant la méthode de l'intérêt effectif, la charge de l'intérêt étant comptabilisée sur la base du taux de rendement effectif.

Décomptabilisation des passifs financiers

Le Groupe décomptabilise les passifs financiers si, et seulement si, les obligations du Groupe sont satisfaites, annulées ou viennent à expirer. La condition est remplie lorsque l'obligation est

satisfaite en payant le créancier, ou lorsque la créance du Groupe est relevée par les tribunaux ou par le créancier.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net rapporté dans l'état de la situation financière seulement s'il est légalement permis de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention de règlement sur une base nette, ou de réaliser l'actif et liquider l'obligation simultanément.

J. Créances sur les opérations de réassurance

Tous les comptes de créances sont initialement comptabilisés à leur juste valeur.

Les montants à recouvrer dans le cadre de contrats de récession sont comptabilisés durant le même exercice que celui du sinistre auquel ils se rapportent et sont présentés en valeurs brutes dans le compte de résultat et l'état de la situation globale.

Ils font l'objet d'une évaluation à la date d'établissement du bilan, afin de déterminer toute dépréciation de leur valeur. Ces actifs sont considérés comme ayant subi une dépréciation lorsqu'il existe des éléments objectifs démontrant qu'à la suite d'un événement intervenu après la première comptabilisation, le Groupe pourrait ne pas recouvrer tous les montants qui lui sont dus, et que ledit événement a un impact mesurable sur les montants à recevoir des récessionnaires.

La valeur comptable de ces actifs est diminuée du montant de la perte de valeur qui est porté dans le résultat net de la période.

K. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Pour les besoins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, comprennent les actifs à court terme, fortement liquides qui sont facilement convertibles en des montants déterminés de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de taux de change.

L. Conversion de devises

(i) Monnaie de compte et de présentation

Avec des bureaux répartis à travers le continent africain, Africa Re effectue ses opérations en plusieurs monnaies. Conformément à la norme IAS 21 révisée, le groupe a choisi une monnaie commune, le Dollar des Etats Unis comme monnaie de fonctionnement et de présentation.

(ii) Conversion de devises

Les transactions en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle, au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains ou pertes de change résultant de ces transactions ainsi que la conversion à la clôture de l'exercice de la valeur des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères, sont comptabilisés dans l'état du résultat global. Les différences de change sur les actifs et passifs non-monnaies, tels que les capitaux détenus à la juste valeur par le biais du résultat net, sont comptabilisées en tant que gains ou pertes de valeur à la juste valeur.

Les résultats et la situation financière de toutes les entités formant le Groupe (dont aucune n'utilise la monnaie d'une économie hyper inflationniste) sont convertis dans la monnaie de compte comme suit :

- Les éléments d'actif et de passif de chaque situation financière présentée sont convertis au cours de change en vigueur à la date de ladite situation financière;
- Les produits et charges de chaque compte de résultat sont convertis au cours moyen de change sur cette période (toutefois, si cette moyenne ne représente pas une bonne approximation de l'effet cumulé des cours de change en vigueur à la date de transaction, les produits et charges sont convertis à la date des transactions);
- Les différences de change résultant des opérations sont portées dans la réserve de change en capital.

M. Contrats de location

Les contrats de location dans lesquels une proportion significative des risques et avantages inhérents à la propriété sont conservés par une entité au sein du groupe en tant que locataire, sont classés comme contrats de location simple. Les paiements effectués dans le cadre de location simple sont imputés en produit sur la base linéaire sur la durée du bail.

N. Avantages du personnel

Régime de retraite et avantages assimilés

Le Groupe a mis en place à l'intention de ses employés un régime de retraite à cotisations définies et un régime de gratification de retraite sans capitalisation à prestation déterminées. Dans le cadre du régime à cotisations définies, la Société verse des contributions définies à une entité séparée. Une fois que les contributions ont été payées, le Groupe n'est plus tenu juridiquement ou implicitement, d'effectuer d'autres paiements si les avoirs disponibles dans le fonds ne permettent pas de financer les prestations découlant du régime de retraite.

Les droits du personnel au régime de retraite dans le cadre de la gratification dépendent des années de service et du salaire de l'individu en fin de carrière.

Les versements effectués par le Groupe au régime à cotisations définies sont inscrits au de compte de résultat de l'exercice auquel ils se rapportent.

Le passif comptabilisé dans la situation financière dans le cadre du régime de gratification de retraite sans capitalisation représente la valeur actuelle de la prestation déterminée à la date du bilan.

Autres avantages du personnel

Le passif monétaire estimé en ce qui concerne le droit au congé annuel des employés à la fin de l'exercice est comptabilisé en tant que charge à payer. Les autres avantages sont comptabilisés lorsqu'ils deviennent exigibles.

O. Impôt sur le revenu

Conformément aux dispositions de l'article 51 de l'Accord Portant Création de la Société Africaine de Réassurance, l'Africa Re n'est pas assujetti à l'impôt dans ses Etats membres. La charge/ (produit) d'impôt comprend par conséquent les impôts courants et différés en Afrique du Sud relatifs à la filiale Sud-Africaine et sont calculés conformément à la législation fiscale Sud-Africaine.

Impôt courant

L'impôt auquel la Société est assujettie actuellement est fondé sur le bénéfice annuel imposable. Le bénéfice imposable est différent du bénéfice tel que présenté dans l'état du revenu global en raison de certains éléments de charge ou produit qui sont imposables ou déductibles d'un exercice à l'autre et d'autres qui ne le sont jamais. Pour déterminer le montant de l'impôt payable par la Société, on utilise les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la clôture de la période de reporting.

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre les montants déclarés de l'actif et du passif dans les états financiers et les bases d'imposition correspondantes utilisées pour calculer le bénéfice imposable. Le passif d'impôt différé est généralement comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables. L'actif d'impôt différé est généralement comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables dans la mesure où il est probable que l'on disposera d'un bénéfice imposable futur auquel ces différences temporelles pourront être imputées. L'actif et le passif d'impôt différé ne sont pas comptabilisés lorsque la différence temporelle naît de bonne foi ou de la comptabilisation initiale (et non d'un regroupement) d'autres actifs ou passifs dans une transaction sans conséquence ni sur le bénéfice imposable ni sur le bénéfice comptable.

Le montant déclaré de l'actif d'impôt différé est révisé à la fin de chaque période comptable et revu à la baisse dans la mesure où il n'est plus probable que le bénéfice imposable soit suffisant pour permettre de recouvrer tout ou partie de l'actif.

Le passif et l'actif d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition qui devraient s'appliquer pendant la période à laquelle la passif est réglé ou l'actif réalisé, ce à la lumière des taux d'imposition en vigueur à la fin de la période de reporting.

L'évaluation du passif et de l'actif d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui naîtraient de la manière dont la Société espère recouvrer ou régler le montant déclaré de son actif et de son passif à la clôture de la période de reporting.

Impôt courant et différé pour l'exercice

Les impôts courant et différés sont comptabilisés dans le résultat net, sauf lorsqu'ils se rapportent à des postes comptabilisés dans les autres éléments du revenu global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas ils sont comptabilisés dans les autres éléments du revenu global.

P. Dividendes

Les dividendes à payer sont comptabilisés comme dettes de la période de leur approbation par les actionnaires.

Q. Chiffres comparatifs

Dans la mesure du possible, les données comparatives ont été ajustées pour tenir compte des changements de présentation adoptée pour l'exercice en cours.

4 Placements

i) Placements par catégorie

Détenus jusqu'à échéance

	2015 '000 \$EU	2014 '000 \$EU
Dépôts bancaires	259 762	318 896
Dépôts auprès des cédantes	123 626	129 575
Valeurs à taux fixe conservées à échéance	158 122	139 256
Valeurs à taux flottant au cours du marché	56 180	12 914
	<u>597 690</u>	<u>600 641</u>

A la juste valeur par le compte de résultat

Valeurs à taux fixe à la valeur de marché	144 823	159 029
Placements en actions cotées à la valeur de marché	115 510	94 691
	<u>260 333</u>	<u>253 720</u>

Disponible à la vente

Obligations remboursables par anticipation	4 450	4 665
Placements en actions non cotées au coût réel après déduction de la moins-value	26 052	21 637
	<u>30 502</u>	<u>26 302</u>

888 525 **880 663**

Les placements détenus à échéance sont reportés dans les états financiers du Groupe à leur coût amorti de 158 122 081 \$EU au 31 décembre 2015 (2014: 139 256 440 \$EU). La valeur de marché des éléments d'actif détenus à échéance au 31 décembre 2015 était de 146 934 805 \$EU (2014: 137 304 983 \$EU).

Des placements en actions non cotées d'un coût de 26 051 792 \$EU (2014: 21 636 939 \$EU) ont été comptabilisés à leur coût historique parce que leur juste valeur ne peut pas être estimée de façon acceptable.

Les engagements du groupe dans les titres non cotés au 31 décembre 2015 s'élevaient à 33 176 000 \$EU (2014 : 31 562 000 \$EU).

ii) Moyenne pondérée des taux d'intérêt effectifs

	2015 %	2014 %
Placements productifs d'intérêts libellés en:		
Dollar des Etats-Unis	1,18	2,44
Euro	0,70	0,80
Rand sud-africain	7,46	11,01

iii) Détermination de la juste valeur comptabilisée dans le bilan

Le tableau ci-après offre une analyse des éléments d'actif de la Société évalués à leur juste valeur après la première comptabilisation. Ces éléments sont regroupés par niveau (1 à 3) selon que leur juste valeur est plus ou moins observable

- Niveau 1: La juste valeur est dérivée du prix coté (non ajusté) sur des marchés actifs pour des éléments d'actif ou de passif identiques ;
- Niveau 2: La juste valeur est dérivée de données autres que les prix cotés pris en compte pour les éléments d'actif du niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif ; la juste valeur est déterminée soit directement (c'est-à-dire en tant que prix), soit indirectement (c'est-à-dire en tant que dérivé du prix) ; et
- Niveau 3: La juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluations, qui tiennent compte de données relatives à l'actif ou au passif non fondées sur des informations observables du marché (données inobservables).

	31/12/2015			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Actifs non dérivés détenus à des fins de transaction	260 333	-	-	260 333
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations remboursables par anticipation	4 450	-	-	4 450
Total	264 783	-	-	264 783

Ce total représente les valeurs à taux fixe portées au compte de résultat et les placements en actions cotées à la valeur de marché portés au compte de résultat.

	31/12/2014			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Actifs non dérivés détenus à des fins de transaction	253 720	-	-	253 720
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-
Obligations remboursables par anticipation	4 665	-	-	4 665
Total	258 385	-	-	258 385

5 Frais d'acquisition différés

	2015	2014
	'000 \$EU	'000 \$EU
Solde au 1er janvier	47 146	44 776
Impact du taux de change sur le solde d'ouverture	(787)	(398)
	46 359	44 378
Décaissés pendant l'exercice	(46 359)	(44 378)
Différés pendant l'exercice	46 582	47 146
Au 31 décembre	46 582	47 146

6 Créances nées des opérations de réassurance

	2015	2014
	'000 \$EU	'000 \$EU
Créances brutes résultant des accords de réassurance	167 803	167 258
Provision pour perte de valeur	(28 048)	(22 982)
	139 755	144 276
Comprenant :		
Soldes dus au titre de l'exercice considéré	65 605	56 094
Soldes dus au titre de l'exercice précédent	74 150	88 182
	139 755	144 276

7 Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques

Sinistres à recouvrer	30 174	34 115
Primes de rétrocession différées	16 508	22 049
	46 682	56 164

8 Immeubles de placement

Coût		
Au 1er janvier	9 800	9 730
Acquisitions	763	70
	10 563	9 800
Amortissement		
Au 1er janvier	2 145	2 042
Dotations de l'exercice	169	103
	2 314	2 145
Valeur nette comptable	8 249	7 655
Les montants suivants ont été portés dans l'état de résultat net et du résultat global au titre des immeubles de placement :		
Revenus locatifs nets (Note 17)	1 827	2 032

Les immeubles de placement représentent les espaces à louer dans les immeubles du Siège à Lagos et des Bureaux régionaux de Nairobi et de Casablanca.

Selon Knight Frank, une agence d'experts immobiliers, au 15 janvier 2015, la valeur marchande de l'immeuble abritant le Siège était de 38,889 millions \$EU (valeur comptable nette : 5,89 millions \$EU).

Selon l'agence d'experts immobiliers Elodie Cantal SARL, au 1er avril 2012, la valeur marchande de l'immeuble abritant le Bureau régional de Casablanca était de 4,831 millions \$EU (valeur comptable nette : 1,86 million \$EU).

Selon Knight Frank Kenya, une agence d'experts immobiliers, au 24 mai 2012, la valeur marchande de l'immeuble abritant le Bureau régional de Nairobi était de 8,13 millions \$EU (valeur comptable nette : 2,05 millions \$EU).

Le détail des immeubles de placement du Groupe et les informations relatives à la hiérarchie de la juste valeur au 31 décembre 2015 sont présentés ainsi qu'il suit :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur au 31/12/2015
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Immeuble du Siège	-	38 889	-	38 889
Immeuble du Bureau régional de Casablanca	-	4 831	-	4 831
Immeuble du Bureau régional de Nairobi	-	8 130	-	8 130

Il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux 1 et 2 au cours de l'exercice.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur au 31/12/2014
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Immeuble du Siège	-	38 889	-	38 889
Immeuble du Bureau régional de Casablanca	-	4 831	-	4 831
Immeuble du Bureau régional de Nairobi	-	8 130	-	8 130

Il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux 1 et 2 au cours de l'exercice.

9. Immobilisations corporelles

	Immobilisations en cours	Biens immobiliers et terrains	Installations & équipements	Matériel de transport	Total
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Exercice clos le 31 décembre 2015					
Coût					
Au 1er janvier	3 457	12 421	12 926	1 424	30 228
Acquisitions	588	3 659	658	169	5 074
Cessions	-	-	(273)	(243)	(516)
Reclassements	(1 203)	583	620	-	-
	2 842	16 663	13 931	1 350	34 786
Amortissement					
Au 1er janvier	-	2 483	10 013	781	13 277
Dotation aux amortissements	-	240	251	259	750
Reprise sur amortissements	-	-	(279)	(250)	(529)
	-	2 723	9 985	790	13 498
Valeur nette comptable	2 842	13 940	3 946	560	21 288
Exercice clos le 31 décembre 2014:					
Coût					
Au 1er janvier	2 384	11 597	12 512	1 271	27 764
Acquisitions	1 719	340	822	493	3 374
Cessions	-	-	(570)	(340)	(910)
Reclassements	(646)	484	162	-	-
	3 457	12 421	12 926	1 424	30 228
Amortissement					
Au 1er janvier	-	2 182	9 371	924	12 477
Dotation aux amortissements	-	301	1 208	197	1 706
Reprise sur amortissements	-	-	(566)	(340)	(906)
	-	2 483	10 013	781	13 277
Valeur nette comptable	3 457	9 938	2 913	643	16 951

Sont inclus dans les biens immobiliers et terrains en pleine propriété un montant total de 4 335 817 \$EU (2014: 3 853 223 \$EU) représentant le coût des espaces occupés par le Groupe dans les immeubles du Siège à Lagos, des Bureaux régionaux de Nairobi et Casablanca.

Sont inclus ci-dessus des actifs au coût d'acquisition total de 7 452 989 \$EU (2014: 6 988 137 \$EU) totalement amortis au 31 décembre 2015. La dotation aux amortissements normale pour ces immobilisations se serait élevée à 1 254 767 \$EU (2014: 1 162 993 \$EU).

10. Immobilisations incorporelles

	Logiciels	Logiciels en cours d'acquisition	Total
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Exercice clos le 31 décembre 2015:			
Coût			
Au 1er janvier	1 387	3 612	4 999
Acquisitions	1	212	213
Acquisitions	686	(686)	-
Reclassement	-	(572)	(572)
Valeur nette comptable	2 074	2 566	4 640
Amortissement			
Au 1er janvier	1 075	-	1 075
Dotations aux amortissements	181	-	181
Au 31 décembre	1 256	-	1 256
Valeur nette comptable	818	2 566	3 384
Exercice clos le 31 décembre 2014:			
Coût			
Au 1er janvier	971	741	1 712
Acquisitions	289	2 998	3 287
Acquisitions	127	(127)	-
Valeur nette comptable	1 387	3 612	4 999
Amortissement			
Au 1er janvier	971	-	971
Dotations aux amortissements	104	-	104
Au 31 décembre	1 075	-	1 075
Valeur nette comptable	312	3 612	3 924

Sont inclus ci-dessus des actifs au coût d'acquisition total de 971 303 \$EU (2014: 971 303 \$EU) totalement amortis au 31 décembre 2015. La dotation aux amortissements normale pour ces immobilisations se serait chiffrée à 194 260 \$EU (2014: 194 260 \$EU).

11. Dettes nées des opérations de réassurance

	2015 '000 \$EU	2014 '000 \$EU
Soldes dus aux compagnies sur des comptes de réassurance	21 857	35 797
Soldes dus aux récessionnaires	2 257	719
	24 114	36 516

12. Impôts différés passifs

L'impôt différé est uniquement lié à une filiale, Société Africaine de Réassurance Afrique du Sud S.A (ARCISA), et est calculé selon la méthode du report variable et en appliquant un taux principal de 29%. Ci-après les mouvements sur le compte d'impôt différé:

	2015 '000 \$EU	2014 '000 \$EU
Au 1er janvier	2 920	2 603
Impact des taux de change sur le solde d'ouverture	(749)	(246)
Charge portée au compte de résultat (Note 22)	(812)	563
Au 31 décembre	1 359	2 920

Les impôts différés actifs et passifs ainsi que la charge/(produit) d'impôt différé dans les états financiers sont dus aux éléments suivants :

	01.01.15 '000 \$EU	Imputé au compte de résultat '000 \$EU	31.12.15 '000 \$EU	31.12.14 '000 \$EU
Amortissements dérogatoires	(60)	(15)	(75)	(66)
Gains non réalisés sur réévaluation des investissements	2 980	(797)	2 183	3 232
Impact des taux de change sur le solde d'ouverture	(749)	-	(749)	(246)
Passif net de l'impôt différé	2 171	(812)	1 359	2 920

13. Provisions techniques

i) Analyse des soldes en suspens

	2015 '000 \$EU	2014 '000 \$EU
Provision pour sinistres déclarés	344 784	370 697
Provision pour sinistres survenus mais non déclarés	66 928	70 479
Réserve de conversion cumulée	(55 458)	(32 400)
Total sinistres en cours	356 254	408 776
Total sinistres en cours	191 429	197 789
	547 683	606 565
Comprenant:		
- au titre de l'exercice considéré	316 840	377 451
- au titre d'exercices précédents	230 843	229 114
	547 683	606 565

ii) Analyse de l'évolution de la provision pour sinistres en suspens

Exercice	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Montant brut de la provision pour sinistres à régler	148 915	137 391	184 340	179 076	209 347	261 164	273 011	332 025	320 708	377 451	316 840
Montant brut payé (cumulé):											
Après 1 an	51 265	61 065	82 410	121 336	116 271	107 963	91 909	108 649	126 366	122 505	
Après 2 ans	67 657	92 138	129 566	167 922	152 433	163 498	153 569	154 306	175 595		
Après 3 ans	76 434	108 658	153 827	188 457	169 968	182 869	173 006	167 714	-		
Après 4 ans	83 881	115 327	169 617	197 253	189 701	194 440	182 094	-	-		
Après 5 ans	87 836	120 486	176 689	200 887	193 590	200 507	-	-	-		
Après 6 ans	90 633	121 607	179 563	203 935	198 142	-	-	-	-		
Après 7 ans	93 188	123 010	180 369	208 291	-	-	-	-	-		
Après 8 ans	97 255	125 602	181 935	-	-	-	-	-	-		
Après 9 ans	98 407	126 463	-	-	-	-	-	-	-		
Après 10 ans	99 121	-	-	-	-	-	-	-	-		
Ré-estimé:											
Exercice clôturé	148 915	137 391	184 340	179 076	209 347	261 164	273 011	332 025	320 708	377 451	316 840
Après 1 an	102 876	117 432	174 442	212 563	204 840	130 291	133 668	211 016	151 443	157 228	
Après 2 ans	136 360	137 660	205 816	213 216	193 863	215 433	201 879	207 014	208 432		
Après 3 ans	120 260	143 870	203 417	205 401	212 347	216 229	208 458	202 141	-		
Après 4 ans	124 345	139 407	192 482	224 140	211 157	218 241	209 562	-	-		
Après 5 ans	116 445	137 316	192 446	224 929	211 533	217 345	-	-	-		
Après 6 ans	101 320	135 838	191 527	222 622	211 983	-	-	-	-		
Après 7 ans	105 155	134 042	190 083	221 348	-	-	-	-	-		
Après 8 ans	103 706	134 285	189 634	-	-	-	-	-	-		
Après 9 ans	103 764	134 616	-	-	-	-	-	-	-		
Après 10 ans	104 474	-	-	-	-	-	-	-	-		
Excédent/(Déficit) brut	44 441	2 775	(5 294)	(42 272)	(2 636)	43 819	63 449	129 884	112 276	220 223	

14 Autres Réserves

	2015 '000 \$EU	2014 '000 \$EU
Réserve générale	228 692	259 993
Réserve pour fluctuation de taux de change	6 294	6 294
Réserve pour fluctuation de sinistralité	39 200	31 200
Réserve pour ajustement de la valeur de marché	(100)	164
Réserve de conversion	(119 757)	(74 450)
	154 329	223 201

(i) Réserve générale

Conformément à la résolution n° 4/1992 de l'Assemblée Générale, un montant correspondant à 50% du bénéfice net de chaque exercice est porté à la réserve générale.

(ii) Réserve pour fluctuations de taux de change

Il s'agit d'un montant constitué à partir des bénéfices de chaque exercice et servant à atténuer l'impact des fluctuations de change dans les pays où le Groupe mène ses opérations.

(iii) Réserve pour fluctuation de sinistralité

Elle représente un montant tiré des bénéfices de chaque exercice qui, en sus de la provision pour sinistres à régler, permet de réduire les effets des fluctuations de sinistres pouvant survenir ultérieurement.

(iv) Réserve de conversion

Cette réserve est prévue pour pallier les gains ou pertes de changes latents résultant de la conversion dans l'unité de compte de la Société des actifs et passifs libellés dans les différentes monnaies de transaction à la date du bilan.

(v) Réserve pour ajustement de la valeur de marché

La réserve pour ajustement de la valeur de marché est le gain ou la perte latent résultant des variations de la juste valeur des actifs financiers classés comme disponible à la vente.

Les mouvements dans les autres réserves sont présentés dans l'état des variations des capitaux propres à la page 51.

15 Capital social

	2015 Nombre	2014 Nombre
Capital social autorisé	5 000 000	5 000 000
Emis et entièrement libéré	2 937 310	2 937 310
	'000' \$EU	'000' \$EU
Emis et entièrement libéré au 31 décembre	293 731	293 731
Valeur nominale de l'action	\$100	\$100
	2015 '000' \$EU	2014 '000' \$EU
La variation du capital social entièrement libéré se présente comme suit :		
Au 1er janvier	293 731	294 040
Rachat des actions ordinaires	(42 000)	(10 000)
Actions ordinaires émises et libérées	42 000	9 691
Solde au 31 décembre	293 731	293 731

16 Prime brute acquise

La production par branche s'analyse comme suit :

	2015			2014		
	Brut '000 \$EU	Retrocession '000 \$EU	Net '000 \$EU	Brut '000 \$EU	Retrocession '000 \$EU	Net '000 \$EU
Vie et accident	528 927	(46 936)	481 991	536 043	(34 507)	501 536
Maritime et aviation	119 241	(54 317)	64 924	134 324	(56 943)	77 381
Vie	44 011	(106)	43 905	38 215	(2 687)	35 528
	692 179	(101 359)	590 820	708 582	(94 137)	614 445

17 Produits de placements

	2015 '000 \$EU	2014 '000 \$EU
Instruments payables à échéance		
Produit d'intérêt sur dépôts bancaires	15 334	15 095
Produit d'intérêt sur dépôt auprès des cédantes	2 442	4 935
Produit d'intérêt sur titres détenus jusqu'à l'échéance à taux fixe	3 516	8 277
Produit d'intérêt sur titres à taux variable	499	240
	21 791	28 547

Juste valeur par le résultat net

Produit d'intérêt sur titres à la juste valeur par le résultat net à taux fixe	7 097	4 408
Dividendes des placements en actions cotées à la juste valeur par le résultat net	3 189	6 263
Gains sur la juste valeur des placements en actions cotées	(4 779)	3 038
Gains/ (pertes) sur la juste valeur des obligations cotées	(6 935)	1 788
	(1 428)	15 497

Disponible à la vente

Dividendes des placements en actions non cotées évalués au coût diminué des pertes de valeur	1 237	1 197
Revenus locatifs	1 827	2 032
Gains ou pertes réalisées sur portefeuille d'actions	3 319	4 259
Gains ou pertes réalisées sur portefeuille d'obligations	(378)	(917)
Frais de gestion sur le portefeuille d'actions	(526)	(373)
Frais de gestion sur le portefeuille d'obligations	(535)	(694)
	3 707	4 307

25 307

49 548

18 Autres revenus d'exploitation

Honoraires	971	814
Plus/(Moins)-value sur cessions d'immobilisations	44	46
Revenus divers	432	88
	1 447	948

19 Charge de sinistres

Charge de sinistres par branche	2015			2014		
	Brut '000 \$EU	Retrocession '000 \$EU	Net '000 \$EU	Brut '000 \$EU	Retrocession '000 \$EU	Net '000 \$EU
Incendie et Accident	290 306	(11 109)	279 197	304 264	(3 575)	300 689
Maritime et Aviation	33 132	(16 312)	16 820	30 567	(3 956)	26 611
Vie	15 265	(72)	15 193	15 659	(800)	14 859
	338 703	(27 493)	311 210	350 490	(8 331)	342 159

20 Frais d'acquisition

	2015 '000 \$EU	2014 '000 \$EU
Commissions payées	159 073	160 605
Charges payées	19 729	23 042
Variation des frais d'acquisition différés	414	(2 737)
	179 216	180 910

21 Frais généraux

Charges de personnel	22 472	21 220
Honoraires du Commissaire aux comptes	226	263
Dotations aux amortissements des immeubles et matériels	750	1 706
Dotations aux amortissements des immeubles de placement	169	103
Dotations aux amortissements immobilisations incorporelles	181	104
Dépréciation des créances nées des opérations de réassurance	6 335	5 179
Frais de location-exploitation	313	204
Frais de réparation et d'entretien	985	1 148
Honoraires de consultants	656	855
Frais et indemnités de voyage	1 023	748
Réunions de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration	1 323	1 449
Electricité et eau	528	447
Assurance	646	580
Frais de communication	381	359
Publicité et frais de représentation	992	657
Formations et frais d'abonnements	315	632
Assistance technique	232	227
Frais médicaux	539	507
Outils informatiques et frais connexes	1 039	594
Transport et maintenance	141	137
Frais bancaires et autres frais	472	371
Charges diverses de bureau	190	191
Frais juridiques	124	36
Dons	39	63
	40 071	37 780

Sont incluses dans les charges de personnel les prestations de retraite qui s'élèvent à 2 024 104 \$EU (2014: 2 415 705 \$EU).

22 Impôt sur les résultats

Conformément aux dispositions de l'article 51 de l'Accord portant Création de la Société Africaine de Réassurance, l'Africa Re n'est pas assujettie à l'impôt dans ses Etats membres. La charge d'impôt dans les états financiers est relative au bénéfice réalisé par sa filiale et elle est calculée sur la base de la législation fiscale en vigueur en Afrique du Sud.

Le montant inscrit dans les états financiers à titre d'impôt se décompose comme suit :

	2015	2014
	'000 \$EU	'000 \$EU
Impôt sur le revenu de l'exercice	1 287	1 357
(Crédit)/Charge d'impôt différé sur le revenu (Note 12)	(812)	563
	475	1 920
La variation d'impôts recouvrables se présente comme suit :		
Au 1er janvier	309	2 374
Charge d'impôt de l'exercice	(1 287)	(1 357)
Impôts payés	1 480	(708)
Au 31 décembre	502	309

23 Dividendes

Au cours de la Réunion annuelle de l'Assemblée générale devant se tenir le 16 juin 2016, il est prévu de proposer, à titre de dividende définitif pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, un montant de 6,0\$EU par action (2014 : 5,5 \$EU) pour un total de 2 937 310 actions, soit au total 17 623 860 \$EU (2014: 16 255 205 \$EU). Les dividendes déclarés lors de l'Assemblée générale du 18 juin 2015 ont été imputés aux capitaux propres dans les présents états financiers. Les dividendes à payer sur les résultats de 2015 seront traités comme une affectation du bénéfice dans les états financiers de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2016.

Le mouvement du compte dividendes à payer est comme suit :

	2015	2014
	'000 \$EU	'000 \$EU
Au 1er janvier	3 694	4 044
Dividende final déclaré	16 155	13 224
Dividendes payés	(12 733)	(13 574)
Au 31 décembre	7 116	3 694

24 Notes à l'état consolidé des flux de trésorerie

a) Rapprochement du résultat avant impôt et des flux de trésorerie provenant des opérations :

	Notes	2015	2014
		'000 \$EU	'000 \$EU
Résultat avant impôt		104 120	120 425
Ajustements au titre de :			
Amortissements des immeubles de placement	8	169	103
Amortissements des autres biens et équipements	9	750	1 706
Amortissement des actifs incorporels	10	181	104
(Plus)/Moins-value sur cessions de biens et équipements		(44)	(46)
Variation de la juste valeur des actifs financiers		11 714	(4 826)
Variations relatives au fonds de roulement :			
- Primes à recevoir		(5 426)	(5 866)
- Coûts d'acquisition différés		564	(2 370)
- Créances de réassurance		4 521	7 986
- Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques		9 482	7 994
- Débiteurs divers		(78)	640
- Reclassement immobilisations incorporelles		572	-
- Crédeurs divers		(3 829)	4 388
- Ecart de change relatif au solde d'ouverture de l'impôt différé	12	(749)	(246)
- Soldes dus aux rétrocessionnaires		-	(3 980)
- Dettes de réassurance		(12 402)	(17 226)
- Provisions techniques		(58 882)	(17 101)
Flux de trésorerie provenant des opérations		50 663	91 685
b) Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Trésorerie et soldes bancaires		71 664	77 849
Comptes à terme auprès des institutions financières avec échéance de 90 jours au plus		80 164	106 165
Trésorerie et équivalents de trésorerie		151 828	184 014

25 Transactions avec les parties liées et soldes

Les transactions entre la Société Africaine de Réassurance et ses filiales non considérées comme parties liées ont été éliminées lors de la consolidation et ne sont donc pas présentées dans les notes.

La Société Africaine de Réassurance a établi un Fonds de prévoyance pour mettre à la disposition du personnel un plan d'épargne à long-terme. Le Fonds de prévoyance est considéré comme partie liée en conformité avec la norme IAS 24. Les contributions au Fonds sont comptabilisées comme charges.

i) Transactions avec les parties liées - Actionnaires

Aucun actionnaire individuel ne détient de participation permettant contrôle de la Société

	2015	2014
	'000 \$EU	'000 \$EU
ii) Gestion du Fonds de prévoyance		
Contributions versées	983	927
iii) Rémunération des Administrateurs non dirigeants		
Jetons de présence des Administrateurs (ne participant pas à la gestion)	640	691
Autres rémunérations (membres élus de la Direction)		
- Salaires et autres indemnités	1 421	1 324
- Indemnités de fin de service	164	203

26 Gestion des risques d'assurance et des risques financiers

Risques d'assurance

La Société Africaine de Réassurance offre des couvertures en réassurance pour toutes les branches, notamment: Accident et Maladie, Risques Techniques, Garantie et Cautionnement, Responsabilité Civile, Automobile, Incendie, Maritime, Energie et Aviation, Invalidité et Vie. Pour l'essentiel, ces affaires sont souscrites à court terme.

Le risque couvert par tout contrat d'assurance porte sur la possibilité de survenance de l'évènement assuré ainsi que l'incertitude quant au montant à payer dans ce cadre. Du fait de la nature même des contrats d'assurance, ce risque est aléatoire et par conséquent imprévisible.

La Société a élaboré un manuel de souscription détaillé, couvrant entre autres, les critères d'acceptation du risque, les modalités de tarification, le contrôle des cumuls, les niveaux hiérarchiques et la couverture en réassurance. Ce document sert de guide aux souscripteurs qui s'appuient sur les principes de prudence et de professionnalisme, tout en se fixant comme objectif global la diversification des types de risques acceptés. La souscription se fait aussi large que possible, afin de réduire la variabilité du résultat attendu, la préoccupation première étant de veiller au

respect strict des critères de sélection des risques, en insistant sur la compétence et l'expérience des souscriptions. En outre, une structure a été mise en place pour passer en revue les affaires proposées, veillant ainsi à leur qualité et à l'observation des règles de prudence dans l'utilisation des limites, termes et conditions de souscription. Un Département indépendant, chargé de l'Inspection Technique et de la Gestion Intégrée des Risques, vérifie l'application des directives, par le biais d'une revue périodique des opérations de chaque centre de production. Les rapports établis à l'issue de cet exercice sont soumis à la Direction et à la Commission d'Audit et des Risques du Conseil d'Administration.

La Société rétrocède des affaires à des réassureurs de renom, afin de diversifier son portefeuille et de réduire le risque de sinistres catastrophiques sur sa couverture, mais cela ne la dispense pas d'honorer ses obligations vis-à-vis des cédantes. Lors des renouvellements annuels, elle passe en revue la situation financière des rétrocessionnaires qui sont choisis sur la base de leur solvabilité et de leur connaissance de l'industrie. Les contrats de rétrocession en vigueur sont les suivants :

31 décembre 2015

Branche	Limite de couverture ' 000 \$EU	Rétention nette ' 000 \$EU
Excédent de sinistre par risque - Dommages aux biens	90 000	20 000
Excédent de sinistre par événe-ment – Dommages aux biens	220 000	25 000
Excédent de sinistre Maritime et Energie	60 000	15 000
Excédent de sinistre Aviation	15 000	3 000

31 décembre 2014

Branche	Limite de couverture ' 000 \$EU	Rétention nette ' 000 \$EU
Excédent de sinistre par risque - Dommages aux biens	80 000	20 000
Excédent de sinistre par événe-ment – Dommages aux biens	215 000	25 000
Excédent de sinistre Maritime et Energie	60 000	15 000
Excédent de sinistre Aviation	15 000	3 000

27 Gestion des risques financiers

Dans le cadre de ses activités normales, la Société a recours à des instruments financiers ordinaires tels que les espèces et quasi-espèces, les obligations, les actions et les créances. De ce fait, elle est exposée à des pertes potentielles liées à divers facteurs inhérents au marché, y compris la variation des taux d'intérêt, des cours des actions et des taux de change des devises. Les activités financières de la Société sont régies par son Règlement Financier et son document de Politique en Matière de Placements, ainsi que son Manuel de Procédures Administratives et Comptables qui contient des directives détaillées. Ces documents définissent un cadre pour les opérations d'investissement et fixent les niveaux d'engagement, de concentration, de risques de crédit, de change, de liquidité et de fluctuation des taux d'intérêts entre autres.

a) Risque de crédit

C'est le risque qu'une des parties à un instrument financier ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations, faisant ainsi subir une perte financière à l'autre partie. Africa Re est exposée à un risque de crédit à travers ses actifs financiers qui comprennent des dépôts bancaires à court terme, des valeurs à revenus fixes ainsi que des créances.

Les dépôts bancaires à court terme sont placés auprès d'institutions financières jouissant d'une très bonne cote de solvabilité et judicieusement répartis entre elles afin d'éviter une concentration indue. Le Règlement Financier prescrit une note de solvabilité minimum et un volume maximum de dépôt par banque et par monnaie.

Le portefeuille des valeurs à revenus fixes de la Société est géré par l'application de normes prudentielles de diversification et en tenant compte de critères de qualité de la notation des titres et de leurs émetteurs. Des dispositions spécifiques sont prévues pour fixer un plafond en ce qui concerne le montant des avoirs dans un seul titre émis par une seule et même entité, industrie ou secteur. L'objectif visé est de réduire au minimum la concentration du risque associé au portefeuille de valeurs à revenus fixes.

Le risque de crédit relatif aux créances est atténué par l'importance du nombre de cédantes et leur dispersion à travers le continent. Nombre de compagnies sur lesquelles nous avons des créances, sont également des actionnaires du Groupe. En outre, l'engagement de la Société en ce qui concerne les sinistres à régler concerne des contrats d'assurance conclus avec les mêmes compagnies. Les créances sont présentées à leur valeur actuelle, nettes de la provision pour dépréciation. Il est procédé à une évaluation périodique des cédantes et des rétrocessionnaires afin de minimiser l'exposition à des sinistres importants pouvant résulter de leur insolvabilité. Les modalités des transactions font également l'objet d'une stricte surveillance afin d'assurer la mise à jour constante des soldes.

b) Risque de liquidité

Ce risque est attaché à la difficulté dans laquelle pourrait se trouver la Société pour mobiliser les fonds lui permettant de remplir ses engagements et ses autres obligations en réassurance. Les directives en matière de placements fixent un niveau plancher pour les actifs financiers pouvant être détenus en espèces ou en instruments liquides. Lesdits instruments comprennent des dépôts bancaires dont la date d'échéance est inférieure à 90 jours. Par ailleurs, les portefeuilles confiés à des gestionnaires de placements font l'objet de transactions sur des marchés extrêmement liquides et sont ainsi de nature à permettre à la Société de faire aisément face à ses besoins de liquidités en cas de déficit.

Le tableau ci-dessous analyse les principaux éléments de l'actif et du passif de la Société, regroupés en fonction de leur échéance, elle-même déterminée sur la base de la période restante au 31 décembre 2014, par rapport à la date antérieure de modification des taux ou de l'échéance du contrat.

27 Gestion des risques financiers (suite)

	1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	Plus de 5 ans	Total
Au 31 décembre 2015 (en milliers \$EU) ACTIF FINANCIER							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	151 828	-	-	-	-	-	151 828
Créances de réassurance	65 605	29 655	19 250	17 799	7 446	-	139 755
Sinistres recouvrables	6 734	1 621	2 969	5 118	13 732	-	30 174
Primes de rétrocession différées	14 474	1 181	492	-	361	-	16 508
	238 641	32 457	22 711	22 917	21 539	-	338 265
Placements:							
- Dépôts bancaires	259 762	-	-	-	-	-	259 762
- Dépôts auprès des cédantes	9 264	28 527	14 676	10 719	7 524	52 916	123 626
- Valeurs à taux fixe au coût du marché	26 367	17 298	22 395	13 241	11 008	54 514	144 823
- Valeurs à taux fixe au coût amorti	12 646	16 121	17 348	8 981	19 819	83 207	158 122
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	506	9 922	5 364	19 960	20 428	-	56 180
- Obligations remboursables	115 510	-	-	-	-	-	115 510
- Placements en actions à la valeur actuelle	4 450	-	-	-	-	-	4 450
Placements en actions non cotées à la valeur amortie	-	-	-	-	-	26 052	26 052
	428 505	71 868	59 783	52 901	58 779	216 689	888 525
Total	667 146	104 325	82 494	75 818	80 318	216 689	1 226 790
PASSIFS FINANCIERS							
Soldes de réassurance à payer	15 678	2 672	2 056	1 687	2 021	-	24 114
Sinistres en suspens	129 856	67 989	40 691	34 428	27 468	55 822	356 254
Total	145 534	70 661	42 747	36 115	29 489	55 822	380 368

27 Gestion des risques financiers (suite)

	1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	Plus de 5 ans	Total
Au 31 décembre 2014 (en milliers \$EU) ACTIF FINANCIER							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	184 014	-	-	-	-	-	184 014
Créances de réassurance	67 945	29 095	23 383	17 014	6 839	-	144 276
Sinistres recouvrables	7 908	3 682	9 667	6 082	578	6 198	34 115
Primes de rétrocession différées	18 642	3 186	210	-	2	9	22 049
	278 509	35 963	33 260	23 096	7 419	6 207	384 454
Placements:							
- Dépôts bancaires	318 896	-	-	-	-	-	318 896
- Dépôts auprès des cédantes	9 888	29 562	15 724	11 596	13 708	49 097	129 575
- Valeurs à taux fixe au coût du marché	18 491	18 820	19 888	22 724	5 620	73 486	159 029
- Valeurs à taux fixe au coût amorti	11 208	17 767	20 968	12 255	10 137	66 921	139 256
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	2 394	506	-	-	10 014	-	12 914
Obligations remboursables	94 691	-	-	-	-	-	94 691
Placements en actions à la valeur actuelle	4 665	-	-	-	-	-	4 665
Placements en actions non cotées à la valeur amortie	-	-	-	-	-	21 637	21 637
	460 233	66 655	56 580	46 575	39 479	211 141	880 663
Total	738 742	102 618	89 840	69 671	46 898	217 348	1 265 117
PASSIF FINANCIER							
Soldes de réassurance à payer	23 099	4 258	2 442	2 894	3 823	-	36 516
Sinistres en suspens	187 871	93 295	52 999	27 474	16 530	30 607	408 776
Total	210 970	97 553	55 441	30 368	20 353	30 607	445 292

27 Gestion des risques financiers (suite)

c) Risques de marché

i) Risque de taux d'intérêt

La Société s'expose actuellement aux variations des taux d'intérêt à travers son portefeuille de placements à revenus fixes confié à des gestionnaires, qui est évalué à la juste valeur. Toute variation de taux d'intérêt a un effet immédiat sur le revenu net déclaré et partant, sur les fonds propres. Ce portefeuille vise à générer des revenus et à atténuer la volatilité des prix, raison pour laquelle sa durée moyenne est inférieure à 5 ans.

La Note 4 présente le taux d'intérêt moyen pondéré sur les principaux investissements productifs d'intérêts.

ii) Risque de variation du cours des actions

Ce risque porte sur la perte potentielle de la juste valeur résultant de variations négatives des prix des actions. La Société détient un portefeuille d'actions confié à des gestionnaires et se trouve de ce fait exposée aux fluctuations du cours des actions. Elle n'a pas recours aux instruments financiers pour la gestion de ce risque, leur préférant le mécanisme de la diversification sous diverses formes, notamment les plafonds aux allocations par action, industrie ou secteur ainsi que la bonne répartition géographique. Les directives en matière de placement prévoient une limite maximale pour les actifs financiers pouvant être détenus sous forme d'actions.

iii) Risque de change

La Société conserve ses actifs et passifs dans plusieurs monnaies, ce qui l'expose aux risques de change découlant des opérations de rapprochement de l'actif et du passif. Elle n'a pas recours aux techniques de couverture pour réduire les risques inhérents à la fluctuation des cours, mais veille à ce que l'engagement net reste dans les limites acceptables, en révisant périodiquement les écarts. L'Africa Re possède des bureaux dans sept régions dont les monnaies, outre son unité de compte, représentent 95% de son volume d'affaires. Les actifs et passifs libellés dans ces monnaies sont répartis selon une clé déterminée par le Groupe.

La Société entretient des relations d'affaires avec des partenaires de pays variés et fait face au risque de change découlant de l'usage de différentes monnaies, principalement en rapport avec l'euro, le rand sud-africain, le shilling kenyan et le naira nigérian. Cependant, la principale exposition est celle liée au rand sud-africain. Le risque de change résulte des opérations de réassurance exécutées dans les monnaies locales, les investissements réalisés dans une devise autre que celle utilisée dans la communication de l'information financière par la Société et qui sont par la suite portées dans les actifs et passifs au titre d'activités à l'étranger.

Les tableaux des pages 81 et 82 montrent les différentes monnaies dans lesquelles étaient libellés l'actif et le passif du Groupe au 31 décembre 2014 et 2015. Les soldes en monnaies autres que le dollar EU montrent la forte exposition aux devises.

27 Gestion des risques financiers (suite)

Risque de change (suite)

Au 31 décembre 2015: (en milliers \$EU)	USD	ZAR	GBP	CFA/EUR	MAD	EGP	NGN	KES	MUR	Autres	TOTAL
ACTIF											
Trésorerie et équivalents de trésorerie	47 605	21 177	3 516	9 509	12 603	1 041	31 015	9 951	1 140	14 271	151 828
Créances de réassurance	32 595	14 460	1 596	22 105	16 246	7 826	10 980	14 393	6 317	13 237	139 755
Sinistres recouvrables	25 555	35	22	981	1 488	274	212	37	162	1 408	30 174
Primes de rétrocession différées	11 061	-	38	1 409	-	219	169	47	742	2 823	16 508
Placements:											
- Dépôts bancaires	147 388	55 354	7 390	3 899	-	11 016	5 383	2 441	1 152	25 739	259 762
- Dépôts auprès des cédantes	14 179	235	596	35 602	30 585	8 114	10	760	165	33 380	123 626
- Valeurs à taux fixe au coût du marché	85 541	31 485	3 896	8 012	-	-	13 839	2 050	-	-	144 823
- Valeurs à taux fixe au coût amorti	138 396	7 776	-	8 532	-	-	-	3 418	-	-	158 122
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	55 808	-	372	-	-	-	-	-	-	-	56 180
- Obligations remboursables	65 808	29 165	-	14 355	-	-	4 039	2 143	-	-	115 510
- Placements en actions à la valeur actuelle	3 590	-	-	860	-	-	-	-	-	-	4 450
- Placements en actions à la valeur amortie	26 052	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26 052
Total	653 578	159 687	17 426	105 264	60 922	28 490	65 647	35 240	9 678	90 858	1 226 790
PASSIF											
Dettes de réassurance	581	65	1 224	1 238	-	175	-	-	-	20 831	24 114
Sinistres en suspens	93 564	66 976	1 125	33 288	39 412	16 727	10 108	31 170	6 212	57 672	356 254
Total	94 145	67 041	2 349	34 526	39 412	16 902	10 108	31 170	6 212	78 503	380 368
Situation nette	559 433	92 646	15 077	70 738	21 510	11 588	55 539	4 070	3 466	12 355	846 422

Codification des devises

USD - Dollar américain; EGP - Livre égyptienne; ZAR - Rand sud-africain; NGN - Naira nigérian; GBP - Livre britannique; KES - Shilling kenyan; CFA - Franc CFA; MUR - Roupie mauricienne; EUR - Euro; MAD - Dirham marocain

27 Gestion des risques financiers (suite)

Risque de change (suite)

Au 31 décembre 2014: (en milliers \$EU)

ACTIF	USD	ZAR	GBP	CFA/EUR	MAD	EGP	NGN	KES	MUR	Autres	TOTAL
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 730	24 446	10 866	47 978	22 613	8 116	21 000	8 069	2 118	8 078	184 014
Créances de réassurance	41 444	13 677	1 067	14 027	5 992	8 944	13 618	11 902	3 237	30 368	144 276
Sinistres recouvrables	29 338	45	14	826	673	754	11	241	3	2 210	34 115
Primes de rétrocession différées	17 519	-	45	920	34	162	19	86	27	3 237	22 049
Placements:											
- Dépôts bancaires	91 649	50 003	4 457	48 031	53 073	5 884	20 187	21 794	477	23 341	318 896
- Dépôts auprès des cédantes	12 542	(263)	435	38 558	34 234	7 800	10	783	(186)	35 662	129 575
- Valeurs à taux fixe au coût du marché	94 665	41 212	3 376	4 086	-	-	14 000	1 690	-	-	159 029
- Valeurs à taux fixe au coût amorti	113 059	9 853	-	12 479	-	-	-	3 865	-	-	139 256
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	12 523	-	391	-	-	-	-	-	-	-	12 914
- Obligations remboursables	3 839	-	-	826	-	-	-	-	-	-	4 665
- Placements en actions à la valeur actuelle	47 527	38 095	-	3 633	-	-	4 561	875	-	-	94 691
- Placements en actions non cotées à la valeur amortie	21 637	-	-	-	-	-	-	-	-	-	21 637
Total	516 472	177 068	20 651	171 364	116 619	31 660	73 406	49 305	5 676	102 896	1 265 117
PASSIF											
Soldes de réassurance à payer	917	54	1 051	1 421	-	-	-	-	-	33 073	36 516
Sinistres en suspens	108 607	88 383	804	34 035	33 249	18 328	9 430	28 729	7 762	79 449	408 776
Total	109 524	88 437	1 855	35 456	33 249	18 328	9 430	28 729	7 762	112 522	445 292
Situation nette	406 948	88 631	18 796	135 908	83 370	13 332	63 976	20 576	(2 086)	(9 626)	819 825

Codification des devises :

USD - Dollar américain; EUR - Euro; KES - Shilling kényan; ZAR - Rand sud-africain; MAD - Dirham marocain; MUR - Roupie mauricienne; GBP - Livre britannique; EGP - Livre égyptienne; CFA - Franc CFA; NGN - Naira nigérian

28 Participation dans des filiales

Le détail des filiales significatives du Groupe à la fin de la période considérée se présente comme suit :

	Activité principale	Capital social US\$ '000	Participation US\$ '000	2015 '000 \$EU	2014 '000 \$EU
African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited	Réassurance	*	100%	*	*
African Takaful Reinsurance Company	Réassurance	12 000	100%	12 000	6 000
Sherborne Number Ten Parktown Investments Proprietary (South Africa) Limited	Immobilier	*	100%	*	*
				12 000	6 000

* Moins de 1000 \$EU dans African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited — 7 actions ordinaires de 0,01 rand ; Sherbone Number Ten Parktown Investment Proprietary (South Africa) Limited — 40 000 actions ordinaires de 0,10 rand.

African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited a un exercice social se clôturant le 31 décembre; African Takaful Reinsurance Company le 30 juin et Sherborne Number Ten Parktown Investments Proprietary (South Africa) Limited le 31 août.

African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited

L'African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited a été créée le 9 janvier 2004. La principale activité de la société est la fourniture des services de réassurance pour la zone monétaire du Rand aussi bien le Mozambique, le Botswana et l'Angola. Elle a réalisé une perte de 258 579 \$EU au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 (2014 : un bénéfice de 3 736 994 \$EU). Les activités majeures de la Société Africaine de Réassurance (Afrique du Sud) S.A sont déterminées par son Conseil d'administration sur une majorité simple des voix, chaque action disposant d'une seule voix.

Par conséquent, les Administrateurs du Groupe ont conclu que le Groupe dispose du contrôle sur African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited, et les informations financières de cette filiale sont consolidées dans les présents états financiers.

Ci-dessous sont résumées les informations financières de la filiale :

African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited

	2015 '000 \$EU	2014 '000 \$EU
Résumé de l'état de la situation financière		
Total actif	215 161	276 080
Total passif	(172 971)	(222 332)
Actifs nets	<u>42 190</u>	<u>53 748</u>

Résumé de l'état du résultat net et du revenu global

Primes nettes acquises	<u>43 900</u>	<u>57 028</u>
Résultat avant impôt	175	5 610
Impôt sur le résultat	(434)	(1 873)
Autres éléments du revenu global	-	-
Total revenu global	<u>(259)</u>	<u>3 737</u>

Résumé de l'état des flux de trésorerie

Flux de trésorerie nets provenant des opérations	(3 720)	5 124
Flux de trésorerie nets provenant des investissements	<u>3 809</u>	<u>(5 027)</u>
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	89	97
(Perte)/Gain net sur actifs liquides	(67)	(18)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	264	185
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>286</u>	<u>264</u>

African Takaful Reinsurance Company

L'African Takaful Reinsurance Company a été créée le 1er septembre 2010. La principale activité de la société est la fourniture des produits de réassurance entièrement conformes à la sharia. Elle a réalisé un bénéfice de 3 919 921 \$EU au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 (décembre 2014 : bénéfice de 591 753 \$EU). Les activités majeures de l'African Takaful Reinsurance Company sont déterminées par son conseil d'administration sur une majorité simple des voix, chaque action disposant d'une seule voix.

Par conséquent, les Administrateurs du Groupe ont conclu que le Groupe dispose du contrôle sur l'African Takaful Reinsurance Company, et les informations financières de cette filiale sont consolidées dans les présents états financiers.

Ci-dessous, sont résumées les informations financières de la filiale :

African Takaful Reinsurance Company Limited (Suite)

	2015 '000 \$EU	2014 '000 \$EU
Résumé de l'état de la situation financière		
Total actif	92 718	80 947
Total passif	(80 377)	(72 185)
Actifs nets	<u>12 341</u>	<u>8 762</u>

Résumé de l'état du résultat net et du revenu global

Prime nette acquise	<u>6 441</u>	<u>7 594</u>
Résultat avant impôt	3 919	592
Autres éléments du revenu global	-	-
Total revenu global	<u>3 919</u>	<u>592</u>

Résumé de l'état des flux de trésorerie

Flux de trésorerie nets provenant des opérations	3 856	8 869
Flux de trésorerie nets provenant des investissements	448	456
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	<u>-</u>	<u>6 000</u>
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	4 304	15 325
Gain/ (Perte) nette sur actifs liquides	30	(1 385)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	30 513	16 573
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>34 847</u>	<u>30 513</u>

Sherborne Number Ten Parktown Investments Proprietary (South Africa) Limited

Sherborne Number Ten Parktown Investments Proprietary (South Africa) Limited a été acquis par la Société Africaine de Réassurance en octobre 2012. La principale activité de la société est la gestion immobilière. Elle a réalisé un bénéfice de 86 578 \$EU au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 (2014: 110 259 \$EU). Les activités majeures de Sherborne Number Ten Parktown Investments Proprietary (South Africa) Limited sont déterminées par son conseil d'administration sur une majorité simple des voix, chaque action disposant d'une seule voix.

Par conséquent, les Administrateurs du Groupe ont conclu que le Groupe dispose du contrôle sur Sherborne Number Ten Parktown Investments Proprietary (South Africa) Limited, et les informations financières de cette filiale sont consolidées dans les présents états financiers.

Ci-dessous, sont résumées les informations financières de la filiale :

	2015 '000 \$EU	2014 '000 \$EU
Résumé de l'état de la situation financière		
Total actif	2 667	2 539
Total passif	(124)	(106)
Actifs nets	<u>2 543</u>	<u>2 433</u>

Résumé de l'état du résultat net et du revenu global

Résultat net	<u>173</u>	<u>203</u>
Résultat avant impôt	128	158
Impôt sur le résultat	(42)	(48)
Autres éléments du revenu global	-	-
Total revenu global	<u>86</u>	<u>110</u>

Résumé de l'état des flux de trésorerie

Flux de trésorerie nets provenant des opérations	-	-
Flux de trésorerie nets provenant des investissements	-	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-	-
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>-</u>	<u>-</u>
(Perte) nette sur actifs liquides	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>-</u>	<u>-</u>

29 Passifs éventuels

Il n'existe pas de passifs éventuels significatifs relatifs aux litiges en cours impliquant la Société, pour lesquels une provision n'a pas été constituée dans les présents états financiers.

30 Engagements relatifs aux locations simples**Charges locatives à payer**

La Société loue des bureaux à Maurice, au Caire et en Ethiopie. Les charges contractuelles non résiliables s'établissent comme suit :

	2015 '000 \$EU	2014 '000 \$EU
1 an au plus	295	296
Plus d'un an à 5 ans	250	427
	<u>545</u>	<u>723</u>

Produits locatifs à recevoir

A la fin de la période considérée, les espaces pouvant être loués dans les immeubles du Siège ainsi que ceux des Bureaux régionaux de Nairobi et de Casablanca étaient sous contrat de location avec les créances suivantes :

	2015 '000 \$EU	2014 '000 \$EU
1 an au plus	1 121	1 571
Plus d'un an à 5 ans	1 542	1 627
	<u>2 663</u>	<u>3 198</u>

31 Gestion du capital

La Société n'est pas soumise à une réglementation en matière de fonds propres imposée de l'extérieur. Toutefois, elle continuera d'augmenter son capital disponible pour satisfaire aux exigences des agences de notation afin d'atteindre son objectif en matière de notation, et pour obtenir un ratio d'adéquation du capital interne raisonnable (capital disponible divisé par capital requis ajusté au risque).

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants:

- Aligner le profil de son actif sur celui du passif, en tenant compte des risques inhérents à l'industrie;
- Maintenir la solidité financière de la Société pour soutenir la croissance de ses opérations;
- Satisfaire aux exigences des compagnies qu'elle réassure et des agences de notation ;
- Appliquer la flexibilité financière en maintenant une trésorerie importante et l'accès à un certain nombre de marchés de capitaux ;
- Maintenir la capacité de la Société à verser des dividendes aux actionnaires et offrir différents avantages à d'autres parties prenantes;
- Verser des dividendes importants aux actionnaires en fixant les taux des contrats d'assurances par rapport au niveau du risque.

La Société dispose d'un certain nombre de sources de capital et essaie d'optimiser sa capacité de rétention afin de maximiser régulièrement les dividendes versés aux actionnaires. Lorsqu'elle évalue le déploiement et l'utilisation du capital, l'Africa Re ne s'intéresse pas uniquement aux sources de capital traditionnelles mais aussi à d'autres sources, y compris la rétrocession, si besoin est. La Société gère comme capital tout élément éligible au traitement de capital.

La constitution du capital gérée par la Société est présentée ci-dessous :

	2015 '000 \$EU	2014 '000 \$EU
Capital social	293 731	293 731
Prime d'émission d'actions	156 354	70 700
Autres réserves	154 329	223 201
Bénéfice non distribué	175 657	149 293
Total fonds propres	<u>780 071</u>	<u>736 925</u>

32 Evénements postérieurs à la date de clôture

En janvier 2016, notre bureau régional de Maurice a reçu les comptes tardifs de Jubilee Insurance Mauritius pour les années de souscription 2013 et 2014 totalisant des primes brutes de 9 761 043 \$EU, des sinistres de 5 263 847 \$EU et autres charges de 2 663 519 \$EU. Les primes de rétrocession y relatives s'élevaient à 6 582 511, les sinistres recouvrables à 3 521 895 et les autres charges à 1 796 545 \$EU. Le résultat technique net de ces comptes, de 569 606 \$EU, inclus dans les états financiers de 2015, a été jugé non significatif de même que l'impact des primes et sinistres de 2013 et 2014 sur les états financiers de chaque année. Par conséquent, les états de 2014 n'ont pas été révisés.

Annexe**Compte de résultat net consolidé par branche**

	Incendie et Accident '000 \$EU	Maritime et Aviation '000 \$EU	Vie '000 \$EU	Total 2015 '000 \$EU	Total 2014 '000 \$EU
Résultats techniques :					
Prime brute souscrite	535 849	109 634	43 808	689 291	717 525
Prime brute acquise	528 927	119 241	44 011	692 179	708 582
Rétrocession	(46 936)	(54 317)	(106)	(101 359)	(94 137)
Prime nette acquise	481 991	64 924	43 905	590 820	614 445
Commissions & charges	9 708	7 276	332	17 316	15 052
Sinistres bruts payés	(287 399)	(43 580)	(15 198)	(346 177)	(344 560)
Charge de sinistres brute	(290 306)	(33 132)	(15 265)	(338 703)	(350 490)
Déduire : Part des rétrocessionnaires	11 109	16 312	72	27 493	8 331
Charge de sinistres nette	(279 197)	(16 820)	(15 193)	(311 210)	(342 159)
Coût d'acquisition	(141 530)	(25 788)	(11 898)	(179 216)	(180 910)
Frais de gestion	(30 423)	(6 623)	(3 025)	(40 071)	(37 780)
Bénéfice de souscription	40 549	22 969	14 121	77 639	68 648
Produits de placements et autres revenus nets				26 754	50 496
Gain/(Perte) de change réalisé				(273)	1 280
Bénéfice avant impôt sur le revenu				104 120	120 424
Impôt sur le résultat				(475)	(1 920)
Bénéfice de l'exercice				103 645	118 504

Notes

